

Hichem Mechichi  
et le cercle de feu

Fadhel Abdelkéfi  
Je me battraï...

N° 116 - Janvier 2021 - 5 DT • www.leaders.com.tn

# Leaders

2021

“Nécessaire  
optimisme  
de combat !”

Par Marouane El Abassi  
Gouverneur de la Banque centrale



Tunisie Dix ans et dans Dix ans



**OF PROVIDING  
TAILORED SOLUTIONS  
THAT ARE COMPLIANT WITH  
INTERNATIONAL  
STANDARDS**



AVEC LES SOLUTIONS

**CLOUD**

**MIGREZ EN TOUTE SÉCURITÉ VERS LE CLOUD  
ET GÉREZ VOTRE ACTIVITÉ EN TEMPS RÉEL**



Flexibilité



Sécurité



Gestion

1288

www.tunisie telecom.tn

L'édito

## Ce qui nous divise, ce qui nous rassemble

C'

est une bonne année 2021 qui commence !

L'espoir que fait naître le vaccin contre le Covid-19 est à lui seul motif d'optimisme. Après une folle année faucheuse et un train ininterrompu de mauvaises surprises, tous aspirent à rompre avec ce cycle infernal du mal ravageur, de confinements en série, de pertes d'emplois et de revenus. Outre son cortège de morts.



• Par Taoufik Habaieb

**Vieux démons et doutes ancestraux ont soudainement ressurgi.** Ils n'ont fait qu'exacerber les paradoxes d'un peuple déjà en errance. Les facteurs de dislocation sont multiples.

Ce qui nous divise devient encore plus profond, encore plus clivant.

**Les inégalités ne sont plus acceptées.** Dix ans après janvier 2011, l'aspiration à la dignité est encore plus forte. Cette pressante revendication couvre plus largement l'accès à l'emploi, aux soins de santé et à des services publics de qualité. Sans exclusion, ni favoritisme.

**La malversation généralisée est vigoureusement dénoncée.** Elle gangrène le pays, corrompt la société, intoxique l'économie et fausse toutes les règles. La puissance acquise par les barons de l'illicite vampirise l'appareil de l'État et attente à ses institutions.

**L'Islam politique, affiché modéré, cède le pas à l'extrémisme religieux.** L'appel à la peine de mort, la dégradation du statut de la femme, ou encore le rejet de l'égalité successorale, revendiqués sous la coupole du Parlement, annoncent l'avancée d'une pensée des ténèbres qui entend s'exercer aujourd'hui. Le comble, c'est que ce discours misanthrope trouve écho auprès de larges franges de Tunisiens qui se complaisent dans un conservatisme à contre-courant du progrès.

**Le populisme vient tout achever.** Au risque de tout déconstruire, il attise les passions, défend le sectarisme, cultive les ferments de l'insurrection, face à l'autorité de

l'État. C'est l'unité de la nation qui est alors mise en danger.

Les risques sont multiples et graves. Personne ne les pointe fermement du doigt, n'agit suffisamment fort pour en prémunir la nation. Dans ce chacun-pour-soi, l'ego politique l'emporte sur l'intérêt général, et le court terme sur le devenir commun.

**Pourtant le lien fondamental salutaire existe.** Il n'attend qu'à être déterré, renforcé, redéployé, pour nous en sortir.

**Ce qui nous rassemble sera alors plus fort.** Que manque-t-il à la Tunisie pour surmonter ces moments difficiles ? Mise sur les rails de la démocratie dans la promesse de sa plénitude, elle dispose d'atouts majeurs qu'il suffit d'activer.

**La crise économique, aussi catastrophique soit-elle, n'est pas irrémédiable.** Le pays peut s'en sortir, moyennant une vision claire, des priorités bien hiérarchisées, un programme d'austérité généralisé et une gestion rationalisée. La relance sera au bout.

**La précarité n'est pas impossible à vaincre.** En érigeant la solidarité, en favorisant une meilleure redistribution des ressources et en gommant les inégalités, les résultats seront rapides à produire leurs effets bénéfiques.

**Les tiraillements politiques violents restent à désamorcer.** C'est la classe dirigeante qui en est responsable et c'est elle qui doit être mise en demeure pour en venir à bout. Dans une folle course au pouvoir, tous cherchent à renforcer leurs positions, préserver leurs acquis, défendre leurs intérêts. Peu importe, à leurs yeux, le quotidien du Tunisien, sa souffrance et son désespoir. Ce qui les effraye, cependant, c'est le déballage public des affaires, l'emballage de la justice pour leur demander des comptes. Point de trêve, la meilleure défense, croient-ils, c'est l'attaque, les réseaux sociaux sont inondés de vraies et de fausses dénonciations.

**N'est-il pas grand temps que cesse toute cette hystérie collective ?** Le pays ne se gouverne pas par une fuite en avant, ni une soumission aveugle à la vox populi. Il exige sérénité, clairvoyance, courage et leadership. Lassés par tant d'épreuves, traumatisés par tant de brutalités, les Tunisiens aspirent légitimement à retrouver le bien-être qu'ils appellent de tous leurs vœux. Est-ce impossible ?

Meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2021.

T.H.



## Leaders

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

### DIRECTEUR DE LA REDACTION

Hédi Behi

### COLLABORATEURS

• Walid Bel Hadj Amor • Monia Ben Jémia  
 • Mohamed Larbi Bouguerra • Mounira  
 Chapoutot Remadi • Rafik Darragi • Samy  
 Ghorbal • Azzedine Guellouz • Mohamed Ali  
 Halouani • Fatma Hentati • Ferhat Horhani •  
 Haykel Ben Mahfoudh • Mohamed El Aziz Ben  
 Achour • Rafea Ben Achour • Yadh Ben Achour  
 • Sadok Belaid • Houcine Jaïdi • Mohamed  
 Jaoua • Mounir Fendri • Elyès Jouini • Moktar  
 Lamari • Abdelaziz Kacem • Hatem Kotrane •  
 Salsabil Klibi • Ammar Mahjoubi Radhi  
 Meddeb • Habib Mallakh • Afef Hammami  
 Marrakchi • Anis Marrakchi • Samir Marrakchi  
 • Khadija Moalla • Mansour Moalla •  
 Slaheddine Sellami • Ahmed Ounaies • Habib  
 Touhami • Riadh Zghal • Dr Sofiene Zribi

### CONCEPTION & REALISATION

#### Ahmed Cherni

(Directeur Artistique)

#### Raid Bouaziz

(Designer)

### PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

### VIDÉO

Adnen Ben Driss

### MARKETING & COMMUNICATION

#### Bourane Ennaifer Hajem

(Directrice Communication)

#### Mohamed Taïeb Habaieb

(Système & Organisation)

### APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet  
 • Najeh Kharrez • Leïla Mnif • Marwa  
 Gabsil • Khouloud Kefi • Nour El Kaffel  
 • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

### IMPRESSION

Simpact

## PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,  
 BP 200, 1082 Tunis Mahrajène, Tunisie  
 Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333

• abonnement@leaders.com.tn  
 • marketing@leaders.com.tn  
 • redaction@leaders.com.tn

[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

## Opinion

**20** Dialogue, dialogue... quand tu brides l'action  
 Par Riadh Zghal

## En couverture

**22** Mechichi et le cerclé feu

Par Taoufik Habaieb

**25** Fadhel Abdelkéfi : nouveau chef d'Afek...

Par Fatma Hentati

**30** «Nécessaire optimisme de combat !»

Par Marouane El Abassi

**36** Tunisie Dix ans et dans Dix ans

## Nation

**40** Anissa Ben Hassine : c'était un 14 janvier 2011 à Tunis

**44** Slim Laghmani : la révolution et ses effets politiques et  
 juridiques

**46** Latifa Lakhthar : une révolution et son contraire

**49** C'est déjà demain

Par Habib Touhami

**55** «La stratégie de Shahrzade» d'Abir Moussi

Par Slaheddine Dchicha

**58** Développement du Sahara...

Par Khaled Kaddour

## Economie

**64** Tunisie Telecom renforce son passage à la 5G

## Société

**70** Criez en silence !... Covid-19 et folies collectives !

Par Dr Sofiane Zribi

**72** Investissements, combines et diplomatie  
 en Tunisie à la veille du Protectorat

Par Mohamed El Aziz Ben Achour

**78** Le sacré

Par Ammar Mahjoubi

**80** Tunisie-Libye : le rêve de l'accord de Djerba

Par Slah Ferchiou

**90** Samir Aounallah : revient à Carthage

**95** Abdelwahab Bouhdiba : le sociologue émérite

Par Khaled Ben Youssef

**100** Younes Ben Jemaa : le promoteur, l'innovateur

**103** Pr Abdelkrim Bettaïeb : l'éminent neurologue et  
 chirurgien

Par Pr Abdelaziz Annabi

Par Pr Abdelaziz Annabi

## Billet

**108** Il était une fois une révolution

Par Hédi Béhi



# iSpace

by Macunivers Services



Authorised Reseller

Authorised Service Provider



## iPad Pro 12,9 Pouces

Tellement plus  
 qu'un ordinateur.



## iPhone 12 Pro

On n'arrête pas le progrès.  
 On l'accélère.



ADRESSE DU SHOWROOM: 61, RUE ALAIN SAVARY, 1002. TUNIS

RENDEZ-NOUS VISITE SUR NOTRE SITE [iSpace.tn](http://iSpace.tn)

## Ils ont fait 2020

En blouses blanches de soignants, en uniformes de sécuritaires et militaires, mais aussi de financiers, de chefs d'entreprise et autres investis de fonctions essentielles, ils ont marqué l'année 2020. Etat d'urgence, couvre-feu, terrorisme, Covid-19, confinement et crise économique et sociale : chacun a su tenir son poste, faisant preuve d'un haut degré de patriotisme. Si la palme d'or revient aux soignants, en première ligne face à une pandémie inédite et mystérieuse, tous les autres méritent hommage.




L'entreprise a résisté, ce qui n'est guère facile. Pas facile de maintenir près d'un millier de travailleurs et de continuer à servir chaque mois plus de 800 000 D de salaires, alors que l'usine est condamnée à l'arrêt de production et les débouchés d'export quasi fermés. Des exemples méritent mention.

Ghazi El Biche (Van Laack, Bizerte) offre un bel exemple de résilience et de redéploiement. Immédiatement, il s'est ingénié à se lancer dans la confection à très grande échelle de masques en tissu (faisant travailler sous son contrôle qualité des dizaines d'unités dans le pays), puis des sur-blouses hygiéniques à usage unique. Raflant d'importantes commandes en Europe, honorés dans des délais records, et à grande satisfaction, il a réussi

à sécuriser les emplois et à générer de bonnes performances.



Abdelaziz Essassi, fondateur de l'un des grands groupes tunisiens, a lui aussi montré l'exemple. Alors que le marché financier est sous perfusion, il n'a pas hésité à faire entrer en Bourse les Assurances Maghrebria, la compagnie qu'il avait fondée il y a près de 50 ans. Ouvrant son capital à de nouveaux actionnaires à la faveur d'une offre à prix ferme et d'un placement garanti, il a permis à la Bourse de Tunis d'accueillir à sa cote un nouveau titre et de qualité, après des années sans nouvelle introduction. 



# CONNECTEZ ET MAITRISEZ VOTRE BUSINESS

## SMART SOLUTIONS BY TUNISIE TELECOM

Smart Solutions by Tunisie Telecom est une plateforme IoT\*. Smart Solutions by Tunisie Telecom propose des outils intelligents et interconnectés qui vous permettent de mieux gérer votre entreprise à distance par :

- Un suivi des process en temps réel
- Une anticipation des dysfonctionnements
- Une optimisation des interventions
- Une meilleure analyse des indicateurs



## 3 JOURS, 19 HEURES, 14 MINUTES

C'est le temps qu'il faut à **Howard Hughes** pour boucler en 1938 le tour du monde le plus rapide de l'histoire. Dans les moments les plus difficiles, de nuit ou au-dessus de l'océan, il s'en remet à son chronomètre de navigation Longines pour déterminer la position de son avion.

### THE PIONEER SPIRIT LIVES ON.

PERPÉTUER L'ESPRIT PIONNIER.



# LONGINES

— DISPONIBLE CHEZ —



**BEN JANNET & CO**

1986

BOULEVARD PRINCIPAL / RUE LAC VICTORIA  
LES BERGES DU LAC 1  
TUNIS CITY «GÉANT»

**5** LONGINES SPIRIT  
SPIRAL EN SILICIUM  
ANTIMAGNÉTIQUE  
GARANTIE 5 ANS



## Les femmes d'Ennahdha

L'émergence de femmes membres du parti Ennahdha au-devant la scène politique, notamment au Parlement, mais aussi au sein du gouvernement et à d'autres hautes fonctions, a-t-elle produit un effet positif sur la vie du parti et l'avancée des droits de la femme en Tunisie ? C'est le sujet d'une thèse que s'apprête à soutenir un brillant étudiant européen au Royaume-Uni. Ses conclusions seront intéressantes à découvrir. **L**

## Il ira à Paris

A peine nommé à Tunis, il y a un an et demi seulement, l'ambassadeur de Turquie Ali Onaner est muté à Paris. Une promotion significative pour ce diplomate de carrière qui n'est pas à sa première mutation de Tunis à Paris. Au tout début de sa carrière, Ali Onaner était en effet affecté à Tunis (1999- 2002) avant d'être nommé à Paris (2002-2004). Admis à l'ENA, il devait alors rejoindre la promotion Senghor, celle de ... Emmanuel Macron. Les liens sont tissés. Ali Onaner reviendra une deuxième fois à Paris (2012-2017) en tant que conseiller puis ministre-conseiller. Et le revoilà ambassadeur. Tunis lui a porté bonheur. **L**



## Vaccination : la course d'obstacles

Décision est prise. La Tunisie a passé commande auprès de Pfizer Bio-Ntech près de deux millions de doses de vaccin contre le Covid-19 au prix unitaire de 7 dollars américains, soit 14 millions de \$ (près de 50 millions de DT). Le laboratoire, qui tient à sécuriser ses doses, a tenu à assurer contractuellement leur acheminement via le transporteur et logisticien UPS, essentiellement, jusqu'au lieu final de vaccination.

En Tunisie, c'est la compagnie Air Express Cargo, partenaire d'UPS, qui s'en charge. Tout un plan de déploiement logistique est à mettre en place pour cette opération, la plus lourde et délicate jamais effectuée auparavant.

Si cette livraison directe jusqu'au fin fond du pays enlève une épine du pied au gouvernement, elle ne

l'épargne pas de tout l'appui nécessaire. Qu'il s'agisse d'autorisations, de sécurisation, d'escorte et de réception, la chaîne logistique est fort exigeante.

Le vaccin sera gratuit, dispensé, dans une première phase, dans les structures de santé publique, à titre volontaire et non obligatoire. La couverture porte initialement sur le quart de la population, en priorisant le personnel des activités essentielles (santé, sécurité, etc.), ainsi que les personnes les plus exposées. Sans se focaliser uniquement sur les plus de 65 ans, il s'agit

de scorer les risques selon les facteurs de comorbidité, tels que l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle et autres.

Un appel à inscription sur une plateforme numérique via une application mobile sera lancé. Les Tunisiens doivent s'inscrire pour recevoir une notification d'acceptation avec la désignation de la date et du lieu de vaccination, selon le mode Isie. **L**



### Diplomatie

Nouveaux ambassadeurs accrédités à Tunis

#### Zhang Jianguo

Ambassadeur de la République populaire de Chine

#### Ulla Krauss-Nussbaumer

Ambassadeur d'Autriche

### Présidence de la République

#### Imed Hazgui

Président du Haut comité du contrôle administratif et financier (Hccaf)



### Présidence du gouvernement

#### Asma S'hiri Laabidi

Secrétaire générale de la Mer auprès du Chef du gouvernement



### Assemblée des représentants du peuple (ARP)

#### Mohamed Ghariani

Chargé de mission au cabinet du président de l'ARP



### Ministère de l'Intérieur

#### Adel Mabrouk

Gouverneur de Kasserine



### Ministère de la Défense

#### Ahmed Jaafar

Chargé de mission

### Ministère de la Justice

#### Makram Jelassi

Chargé de mission

#### Khedija Mzoughi

Chargée de mission

### Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines

#### Hichem Anan

P.D.G. de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (Steg)

#### Abdelwaheb Khammassi

P.D.G. de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (Etap)

#### Fekhta Mehouchi

P.D.G. de la Société tunisienne des industries de raffinage (Stir)

### Ministère du Commerce et du Développement des exportations

#### Tarek Ben Jazia

P.D.G. de la société Ellouhoum



#### Habib Jelassi

P.D.G. de la Société de la foire de Nabeul

#### Jamaleddine El Fahem

Inspecteur général du ministère

#### Nabil Jaouadi

Directeur général des services communs

#### Dorra Borgi

Directrice générale du commerce extérieur

#### Mohamed Chokri Darouich

Rapporteur au Conseil de la concurrence

### Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique

#### Mokhtar Mehouchi

Chef de cabinet

#### Mehdi Ben Jomaa

Chargé de mission

### Ministère des Technologies de la communication

#### Dhamir Mannai

Chargé de mission



#### Faiçal Baklouti

Chargé de mission

### Ministère des Transports et de la Logistique

#### Mohamed Taieb Elouafi

Chargé de mission

#### Moez Salem

P.D.G. de la Société des transports de Tunis (Transtu)

#### Belgacem Tayaa

P.D.G. de la Société nationale des chemins de fer tunisiens (Snctf)



#### Jamel Bettaieb

Président-directeur général de la Société des travaux ferroviaires (Sotrafer)



### Ministère de la Santé

#### Youssef Hammami

Chargé de mission

#### Helmi Ismail

Chargé de mission

#### Henda Mehdi

Attachée au cabinet

### Ministère des Affaires locales et de l'Environnement

#### Mabrouk Nadhif

Chargé de mission

#### Basma Jebali

Directrice générale de l'Agence nationale de gestion des déchets (Anged)



**COMAR**  
ASSURANCES

ASSURANCES  
**Hayett**  تامينات  
حياة

2021

Avec nos assurances de bonheur



The very new PICK UP

# MUSO

www.ssangyongtunisie.com

SsangYongTunisie.Officielle



**TUNIS** - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine  
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060  
Fax : (+216) 71 425 253

**SOUSSE** - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050  
Fax : (+216) 73 343 233

**SFAX** - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax  
Tél. : (+216) 70 130 020  
Fax : (+216) 74 281 020

**GABES** - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès  
Tél. : (+216) 70 130 090  
Fax : (+216) 75 274 151

## Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Intégration professionnelle

**Chokri Ben Hassan**  
Chargé de mission

**Maha Zaoui**  
Chargée de mission

**Tarek Ferjaoui**  
Chargé de mission

## Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts Beït El-Hikma

**Ahmed Ounaies**  
Membre honorifique



## Poulina Group Holding

**Mohamed Mahjoub Langar**  
Directeur général



**Mhamed Ben Mahmoud**  
Directeur général opérationnel pour la coordination des activités du Groupe Poulina



## SFBT

**Mounir Ben Miled**  
Administrateur général au conseil d'administration



## Election

### Association internationale des maires francophones (Aimf)

**Souad Abderrahim**  
Vice-présidente



## Décorations

**Youssef Zouaghi**  
Directeur général des Douanes  
Officier dans l'Ordre de la République



## Décès

**Pr Abdelwahab Bouhdiba**  
88 ans, sociologue, ancien directeur du Centre des études et de recherches scientifiques (Ceres) et président de la Fondation Beït al-Hikma

### Pr Amor El Abed

Chercheur et professeur émérite en sciences de la mer, ancien directeur de l'Institut national des sciences et technologies de la mer de Salammbô (Instm). Ancien conseiller et secrétaire d'État chargé des Ressources hydrauliques et de la Pêche, puis de la Formation professionnelle et de l'Emploi et conseiller auprès du Premier ministre

### Pr Mohamed Allouche Dhahri

Colonel-major médecin, professeur agrégé en médecine, anesthésiste réanimateur

### Pr Abdelkarim Bettaieb

Ancien professeur et chef du service de neurochirurgie de l'Institut national de neurologie

### Lyès Gastli

89 ans, juriste, parlementaire, diplomate et haut fonctionnaire, ancien ambassadeur à Bucarest et président du Stade Nabeulien

### Marouène Belarbi

Ancien ambassadeur à Amman et Bagdad

### Taufik Abdennebi

90 ans, ancien ambassadeur à Lomé Mohamed Chakroun, syndicaliste, ancien secrétaire général de l'Union régionale du travail à Tunis

### Ismail Baklouti

Membre de l'Utica-Sfax, ancien président du Club Sportif Sfaxien Mohamed Jebir, imam à La Marsa

### Salah Harsi

Spécialiste en communication publique, ancien directeur à l'Onfp et enseignant à l'Ipsi

**Hédi Elloumi**  
Attaché de presse

**Nassim Nasri**  
Attaché de presse

### Cheikh Mohamed Jobaier

zeitounien et éminent imam Salem Guerbouj, journaliste, chef du desk éco-finances à l'agence TAP

### Gilbert Naccache

81 ans. Une figure emblématique de la gauche tunisienne et des chefs de file du groupe Perspectives. Ancien détenu politique (1968-1979), auteur notamment du livre Cristal, récit de ses années de braise.

### Zouheira Salem

Chanteuse de la génération des grandes vedettes tunisiennes: Naama, Oulaya et Soulef.



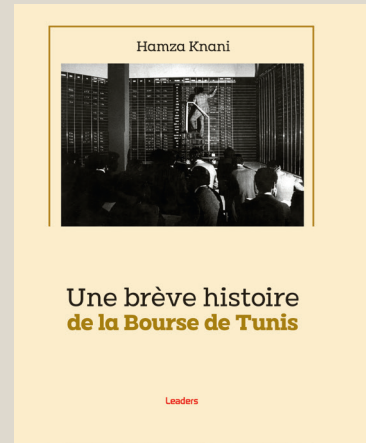


Pour 2021

**Leaders**

a sélectionné pour vous

**Bourse**

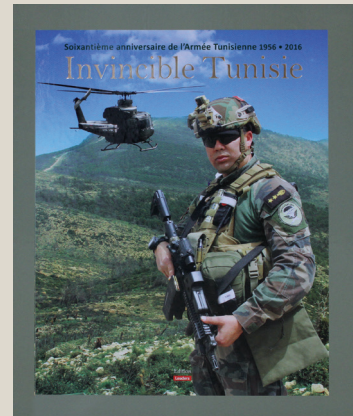


Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT

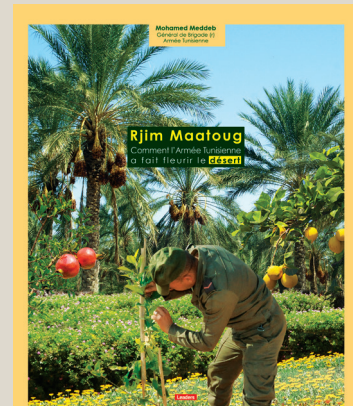


Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Militaire**

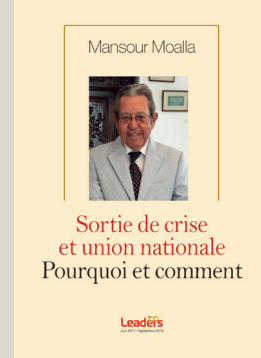


Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT



Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 60 DT

**Politique**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT

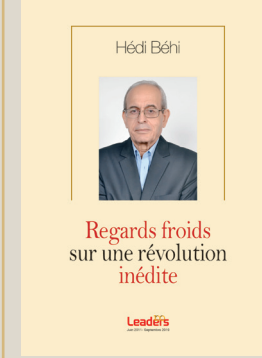


Format 15CM x 21CM  
Prix : 20 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Chroniques**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Société**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 30 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Récit**



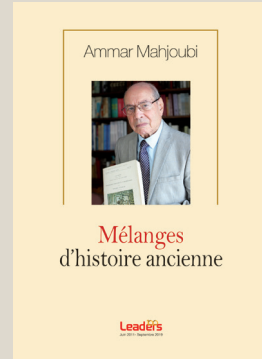
Format 15CM x 21CM  
Prix : 25 DT

**Diplomatie**

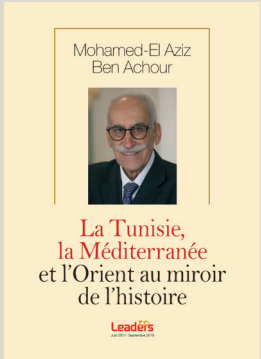


Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 80 DT

**Histoire**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT



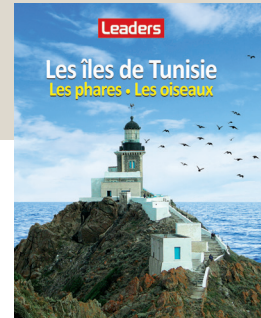
Format 15CM x 21CM  
Prix : 35 DT

**Poèmes**



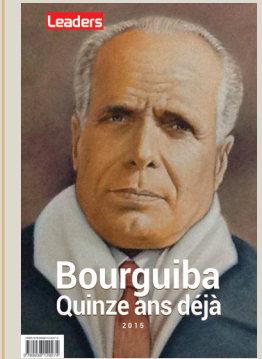
Format 12CM x 21CM  
Prix : 15 DT

**Environnement**



Format 23CM x 27,5CM  
Prix : 25 DT

**Hommage**



Format 15CM x 21CM  
Prix : 15 DT



Format 15CM x 21CM  
Prix : 15 DT

**En librairie**

COUPON D'ACHAT

Livres	Prix Unitaire	Quantité	Prix Total
Comment l'armée tunisienne a fait fleurir le désert	60 DT		
Une brève histoire de la Bourse de Tunis (Edition Gold)	80 DT		
Une brève histoire de la Bourse de Tunis (Edition Universitaire)	25 DT		
Covid-19: La Tunisie abasourdie	30 DT		
Sortie de crise et union nationale: Pourquoi et comment	35 DT		
Mélanges d'histoire ancienne	35 DT		
La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire	35 DT		
Et pourtant, il va falloir voter	20 DT		
Gouverner n'est pas promettre, mais choisir	25 DT		
Regards froids sur une révolution inédite	25 DT		
Le droit au rêve est le devoir de vigilance	25 DT		

Nom et prénom ou Raison sociale : .....  
 Adresse de livraison : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ]  
 Tel : [ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Règlement par  Chèque bancaire  Virement  au nom de **PR Factory**  
 CBB : 08 008 000671001274071

Date et signature : .....  
 Livraison gratuite en Tunisie

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
 Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
 Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)  
[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

*Meilleurs Vœux*



# Agrumes de Tunisie



Mohamed Hammi





Opinion

## Dialogue, dialogue... quand tu brides l'action

**Les propositions de dialogue national fusent de toutes parts. On peut y voir l'enterrement de l'arme de guerre et l'appel à l'entente pour un nouveau départ. Cependant, la plupart des appels au dialogue comportent une condition d'exclusion de l'une ou l'autre des parties !**



• Par Riadh Zghal

**L**a question se pose alors : le dialogue entre les composantes de la classe politique est-il encore possible ? Ou plutôt est-il nécessaire et que faut-il en attendre ? Et si le pays avait surtout besoin d'un sursaut pour l'action bien réfléchi et efficace afin de sortir de sa crise aux multiples facettes ?

Comment croire en un dialogue possible entre des factions partisans dont les querelles incessantes et violentes à l'ARP, diffusées sur antenne, donnant l'exemple aux citoyens - individus et groupes - qui s'y mettent à leur tour ? Comment croire en la pertinence d'un dialogue au sommet alors que c'est justement le sommet de la gouvernance qui est mis en cause et fait l'objet de défiance ?

Et pourquoi traîner dans des « dialogues » inopérants si tous savent où se situe le mal et que, pour en guérir, cela ne peut se faire que dans la douleur d'autant qu'on a laissé tous les maux s'installer durant une décennie de luttes pour le pouvoir ?

Force est de reconnaître aujourd'hui que le peuple tunisien est saturé de paroles, celles des politiques autant que celles des plateaux de radio et de télévision. A quoi

cela rime-t-il d'en rajouter une couche alors que c'est l'action salvatrice qui manque le plus ?

Pourtant, tout le monde sait ce dont a besoin le pays : les réformes en profondeur que les querelles politiques ont empêché de réaliser, une démocratie réelle, celle qui favorise de meilleures conditions de vie pour l'ensemble des citoyens.

Il faut reconnaître que parmi les gouvernements qui se sont relayés à la Kasbah depuis 2011, certains ont tenté de faire bouger les lignes à leurs pertes et profits. Malheureusement, ce sont les pertes qui ont le plus souvent dominé !

C'est l'heure maintenant d'arrêter de perdre du temps et des opportunités en conjectures sans fin et de passer à l'action au service du bien commun. On pourra commencer par tirer parti des erreurs constatées depuis 2011, des erreurs qui ont fait échouer la dynamique enclenchée par la révolte en voie de se transformer en révolution grâce à tous les changements espérés. Cela n'a pas été le cas en l'absence de projets autres que celui politique et l'on voit la médiocrité des résultats du fait que le social et l'économique étaient « *loin des yeux, loin du cœur* ».

Des acquis politiques ont été réalisés sans conteste, même si cela n'est pas satisfaisant pour tous. Attaquer les problèmes économiques et sociaux si complexes a certaines exigences dont :

- La définition des priorités dont, en premier lieu les réformes en profondeur exigées par les bailleurs de fonds si l'on veut éviter la faillite et la réalisation des projets prévus et restés en souffrance, particulièrement dans les régions.
- La révision de toute la batterie de lois et de décrets non compatibles ni avec le contexte actuel, ni avec la constitution et qui bloquent aussi bien la productivité administrative que l'investissement économique.

- La révision du système de gestion des ressources humaines de la fonction publique de manière à stimuler l'engagement au travail de tous les employés et à mettre fin au laxisme qui a tant coûté au pays.
- Le redéploiement des employés selon les besoins de l'activité administrative que ce soit au niveau de l'administration centrale ou régionale. Un tel redéploiement servira à soulager certaines institutions d'un sureffectif et à renforcer le capital humain d'autres structures administratives, particulièrement dans les régions.
- La prise en considération d'une demande pressante pour une démocratie de proximité, et le travail sur les moyens de la structurer. Certes les Tunisiens en général, y compris l'élite, sont conditionnés par leur perception univoque du pouvoir centralisé et sont donc peu enthousiastes pour la décentralisation et l'autonomie. Pourtant, cela est inévitable s'il faut stimuler une dynamique de progrès dans tout le territoire sans exception. Lorsque les populations locales n'ont pas voix au chapitre des décisions, on ne peut s'attendre à un engagement de leur part dans la mise en œuvre des choix adoptés.
- L'engagement réel sans concession dans la lutte contre la corruption par les moyens juridiques certes mais pas seulement. La réforme de la fonction publique, la rénovation de la législation, la digitalisation des services, le contrôle social de proximité grâce à la démocratie délibérative en vigueur localement peuvent tous y contribuer.
- L'engagement des pouvoirs exécutif et législatif à l'application des lois à tous sans distinction.

Afin de réussir dans toutes ces entreprises, il faudra qu'il y ait un répondant social, une acceptation des changements, et on sait que l'on est dans un environnement marqué par le manque de confiance dans les institutions et particulièrement celles de l'Etat. L'acceptation des changements appelle des résistances, réduire les effets bloquants de ces résistances nécessite de la pédagogie.

En effet, pour que la démocratie prenne pied dans une société, il y a nécessité de changements au niveau mental - représentations, valeurs, attitudes - pour arriver enfin au changement des comportements. Par ailleurs, il n'y a pas de pédagogie qui porte ses fruits sans l'existence d'une vision, d'une stratégie, d'objectifs clairs à atteindre sachant que leur réalisation va s'accompagner de sacrifices que la société sera disposée à accepter.

La révolte de 2011 a généré des espoirs certes démesurés. Aujourd'hui, la déception est à la mesure de ces espoirs. C'était un moment d'extase, d'enthousiasme mais un moment sans vision, sans conscience des troubles de la transition et de leur coût. Il y avait aussi des opportunistes qui ont largement profité de ce flou politique et organisationnel, accédé au pouvoir ou aux sources de richesse ou les deux à la fois, soit en puisant dans les ressources de l'Etat, soit au moyen de l'extorsion, soit en s'attelant à l'économie souterraine dans toutes ses variantes. Ils pouvaient miser sur l'impunité tant que la corruption se diffusait partout, formant une véritable métastase qui a envahi sans distinction tous les domaines où il y a une demande de service, qu'il soit administratif, économique ou éducatif.

Plus que jamais, pour sortir de l'impasse, le pays a besoin de mobiliser ses meilleures compétences. Un stock de compétences réside dans les jeunes et dans les personnes expérimentées qui ont fait preuve de leur engagement envers l'intérêt général... Il s'agit de réaliser des progrès en continu pour réduire, voire éradiquer, cette méfiance généralisée à l'égard de l'Etat et de ses institutions.

Maintenant que la société civile s'est réveillée et qu'elle est vibrante et se fait entendre, il faudra reconnaître que le processus démocratique dans notre pays est manifestement en marche. Ceux qui appellent à une nouvelle dictature seront, tôt ou tard, fortement déçus. ■

R.Z.

« ...Afin de réussir dans toutes ces entreprises, il faudra qu'il y ait un répondant social, une acceptation des changements, et on sait que l'on est dans un environnement marqué par le manque de confiance dans les institutions et particulièrement celles de l'Etat... »



# Mechichi et le cercle de feu

**Est-il l'homme de la situation ? Lui-même, Hichem Mechichi, devrait s'interroger face à ce qu'il découvre, ce qu'il subit. La réponse serait comment pourrait-il l'être effectivement. Changer de chef de gouvernement tous les trois mois ajoute à la crise aiguë et aux risques d'une instabilité continue. Rien ne sert d'y procéder si les facteurs aggravants demeurent. Les mêmes causes produiront les mêmes effets : il faut agir à la source. Comment alors y remédier ?**

**Durant ses cent premiers jours à la Kasbah, Mechichi a tenté de surfer sur toutes les vagues, le temps d'asseoir son pouvoir, — tenu d'avance, — et de faire adopter le budget 2021. Pour désamorcer les revendications sociales et réduire les pressions des partis qui le soutiennent, le prix à payer est de faire des concessions. El Kamour ? Oui ! Un hôpital réservé aux magistrats ? Oui ! Des augmentations salariales additionnelles pour les magistrats ? Oui ! Placement de conseillers à la Kasbah ? Oui ! Nominations à de hautes fonctions ? Oui !**



**E**videmment, quelques coups de semonce, ici et là, pour exister. Sans aller plus loin. A-t-il demandé à ses ministres présents à l'ARP de se retirer lorsque le député Affès s'est violemment attaqué à la femme et à ses droits ? A-t-il publiquement dénoncé les propos outrageants proférés par le président d'un groupe parlementaire, Seif Makhoulouf, contre le chef de l'État ? A-t-il honoré l'engagement du gouvernement signataire de l'amendement de la convention collective dans le secteur de la presse écrite et fait publier l'arrêt y afférent ? Les occasions manquées sont nombreuses.

Sur le plan international, c'est le manque de visibilité qui interpelle le plus les partenaires de la Tunisie. Ils veulent savoir quelle vision globale porte le pays sur les grandes orientations stratégiques. Un Etat civil, séculier, bannissant l'application de la charia, un total respect des libertés et des droits de l'homme, une économie ouverte au libre-échange, un arrimage interactif à l'Europe, une collaboration étroite avec le FMI et les autres bailleurs de fonds, un approfondissement du tracé démocratique...

De la Tunisie, ses partenaires attendent également des demandes claires et des engagements fermes. Ils reconnaissent certes le contexte très particulier que traverse le pays et les difficultés multiples, politiques, économiques et sociales qui accablent

le gouvernement, mais les interlocuteurs de Mechichi cherchent à mieux comprendre pour mieux répondre aux attentes.

La rencontre du chef du gouvernement avec les ambassadeurs des 27 pays membres de l'Union européenne ainsi que l'ambassadeur de l'UE à Tunis, la première du genre depuis des années, a amorcé un dialogue attendu.

La visite de Mechichi à Paris, le 14 décembre dernier, était nécessaire et utile. Brocardée par certains qui lui reprochent un manque de préparation et un déficit de communication, elle aura eu le mérite d'établir une relation personnelle directe avec le locataire de Matignon, les dirigeants du Medef, des membres de la communauté tunisienne et les chefs des représentations économiques et postes consulaires tunisiens en France. L'entretien qu'a eu à cette même occasion Ali Kooli, à Bercy, avec son homologue Bruno Le Maire a eu le mérite d'exposer la démarche économique et financière de la Tunisie.

L'étape romaine, reportée en dernière minute, s'inscrivait sur cette même lancée, avec en plus le statut de l'Italie en tant que président en exercice du G20. Bruxelles serait la prochaine étape, indispensable.

Ce déploiement diplomatique ne saurait porter ses fruits sans un renforcement des fondamentaux et une clarification du programme. Que compte faire Mechichi ? Saura-t-il

rallumer la flamme de l'espoir pour les Tunisiens et reconquérir l'intérêt de la communauté internationale en faveur du pays ?

Tout dépendra de sa détermination à réussir et de son plan pour y parvenir. Pris dans un cercle de feu qui le menace d'embrassement, la marge de manœuvre du chef du gouvernement s'avère réduite. Au milieu de tant d'alliances politiques qui se dénouent et se renouent sans fondement programmatique au service du bien public, et d'une fragmentation parlementaire handicapante, il se trouve esseulé à la barre. Privé en plus d'un soutien plein et entier des équipes qui entourent le chef de l'État.

Mechichi n'a pas beaucoup de choix. Sa ligne de conduite passe nécessairement par l'apaisement et le renforcement de ses relations avec Carthage, d'un côté, et l'ARP de l'autre. Elle doit s'appuyer sur une clarification nette de sa vision et de son programme, décliné en plan d'action et une consolidation de son gouvernement ainsi que de son staff. Aucun membre réfractaire à son autorité de chef de gouvernement ne saurait continuer dans ses fonctions. Aucun ministre ou secrétaire d'État défaillant ne mérite d'être maintenu. Aucun conseiller dilettante, inefficace, incompetent ne saurait tarder à rester à la Kasbah.

Rattrapage, recentrage et accélération sont les maîtres mots pour éviter le naufrage. ■

STB BANK



## Fadhel Abdelkéfi

Nouveau chef d'Afek

Je me bats pour une Tunisie meilleure, prospère et solidaire



1<sup>ère</sup> banque SWIFT gpi   
En Afrique du Nord

RAPIDITÉ - TRANSPARENCE - SÉCURITÉ  
Suivi en temps réel de vos paiements à l'international

# CYBER-ASSURANCE

## ANTICIPEZ L'IMPACT DES CYBER-RISQUES!



- Votre gage de sécurité pour :**
- Couvrir l'impact financier des cyber-attaques
  - Maitriser la gestion de crise suite à une cyber-attaque
  - Assurer le maintien de votre activité



Qu'est-ce qui pousse ce quadra financier confirmé à prendre la présidence du parti Afek Tounes et se lancer en plein dans la politique ? Fadhel Abdelkéfi, 50 ans, diplômé de Paris I-Panthéon Sorbonne, ancien président de la Bourse de Tunis, et longtemps aux commandes d'un groupe financier présent dans 25 pays africains (Integra Partners, regroupant notamment Tunisie Valeurs et AfricInvest), a connu un bref passage au gouvernement. Ministre de l'Investissement, du Développement et de la Coopération internationale en août 2016 dans le gouvernement Youssef Chahed, il avait cumulé par intérim, d'avril à septembre 2017, les fonctions de ministre des Finances, avant de se retirer, suite à une cabale injustement montée contre lui et dont la justice l'a complètement acquitté. Dès 2019, son nom n'a cessé de revenir au-devant de la scène politique. Il avait été coopté par Habib Jemli, en décembre 2019, pour le poste de ministre des Finances dans le gouvernement qui sera rejeté par l'ARP. Il sera alors proposé à deux reprises par des partis (Tahya Tounes, Ennahdha, etc.) pour diriger les deux gouvernements d'après, confiés finalement à Elyès Fakhfakh, puis à Hichem Mechichi. Changeant de fusil d'épaule, il s'engage au combat en chef de parti. Pourquoi Fadhel Abdelkéfi veut-il se battre ? Contre qui ? Et avec quelle vision ? Interview.

### Pourquoi avez-vous décidé de vous battre aujourd'hui ?

Je me suis résolu à rentrer effectivement dans la vie politique convaincu, après quelques années, que la meilleure manière de faire de la politique est de militer dans un parti. J'ai choisi Afek Tounes, d'abord, parce qu'il y a des dénominateurs communs au niveau des sujets, notamment le rôle de l'Etat. Ce parti a souvent été injustement taxé d'élitiste. Il est certes constitué au niveau de ses leaders d'une élite qui appartient à la méritocratie tunisienne. Celle issue de l'école publique de Bourguiba. Ces membres ont majoritairement réussi dans la vie privée et se sont impliqués après 2011 en créant ce parti, l'un des rares partis qui peut prétendre à une existence aussi riche et dense.

Si vous regardez aujourd'hui l'espace de l'Assemblée des représentants du peuple, très peu de partis sont demeurés actifs et significatifs depuis dix ans. C'est un parti en vrai, et non une machine électorale. Il a connu des succès, comme il est passé par des moments difficiles, notamment les dernières élections.

### Comment s'est passée votre accession à la présidence d'Afek Tounes ?

Yassine Brahim a assumé personnellement et entièrement la responsabilité de la déroute électorale, même si j'estime que l'échec est collectif. En tant que chef, honnête et modeste, il a considéré qu'il devait démissionner. Il y avait une vacance au niveau de la présidence depuis bientôt un an et le conseil national, récemment réuni, m'y a porté. En fait, j'ai intégré ce parti depuis deux mois et été directement coopté au sein du bureau politique. J'ai alors effectué une tournée



dans les régions, rencontré des militants et écouté leurs analyses. C'était très instructif.

**Pourquoi maintenant, après tant d'années?**

Afek Tounes a formulé des solutions concrètes et pratiques, alors que beaucoup se contentent de théoriser avec souvent des slogans creux. Nombreux sont ceux qui prétendent que par un coup de baguette magique, la Tunisie pourrait changer, alors qu'Afek, s'appuyant sur des experts, a élaboré des plans de redressement. Charge à nous aujourd'hui d'expliquer ces programmes, de mettre en débat notre vision et de partager notre stratégie d'avenir pour le pays.

En outre, je veux et vais me battre pour une Tunisie meilleure. Tout d'abord, je suis parmi ceux qui pensent que la Tunisie jouit d'un énorme potentiel économique. Nous devons sereinement et d'une manière pragmatique nous recentrer sur les vrais problèmes qui concernent de près les Tunisiens. Il s'agit de problématiques socioéconomiques, mais aussi institutionnelles et politiques.

J'ai souvent évoqué une Tunisie agricole qui devrait être plus moderne, à financer d'une meilleure manière d'être sur la chaîne de valeur, exporter vers des pays très proches. Je me suis également intéressé à la Tunisie industrielle car nous avons des zones industrielles qui travaillent pour l'Europe. Mais malheureusement, on ne peut pas avoir une bonne zone industrielle, même si les investisseurs locaux et étrangers sont contents d'avoir ce personnel tunisien très qualifié et si la logistique de l'export ne suit pas.

Au niveau des services, la Tunisie peut constituer un centre financier africain, comme le sont devenus d'autres pays, peut-être aussi un hub pour la santé et l'éducation. Il y a tellement d'opportunités à saisir dans le domaine du tourisme. Ainsi une réflexion devrait-elle être menée au niveau du tourisme



résidentiel dans notre pays. Des lois ont été votées depuis de longues années, mais n'ont malheureusement pas été appliquées. Je voudrais ainsi rappeler la loi de finances de 2007 qui encourageait des ressortissants français à venir s'installer en Tunisie avec un gain fiscal du côté français. C'est grâce à cette loi très comparable que le Maroc a pu décoller au niveau du tourisme résidentiel, développant des villes comme Marrakech, Tanger, Fès et d'autres cités marocaines. Un centre de tourisme résidentiel qu'on a vu d'ailleurs un peu partout dans le bassin méditerranéen, à Malte, en Espagne, et ailleurs.


Les spécialistes considèrent qu'un touriste résidentiel équivaut à 7 ou 8 touristes de passage. Il y a tellement de choses à faire, mais il faudrait redéfinir le rôle de l'Etat. Il faudrait dire à quel point la Tunisie a besoin de revoir les textes réglementaires qui régissent la vie et le climat des affaires. Pour les textes réglementaires, je le disais hier encore, il y en a qui datent du début du siècle. On a des textes qui datent de 1950 et 1960, certains demeurent valables, mais d'autres sont aujourd'hui obsolètes, compliqués à appliquer, et cela ne libère pas l'énergie de la Tunisie. Je me dis que la Tunisie a besoin d'un big bang. Elle a besoin de gros réglages

et je pense qu'il y a un énorme potentiel pour ce pays. A la base, il faudrait consolider la démocratie. Une démocratie qui crée et partage la prospérité, générant des croissances non inclusives bénéficiant à l'ensemble des Tunisiens.

**Enfin, en quoi consiste votre combat?**

Mon combat s'érige contre une manière de faire de la politique, fondée exclusivement sur une forte dose de populisme, de contrevérités et de faux débats aujourd'hui dépassés. Je mentionnerai à titre d'exemple la question de l'identité tunisienne, pouvant être clivante. Elle a été tranchée par la nouvelle Constitution. La controverse à ce sujet est close.

**Qu'est-ce qui vous interpelle le plus ?**

La dégradation de la situation sociale et économique. Le taux de pauvreté extrême a augmenté, celui du chômage aussi. Les finances publiques sont en très grande difficulté, le secteur privé est à la peine. Ajoutez à cela la crise mondiale du Covid-19. Le secteur privé, malgré sa résilience, commence à en pâtir gravement. Je me bats, en somme, pour une Tunisie meilleure, démocratique, prospère et solidaire. 

Propos recueillis par Fatma Hentati

# 2021

## ثنية أخرى ثنية خير.







# 2021 "Nécessaire optimisme de combat !"

**Par Marouane El Abassi**  
Gouverneur de la Banque centrale

A la nécessaire réussite de la transition démocratique, la Banque centrale de Tunisie s'inscrit totalement dans une approche non conformiste... réfléchie.

La philosophie de sa démarche s'articule autour de trois valeurs clés: la confiance, la responsabilité et le travail.

La Banque centrale veut tout d'abord adresser un message de reconnaissance et de remerciements à tous les employés du secteur bancaire et financier. Elle exprime toute sa compassion et sa sollicitude avec tous ceux qui ont perdu un proche dans l'exercice de ses fonctions.

La crise sanitaire du Covid-19 a touché la Tunisie de plein fouet. Elle a constitué une épreuve de stress réel qui a mis à nu les limites de tous les acteurs économiques.

Face à cette crise inédite, et convaincue de l'importance des entreprises dans la croissance économique, la Banque centrale a su réagir. Les mesures préventives prises par la BCT depuis l'avènement de la crise du Covid-19 ont ciblé à la fois le secteur bancaire, financier et réel pour préserver la stabilité économique et financière du pays.

Malgré tous les reproches adressés au secteur bancaire et financier, celui-ci a prouvé sa résilience et continue d'assumer sa responsabilité économique et sociétale pour soutenir convenablement les efforts des autorités à préserver le tissu économique.

Il est donc impératif de poursuivre les efforts pour instaurer des mesures sectorielles adéquates (pactes sectoriels, aides financières spécifiques) et mettre en place des mécanismes pour le redressement des entreprises affectées par les impacts de la crise. A titre d'exemple, des financements spécifiques de relance économique devaient être opérationnels au cours du 1er trimestre de l'année 2021, qui visent à apporter aux entreprises fragilisées un soutien supplémentaire pour le financement et la restructuration.

Cela a été rendu aujourd'hui possible grâce à la conduite durant ces dernières années d'une politique monétaire et de taux de change plus rigoureuse ayant permis de dégager de bonnes marges de manœuvre pour donner une réponse forte à la crise. Grâce à cette politique proactive, la BCT a réussi à juguler l'inflation, à freiner l'amplification des déficits extérieurs, à stabiliser le taux de change et à reconstituer le stock des réserves en devises, ce qui a renforcé notre résilience face à la crise, préservé notre crédibilité

auprès des instances financières internationales et garanti notre solvabilité malgré les retombées sévères de la crise sur les finances publiques.

## Engager et donner confiance à toutes les parties prenantes

Les effets de la crise ne sont pas encore tous perceptibles et les mesures prises n'ont permis que de les atténuer momentanément. Nous savons aujourd'hui que la sortie de crise va être longue et pénible et que les incertitudes vont encore perdurer et les solutions ne peuvent pas être proposées seulement par la politique monétaire.

Des réflexions sont actuellement engagées avec les différentes parties prenantes afin de donner naissance à une solution concertée, avec une approche englobant l'ensemble de l'écosystème et la mobilisation de toutes les forces pour créer la synergie souhaitée. Parmi ces forces, le secteur bancaire se doit de jouer un rôle prépondérant de soutien aux entreprises, au ménage et à l'économie de manière générale mais aussi les partenaires financiers de la Tunisie.

Les retombées du Covid-19 ont mis en exergue le rôle important que devrait jouer le système bancaire en temps de crise pour soutenir les entités fragilisées et les aider à surmonter les difficultés financières qui peuvent mettre en péril leur pérennité.

C'est pour cette raison que la BCT, et depuis l'avènement de la crise, a desserré sa politique monétaire. La transmission de la baisse du taux directeur aux taux débiteurs bancaires, la fourniture de la liquidité aux banques et l'assouplissement de la politique de collatéral ont permis de réduire les charges financières des entreprises et mobiliser le financement approprié pour les entités touchées par la crise. Ces mesures devraient soutenir les dispositions prises par le gouvernement, en dépit des contraintes budgétaires, afin de limiter la portée de la crise et protéger le tissu productif.

Un gage de confiance qui s'est confirmé en pleine pandémie sanitaire : la Tunisie a été le premier pays de la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) à accéder à la nouvelle facilité du FMI, destinée à répondre aux besoins urgents de financement du budget et de la balance des paiements causés par la pandémie de Covid-19. La Tunisie s'est vu accorder 545,2 millions de DTS (l'équivalent de 745 millions de dollars), soit 100 % de notre quote-part. Aussi la mission de consultations au titre de l'article IV des statuts du FMI se tient actuellement à distance avec les autorités tunisiennes pour évaluer les politiques économiques et financières.

## Gagner le pari de la digitalisation

La BCT demeure aussi fortement convaincue que l'écosystème tunisien de l'innovation sera « le » catalyseur de la prochaine phase, phase qui sera sous le signe de la transformation digitale.

Le Covid-19 a donné la preuve irréfutable que la transformation digitale est inéluctable. L'heure est sans doute décisive pour s'y mettre ! La Tunisie en est largement capable avec un écosystème national des Fintechs foisonnant de jeunes et brillantes compétences qui ont fait leurs preuves en Tunisie comme à l'international.

L'exemple édifiant était de servir dans un laps de temps record les aides sociales via le canal digital au profit d'une population à faible revenu de 370 mille bénéficiaires.

Cet exemple a permis de convertir une action temporaire en un cadre dédié à la normalisation du paiement mobile couvrant, outre la tarification, divers aspects de sécurité, d'instantanéité, d'irrévocabilité, d'interopérabilité, de transparence et de traitement des réclamations.

Reste à transformer l'essai et accélérer la digitalisation dans des domaines très divers tels que les paiements en ligne ou mobile ! Chose qui sera faite courant 2021 puisque la BCT, avec

l'adhésion des différents acteurs concernés, envisage de fiabiliser davantage et de pérenniser la digitalisation des paiements pour embarquer plus de niches de populations et de l'étendre à plus de services de paiement. Pour ce faire, la BCT a opté pour un rôle de facilitateur via la mise en place de mécanismes spécifiques pour se rapprocher des acteurs innovants, les comprendre, tout en construisant des ponts solides avec eux ainsi qu'adapter la réglementation pour leur permettre d'opérer. Il s'agit notamment de la création d'une entité technologique au sein même de l'Institut d'émission, l'Unité de l'innovation et des Fintech en l'occurrence. Elle a pour objectif de

faciliter l'interaction avec l'écosystème des Fintechs et le pilotage des différents mécanismes d'appui aux acteurs innovants afin de favoriser l'innovation dans les services financiers et contribuer à l'inclusion financière.

Parallèlement, la BCT a mis en place une Sandbox réglementaire qui est un espace de test permettant aux Fintechs de tester leurs solutions à petite échelle et dans un environnement contrôlé. Actuellement, quatre solutions s'appuyant sur des technologies de pointe telles que l'intelligence artificielle et la blockchain sont testées et elles ont trait à l'E-KYC, la compensation transfrontalière, la crypto-monnaie et la monnaie centrale digitale.


Aussi, la mise en place du BCT-Lab traduit la volonté d'instaurer une nouvelle dynamique pour la Banque centrale qui tend vers la transformation de ses métiers et sa relation avec son environnement. « Lab » permettra ainsi à la BCT de faire appel aux entreprises innovantes pour l'accompagner dans la digitalisation de ses processus et services.

Ainsi et en vue de booster le paiement électronique, et afin de renforcer davantage la synergie avec le gouvernement, la BCT vient de signer avec le ministère des Technologies de la communication deux protocoles d'entente, dont le premier porte sur le contrôle et la surveillance des services de paiement pour une meilleure

optimisation des efforts et efficacité dans l'exercice de leurs missions respectives, et le deuxième vise le renforcement de la coopération et l'échange d'expériences dans le domaine de la technologie financière.


#### Intérêt et avancement PPI

Aussi, misant sur le potentiel de développement à l'international dont disposent nos e-commerçants artisans et professionnels pour soutenir la croissance, la BCT est plus que jamais convaincue qu'il est inéluctable de mettre à leur disposition des conditions meilleures d'accès et d'échange pour intégrer l'espace commercial international.

C'est pour cet objectif qu'elle est en train d'œuvrer avec le gouvernement, malgré un contexte moins favorable, pour déployer une plateforme de paiement international en multipliant les contacts pour renouer les négociations, dans un second round, avec PayPal ou engager des discussions avec d'autres plateformes de renom. 

M.E.A.

## Conduite de la politique monétaire et impact sur l'inflation


La politique monétaire a été confrontée depuis 2017 à des défis majeurs qui risquaient de compromettre sa capacité à honorer la mission principale qui lui a été assignée par le législateur, à savoir la préservation de la stabilité des prix. Les retombées de l'accentuation des déséquilibres macroéconomiques en cette période (la hausse des prix internationaux, la dépréciation du taux de change du dinar, les augmentations de salaires, les révisions des taux d'imposition, etc.) ont fortement alimenté les pressions sur les prix à la consommation. Consciente de l'impact négatif de l'inflation sur l'activité réelle et les équilibres macroéconomiques globaux, la BCT a réagi de manière proactive et énergique afin de contrer la dérive de l'inflation. L'approche adoptée consistait à porter le taux d'intérêt réel en territoire positif, ce qui a favorisé une convergence de l'inflation vers sa moyenne de long terme. Cette orientation restrictive de la politique monétaire qui s'est consolidée, via le relèvement du taux directeur, en février 2019, à 7,75%, a fortement soutenu le processus désinflationniste et a réussi à ramener le taux d'inflation d'un maximum de 7,7% en juin 2018 à un plus bas de 4,9% en novembre 2020, renouant ainsi avec des taux d'intérêt réels positifs, action dont les effets bénéfiques n'ont pas tardé à se faire ressentir en termes de réduction « plus qu'anticipée » de la vulnérabilité extérieure, d'accumulation de réserves de change et d'appréciation du dinar vis-à-vis des principales devises. 

## Avance exceptionnelle au profit du Trésor

Face au creusement sans précédent du déficit budgétaire suscité, d'une part, par l'explosion des dépenses (salaires, dépenses sanitaires, etc.) et, d'autre part, par le repli des ressources, notamment fiscales et de financement (ressources extérieures et intérieures), le bouclage du budget 2020 (loi de finances rectificative) aurait été quasiment impossible n'eût été l'octroi par la Banque centrale d'une avance exceptionnelle et non récurrente autorisée par l'ARP.

L'avance exceptionnelle liée à la crise sanitaire du Covid-19 qui a été octroyée au Trésor est une opération inédite effectuée par la BCT sur le plan réglementaire et opérationnel. S'élevant à un montant de 2.810 MDT et destiné à combler une partie du déficit budgétaire, ce complément de ressources permettra au Trésor de faire face à certaines dépenses prévues dans le cadre de la loi de finances rectificative 2020, dont notamment l'apurement des arriérés de créances détenues par certaines banques sur les organismes et entreprises publics.

La BCT savait pertinemment que les décaissements que compte effectuer le Trésor au profit de ces banques vont contribuer à réduire sensiblement leurs besoins en liquidité et, par conséquent, leur recours au refinancement auprès de la BCT et que cette création monétaire est de nature à accroître la capacité des banques à octroyer des crédits, ce qui est de nature à stimuler la demande de consommation et d'exposer l'économie, en l'absence de mesures préventives, à une inflation d'origine monétaire.

Ainsi, et afin de limiter la portée de cette opération sur la stabilité des prix, la BCT, qui a consacré le taux d'intérêt comme instrument privilégié de sa politique monétaire, demeurerait vigilante sur les perspectives à court et à moyen terme de l'inflation et n'hésiterait pas à user de tous les instruments à sa disposition pour contrer toute pression inflationniste qui pourrait constituer une menace à la stabilité des prix. 





## Politique monétaire et financement de l'entreprise

L'économie nationale et son tissu productif ont été durement touchés par la propagation de la pandémie de Covid-19, annonçant l'entrée du pays dans une récession historique en 2020. Face à cette situation, et à la faveur de la poursuite de la trajectoire désinflationniste, la Banque centrale a assoupli sa politique monétaire, en baissant ses taux directeurs de 100 pbs en mars 2020 puis de 50 pbs à la fin de septembre 2020. La BCT a également décidé d'un ensemble de mesures afin d'apporter le financement nécessaire aux entreprises qui ont été fortement fragilisées, en ces temps de crise, dont notamment :

- Répondre aux besoins des banques en liquidité via les opérations principales de refinancement. Faire face au problème d'assèchement de la liquidité causé par le choc de la pandémie et assurer la continuité des transactions interbancaires.

- Assouplir les conditions sur les collatéraux fournis comme garantie de refinancement de la Banque centrale de Tunisie.

- Lancer une nouvelle opération de refinancement à plus long terme (un mois) dans le but de soutenir les banques et les institutions financières dans leurs efforts pour parer aux répercussions de la pandémie de Covid-19, et pour assurer la continuité de l'activité de financement de leurs clients.

- Gérer avec plus de souplesse le ratio «Loan to deposit».

- Reporter les paiements des crédits accordés aux ménages ainsi que ceux aux entreprises afin de leur permettre de poursuivre leurs activités. 🇹🇵

## BCT Mémoire d'une maison d'État

Au moment où des voix non innocentes réclament la fin de l'indépendance de la BCT, voici un témoignage édifiant qui plaide le contraire. On le doit à l'Association des anciens de la Banque centrale de Tunisie, présidée par Rekaya Khessairi Ben Youssef, qui vient de publier un ouvrage qui manquait : *La Banque Centrale de Tunisie, Mémoire d'une maison d'État*.

Le personnel de l'institut d'émission se tient toujours à l'écart de la politique et s'interdit toute polémique. Ce livre, préparé depuis de longues années, vient à point nommé restituer plus que le parcours de cette prestigieuse institution, ses missions fondamentales et l'accomplissement de générations successives à sa réussite. En 186 pages de récits, d'analyses, de témoignages et de textes de référence, le lecteur découvre, photos à l'appui, la naissance et le fonctionnement de la BCT, ses principes et ses acteurs.

«Le livre peut également susciter beaucoup d'intérêt et même des pistes de recherche historiques sur le rôle et la place de la BCT dans le développement économique», écrit le gouverneur Marouane El Abassi. Et de conclure : «Il est aussi et surtout un devoir de mémoire pour l'entretien d'une conscience collective.»

Sous la houlette de la présidente de l'Association, Rekaya Khessairi Ben Youssef, et du Pr Mohamed Lazhar Gharbi, une équipe s'est attelée à recueillir cette mémoire et la consigner. Faiza Ben Messaoud Feki, Golsom Ksentini Jaziri, Béchir Ben Mami, Ahmed Fitouri et Ramla Béji Krifa



3 Novembre 1958 : Inauguration de la BCT par le Président Habib Bourguiba en présence de Hédi Nouira, premier Gouverneur de la BCT

Source : Archives Nationales de Tunisie

s'y sont beaucoup investis. La partie "Portraits des pionniers" leur doit beaucoup pour avoir su présenter les illustres figures de la BCT. Si on connaît les plus célèbres (Hédi Nouira, Mansour Moalla, Baccar Touzani ou Hamadi Bousbiaa), on en apprend davantage sur les Omrane Ellouze, Ezeddine Babou, Hayet Béji Elleuch, Mohamed Salah Bouaziz, Abdelaziz Ketari, Noureddine Damak et autres Hédi Toumi. 🇹🇵



## Tunisie Dix ans et dans Dix ans

**Une décennie de gâchée ? Le jugement serait excessif, injuste. L'attente était, certes, grande et multiple. La frustration, profonde et plurielle. La désillusion et le désespoir à l'affût. Loin d'être une promenade des sens dans les jardins parfumés de l'éden, le parcours d'une révolution s'accomplit, au mieux, en soubresauts traumatiques, s'attardant dans la durée. C'est là le coût de l'affranchissement, le prix de la démocratie. Mais l'essentiel, c'est la trajectoire. L'aboutissement. L'avenir.**

**C** Comment ne pas rater ne serait-ce qu'une seule journée de la nouvelle décennie post-2011 qui commence en Tunisie ? Cela suppose un bon aiguillage et une programmation thématique, dans le temps, d'une avancée consensuelle, les rangs serrés en toute cohésion, vers l'avenir choisi.

Pour pouvoir s'élancer, ce nouveau départ s'appuie, nécessairement, sur l'analyse de la séquence précédente. Dans son accélération imprévisible, l'histoire récente de la Tunisie est en effet à soumettre à un décryptage serein, sans parti pris, ni prisme déformant. Bien qu'il soit encore tôt d'en dresser le bilan, de premiers enseignements majeurs sont à retenir.

Cette lecture synthétique permettra de répondre à une série de questionnements.

Est-ce bien une révolution que vit la Tunisie ? Où en sommes-nous au juste ? Avec quels enjeux et quels risques ? Quelles seront les prochaines convulsions ?

La question centrale est de savoir si la graine semée d'une promesse démocratique prendra dans le terreau et germera ? Unique leur d'espoir aujourd'hui dans le monde arabe, la révolution tunisienne a été miraculeusement sauvée de l'avortement

extérieur féroce, grâce à son effet de surprise qui avait pris tout le monde de court, et à son attachement au socle constitutionnel. Elle est préservée par son exigence de démocratie. Mais quelle démocratie ? A quelles conditions pour s'ancrer irrévocablement ?

Enseignements et mandat démocratique partagés autorisent à baliser la voie d'un futur tant voulu par les Tunisiens.

Les questions sociales, économiques et financières sont pressantes au quotidien. Dans un contexte très critique, profondément dégradé, obéré par la pandémie et ses suites, elles s'en trouvent exacerbées. Aucun début de solution

Ouvrage collectif

Hakim El Karoui  
Fadhel Abdelkéfi  
Yadh Ben Achour  
Dr Mustapha Ben Jaafar  
Ridha Ben Mosbah  
Sophie Bessis  
Ouided Bouchamaoui  
Hédi Bouraoui  
Yassine Brahim  
Mohamed Derbel  
Ahmed Friaa  
Kamel Jendoubi  
Elyès Jouini  
Abdelaziz Kacem  
Selma Mabrouk  
Anis MARRAKCHI  
Emna Menif  
Khadija Taoufik Moalla  
Fadhel Moussa  
Mustapha Kamel Nabli  
Mohamed Nafti  
Ahmed Ounaïes  
Riadh Zghal  
Abderrazak Zouari



cependant sans débats convergents à engager autour des problématiques stratégiques de fond.

La relation de la religion avec l'Etat, le financement de la vie publique, partis, associations et médias gouvernementaux, l'indépendance de la justice et de l'administration, l'avenir des entreprises publiques et la redistribution sociale des richesses viennent en première position de la liste. Suivent alors la réforme du système politique et l'affranchissement de l'Etat de toute mainmise.

Exposé à de graves fragilisations, l'Etat subit sans cesse l'assaut de ceux qui œuvrent à sa déconstruction, s'attaquant à ses institutions, sapant ses fondamentaux, dénigrant ses symboles, reniant ses valeurs. Il n'y a pas que le prestige de l'Etat qui est saccagé. C'est la cohésion sociale qu'on veut disloquer.

Une congrégation d'extrémistes religieux et de malfrats de tout acabit, associés à des populistes de divers horizons et

à des nostalgiques exaltés, s'acharne pour capter le pouvoir. Persister dans l'illégalité, accumuler des richesses, protéger ses positions, échapper à la justice, s'imposer au-devant de la scène politique, maîtriser les médias et les instrumentaliser, déterminer la décision et s'auréoler d'une fausse noblesse induite : chacun est mu par ses propres intérêts. Face à la dispersion des forces démocratiques, à la démission de certains et au dessèchement d'une pensée lucide et profonde, mise en débat, comment réunir les Tunisiens autour d'un projet commun ? La réponse porte, d'abord, en elle d'autres questionnements, alors que foisonnent les initiatives politiques de dialogue. Quel mandat, sous quelle gouvernance, autour de quelles problématiques clés, dans quelles conditions pratiques, selon quel calendrier, et avec quelle force de loi ?

Des enseignements de la première décennie post-2011 est née l'idée de cet ouvrage collectif. Intitulé : Tunisie, Dix ans et dans Dix ans. Il se propose d'introduire un débat souhaité pluriel et fécond. Des personnalités tunisiennes de diverses familles de pensée - sans exclusion - et tranches d'âge, toutes acteurs et témoins de la décennie écoulée, à différentes positions institutionnelles ou militantes, ont été sollicitées pour y contribuer. Trois questions ont été posées : les enseignements majeurs, les conditions d'une démocratie et les perspectives d'avenir, en laissant le style de réponse ouvert à tout un chacun.

En dehors de quelques rares regrets attribués à des délais serrés, toutes ont accepté de s'y inscrire à leur manière. C'est ainsi que vingt-deux coauteurs-clés participent librement à cet ouvrage collectif, conçu et élaboré durant les dernières semaines de 2020. La densité des textes, la richesse de leur contenu et la pertinence des analyses et projections nous interpellent. Elles pourraient constituer des éléments utiles d'un grand débat national qu'attend la Tunisie dès ce début de l'année 2021 de sa deuxième décennie démocratique. **T.H.**

# Préface

• Par Hakim El Karoui



Dix ans après les semaines glorieuses qui se sont déroulées le 17 décembre 2010 et le 14 janvier 2011, l'heure est au bilan mais aussi à la projection dans l'avenir. C'est tout l'enjeu des témoignages recueillis dans ce livre, témoignages d'acteurs de la Révolution, témoignages de responsables politiques nés de la Révolution, témoignages aussi de personnalités appelées demain à jouer un rôle majeur dans la Tunisie démocratique, libre et toujours debout, malgré les cicatrices économiques et sociales laissées par les difficultés institutionnelles, les blocages de l'administration, les difficultés à construire un espace de délibération démocratique et les errances humaines, trop humaines de certains responsables politiques.

Comment préfacier ce retour sur la Révolution, dix ans après ? Plusieurs solutions s'offraient à moi. J'ai choisi - le lecteur ne m'en voudra pas j'espère - un petit texte littéraire, issu de mes souvenirs de la Kasbah: «La foule fait corps avec la clameur. Une forêt de mains au-dessus des têtes bat la mesure :

«Irhal, Irhal, Irhal». «Dégage ! Dégage ! Dégage !».

Le ton est une balance incertaine entre le joyeux et le grave, une valse-hésitation entre manifestation et kermesse. L'homme coincé devant moi réussit à se retourner. J'en profite et passe une épaule un peu plus loin en avant. Il se fige pour me faciliter le passage, m'accorde un regard complice avant de m'oublier pour reprendre à l'unisson :

«Dégage ! Dégage ! Dégage !».

L'air de janvier est froid. Mais, j'ai chaud. J'aperçois les casquettes de toile camouflée des militaires en faction à une vingtaine de mètres. Plus que vingt mètres ! Je suis encore bloqué, la foule tangue, le sol m'échappe, je suis soulevé et retourné vers là où je viens.

«Dégage ! Dégage ! Dégage !».

Je reprends pied, arc-boute mon dos, pousse devant moi le temps de m'ouvrir un espace, me retourner, retrouver ma direction. Vociférations derrière. Éclats de rire devant. Coincé, englué de nouveau. Je croise un regard. Il est là, à deux brassées. Il me dévisage avec insistance. Me connaît-il ? Me reconnaît-il ? Non impossible, il est comme moi, comprimé dans la masse, sans pouvoir même tourner la tête et regarder ailleurs.

«Dégage ! Dégage ! Dégage !».

Je demande le passage, laisse échapper un «s'il vous plaît» en français. Le regard se fait suspicieux. Personne d'autre que moi ne cherche à se déplacer dans cette houle, encore moins à s'en extraire et certainement pas en parlant français. Voilà, c'était donc ça. Un soudain mouvement de fond. Je perds l'équilibre, un drapeau rouge au croissant étoilé fouette l'air au-dessus des têtes : c'est le rouge du sang de la liberté. Celui versé au moment de l'Indépendance. Celui versé quelques jours auparavant dans la tourmente révolutionnaire. Je regarde le drapeau, je manque de tomber. Puis je me rétablis. Prends un coup de coude dans les côtes. Croise un regard suspicieux, puis un autre à la tonalité si éloignée des idéaux des slogans de la Révolution. Mais, après tout, en ce moment sur la Place, on écrit «dégage». La générosité n'est pas à l'ordre du jour.

Le flot me rejette vers le rivage, les militaires et policiers se sont rapprochés. J'y suis presque. Les portes du bâtiment semblent ouvertes, sans protection. Je tourne la tête. Des graffitis sur la plaque du ministère macule la façade hier encore toute blanche. Je me détourne puis revient vers le mur. Je plisse les yeux pour lire plus distinctement ce qui est écrit : mon nom à la peinture rouge suivi de «Résident général» est écrit en petit. Je souris et je m'indigne à la fois. Qui a pu écrire cela ? Instinctivement je me retourne, cherche des yeux les regards pleins de soupçon de tout à l'heure.

«Irhal, Irhal, Irhal» enfile comme un chant de supporters. Un dernier effort, je pousse, tire et écarte devant moi, je me tords, hèle un militaire par-dessus une dernière tête qui me fait obstacle et me fraie un passage. Je suis enfin devant le soldat qui monte la garde. Je lui explique la situation, qu'il doit me faire entrer. Il ne veut rien savoir, on ne peut pas entrer passer par ici, ce n'est pas lui qui décide. Qui ? Il ne sait pas. Un policier s'approche, je lui explique. Il me demande de le suivre. Non, on ne peut pas faire entrer de ce côté-ci. Il y a une autre entrée, plus discrète. Nous contourmons le bâtiment. La porte arrière du ministère est grande ouverte, sans protection. Le hall est désert, la foule est pourtant si proche. J'entre, repousse la porte derrière moi. «Dégage ! Dégage ! Dégage !» est désormais lointain et sourd.

Nous sommes le 23 janvier. «Kasbah 1» vient de commencer. La révolution tunisienne est en marche. Et moi, je serai bientôt assassiné.»

H.E.K.

VIENT DE PARAÎTRE

## Tunisie



## Dix ans et dans Dix ans

Fadhel Abdelkéfi  
Yadh Ben Achour  
Dr Mustapha Ben Jaafar  
Ridha Ben Mosbah  
Sophie Bessis  
Ouided Bouchamaoui  
Hédi Bouraoui  
Yassine Brahim  
Mohamed Derbel  
Ahmed Friaa  
Kamel Jendoubi  
Elyès Jouini

Abdelaziz Kacem  
Selma Mabrouk  
Anis Marrakchi  
Emna Menif  
Khadija Taoufik Moalla  
Fadhel Moussa  
Mustapha Kamel Nabli  
Mohamed Nafti  
Ahmed Ounaies  
Riadh Zghal  
Abderrazak Zouari

Ouvrage collectif  
Sous la direction de Taoufik Habaieb  
Préface par Hakim El Karoui



## Bon de commande



Moins de 10 exemplaires ..... x 25 DT Total

10 exemplaires et plus ..... x 20 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)



Anissa Ben Hassine

## C'était un 14 janvier 2011 à Tunis



**Écrit dans le tumulte des jours qui ont suivi le 14 janvier 2011, ce livre se veut un témoignage vivant des événements qui ont secoué la paisible Tunisie au cours de ce qui sera appelé la première étincelle des printemps arabes. Une étincelle qui se répandra telle une traînée de poudre mettant à mal l'ensemble des régimes politiques de la région et entraînant les uns dans des aventures démocratiques hasardeuses et les autres dans des conflits sanglants interminables.**

**Ce récit permet de revivre au plus près le destin de tous ces personnages qui se succèdent au chevet d'une Tunisie qui se cherche, hésite, tremble et se soulève enfin dans une communion qui dépassera les antagonismes de classe, d'âge, de genre et de région. Deux mois intenses où le destin s'accélère, où la peur cédera place au courage, où l'indifférence s'effacera au profit d'un élan patriotique et solidaire qui lui vaudra, quelques années après, un prix Nobel de la paix... mais ça c'est une autre histoire !**



**C**e vendredi matin 14 janvier, Anissa Ben Hassine, universitaire, publiant des chroniques percutantes et prisées dans *Leaders*, était tout naturellement à l'avenue Bourguiba. Comme beaucoup de Tunisiens, elle tenait à manifester son ras-le-bol, exprimer haut et fort l'indignation de toute la nation contre la malversation, le pouvoir absolu et l'atteinte aux droits de l'homme. La foule enflait, d'heure en heure, la tension montait, la pression se faisait de plus en plus forte...

L'impossible commençait à se réaliser. Le rêve était à portée de main, mais le régime était encore tenace, redoutable.

En un moment magique, le miracle finit par se réaliser. Difficile à croire d'emblée. Les premières heures, les premières journées, les premières semaines seront absolument exceptionnelles. La peur au ventre, la rage aux entrailles, le gaz lacrymogène plein les yeux et les poumons, et l'espoir plein le cœur, ces vaillantes Tunisiennes et Tunisiens, épris de liberté, affrontaient avec bravoure

et patriotisme les derniers bastions de la dictature, à la conquête de l'affranchissement et de la démocratie.

Que de rumeurs, de fausses rumeurs, de charges policières, d'intox, de manœuvres et de contre-manœuvres, d'incertitudes et de courage! Couvre-feu, coups de feu, slogans scandés et partout inscrits, "Dégage" en seul mot d'ordre, barricades, élan citoyen et irréductible marche contre la dictature et vers la liberté. C'est ce récit palpitant et haletant que rapporte Anissa Ben Hassine.

Dans un texte écrit sur le vif, sorti d'une âme écorchée, jaillissant du fond des tripes, sans retenue ni relecture aucunes, elle rapporte des choses vues et entendues, des scènes qui seront désormais historiques. En envoyée spéciale de *Leaders* sur les lieux mêmes où tout se déroulait, en reporter à qui rien n'échappe et en historienne de l'immédiat, Anissa Ben Hassine a écrit, décrit et consigné.

C'est ce corpus de récits en saccades rédigés sous le feu des événements successifs, imprévisibles et à rebondissements incessants, qui a été réuni et mis en forme dans cet ouvrage, conçu à chaud, quelques

semaines seulement après, fin février 2011. Dans l'embarras du choix des photos prises par Mohamed Hammi, le photographe de *Leaders*, et d'autres confrères, il fallait sélectionner celles les plus expressives pour illustrer le texte. Et ce n'était pas facile à faire, tant tout est à publier.

Le livre devait être publié à chaud. Sa parution a été initialement repoussée au premier anniversaire de la révolution, en janvier 2012. La victoire de la Troïka aux élections de l'Assemblée nationale constituante, le 23 octobre 2011, et l'accession de ses dirigeants au pouvoir à Carthage, la Kasbah et au Bardo, ont tempéré l'ardeur. Puis, d'année en année, le livre d'Anissa Ben Hassine, pourtant fin prêt pour le bon-à-rouler de l'imprimerie, attendait sa parution.

Voici le moment venu, dix ans après, à la faveur de la commémoration en janvier 2021, de faire revivre ces moments exceptionnels. Sans avoir rien changé au texte initial, aux photos et à la maquette. Mais, non sans nostalgie d'une pureté, d'une euphorie, d'une ambition pour la démocratie. ■

T.H.

• Par Pr Gilles Kepel



La «révolution tunisienne» déclenchée à la suite de l'immolation de Tarek (dit Mohammed) Bouazizi le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid, dont on commémore le dixième anniversaire, a constitué un événement majeur pour l'histoire de la Tunisie moderne, mais aussi par ses répercussions à moyen et long terme, pour l'histoire des pays arabes issus des indépendances.

On a eu le sentiment, à l'époque, que la dialectique infernale des dictatures et du jihadisme était brisée : qu'un peuple constitué – celui-là même qui «voulait la chute du régime» selon l'expression arabe «ash-sh'ab yourid isqat an-nizam» — s'était affirmé dans une perspective «démocratique», au sens premier de ce terme grec qui signifie «le gouvernement du peuple». Et qu'ainsi, le monde arabe allait, après les États soviétiques d'Europe de l'Est ou les dictatures fascistes d'Europe du Sud, rejoindre le concert démocratique international.

Les très belles pages qui suivent restituent avec l'acuité d'un témoin à la fois passionné et informé l'énergie qui s'était emparée d'une jeunesse éduquée, se libérant concrètement le 14 janvier 2011 de la pesante chape de plomb d'un régime répressif et concussionnaire en allant à la rencontre d'une population souvent déshéritée – créant des alliances entre classes sociales qui permirent le « moment d'enthousiasme » qui accoucha de la «révolution du jasmin».

En les lisant, une décennie après les faits, on ne peut s'empêcher néanmoins de nourrir quelque nostalgie. Si la Tunisie peut toujours

s'enorgueillir d'avoir institué un État de droit et de faire respecter les libertés démocratiques, cela n'est hélas guère le cas des autres pays où a écloso le «printemps arabe»: une violence inouïe l'a suivi, qui a abouti à la restauration de régimes autoritaires ou à des guerres civiles qui ont fait sombrer la société.

Bien sûr, la Tunisie, dix ans après Sidi Bouzid, s'interroge sur elle-même – comme les résultats des élections successives l'ont montré – et il est heureux que ce soit à travers le processus électoral que les tensions, qui font partie de la vie de tout corps social, soient explicitées. Mais les difficultés économiques persistantes – que la catastrophe de la Covid-19, ainsi que les problèmes majeurs que rencontrent les voisins et partenaires libyen et algérien aggravent considérablement – se traduisent par le retour d'une question sociale et territoriale que le soulèvement de décembre 2010 et janvier 2011, issu du lieu symbolique de la marginalisation représenté par Sidi Bouzid, avait illustré avec une force irrésistible.

La solution est-elle constitutionnelle ? La répartition des pouvoirs qui favorise le Parlement pour dissiper le legs de l'autocrate a-t-elle dilué la capacité de décision et de suivi des réformes ? Quel équilibre entre la démocratie et l'efficacité, entre la liberté et la prospérité ? À l'heure où ces questions sont passionnément discutées, il est important de se ressourcer dans les semaines fondatrices qui suivirent le 17 décembre 2010 jusqu'à la chute du régime de Ben Ali afin de remettre en perspective les idéaux de départ avec les enjeux d'aujourd'hui.

C'est tout le sens de la publication de ce document passionnant, écrit d'une plume alerte, pour lequel il faut féliciter l'auteure et la rédaction de Leaders !

**Pr Gilles Kepel**

Directeur de la Chaire Moyen-Orient Méditerranée à l'École Normale Supérieure (Paris)



VIENT DE PARAÎTRE

Anissa Ben Hassine

## C'était un 14 janvier 2011 à Tunis

Préface par Gilles Kepel



**Dix exemplaires et plus 20 DT (le livre)**  
Offre spéciale

Bon de commande

Moins de 10 exemplaires ..... x 25 DT Total

10 exemplaires et plus ..... x 20 DT Total

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal [ ][ ][ ][ ]

Tel [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

Je joins mon règlement au nom de PR Factory

- Chèque bancaire
- Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

[www.leadersbooks.com.tn](http://www.leadersbooks.com.tn)

Nation

Slim Laghmani

## La révolution et ses effets politiques et juridiques



**Juristes et politistes, ainsi que des lecteurs avisés guettent ce qu'écrit et publie le professeur Slim Laghmani. Son analyse est approfondie, sans concession. Quel regard réfléchi a-t-il promené sur ces dix dernières années. Au jour le jour, et dans la durée, il a consigné sa lecture d'un phénomène mutant. Certains textes ont été publiés, d'autres sont restés inédits. Les voici réunis, dans un ouvrage bilingue, en arabe et en français, intitulé *Écrits politiques et constitutionnels depuis la révolution*, paru aux éditions Nirvana.**

eux-mêmes en deux catégories: des écrits de théorie du droit qui relèvent de ce que, dans les divisions académiques, on nomme «*théorie générale du droit*» et des écrits qui relèvent de ce qu'on nomme «*dogmatique juridique*» et qui traitent soit de l'ordre constitutionnel en général, soit de questions particulières. Certains de ces écrits marquent un temps désormais révolu, d'autres traitent de questions encore en suspens. ■

### **Écrits politiques et constitutionnels depuis la révolution**

de Slim Laghmani  
Editions Nirvana, 2020, 354 pages

«J'ai classé les textes ici publiés en trois catégories, écrit-il en préface. Des écrits politiques qui ne prétendent toutefois pas au statut d'écrits en science politique et des écrits en droit constitutionnel classés

1. Le titre de ce recueil suppose qu'une révolution a eu lieu en Tunisie, ce que, de plusieurs points de vue, on a contesté. Certains parlent d'insurrection, de soulèvement ou de révolte, d'autres de complot ourdi par des puissances étrangères avec des complicités internes. Je soutiens, pour ma part, qu'une révolution a bien eu lieu. Pour justifier cette thèse, il faut répondre à la question: Qu'est-ce qu'une révolution ?

2. Si, par révolution, on entend le soulèvement de tout un peuple contre un régime qui a pour effet le renversement du régime, il n'y a jamais eu de révolution. La Bastille a été prise le 14 juillet 1789 par 80 000 émeutiers parisiens dont un millier de combattants. Techniquement, on pouvait parler de jacquerie, pourtant personne ne doute que cela fut une révolution. Le Palais d'Hiver de Saint-Petersbourg, la résidence officielle des tsars, est pris, dans la nuit du 25 au 26 octobre 1917, par des marins et les soldats dirigés par Trotski. Ils ne trouvent au Palais d'Hiver qu'un millier de soldats. Les bolchéviques avaient pris le pouvoir sans que la population n'ait bougé. Techniquement, on pouvait parler de coup d'Etat, pourtant personne ne doute que cela fut une révolution. Ce qui s'est passé en Tunisie du 17 décembre 2010 au 14 janvier 2011 ne suffit donc pas à montrer qu'il y a eu révolution, ni qu'il n'y en a pas eu. Une révolution se prouve plus par ses effets que par son déroulement initial.

Du point de vue des effets, un changement de régime peut être qualifié de révolution si, d'abord, faute d'avoir été réalisé par le peuple, il a reçu l'acquiescement du peuple ou de son immense majorité et si, ensuite, il s'en est suivi un changement radical. De ce point de vue, on doit distinguer les révolutions totales des révolutions partielles. Sont considérées totales les révolutions qui ont eu pour effet un changement radical du système politique, de l'ordre juridique, du système social, économique et culturel. Les révolutions de cette ampleur se comptent sur les doigts d'une seule main: la révolution française, la révolution bolchévique, la révolution chinoise et, dans une moindre mesure, la révolution iranienne de 1979.

3. Doit-on pour autant réserver le vocable à ces révolutions? Je pense que non. On peut, à mon sens, parler de révolution quand, sous la pression de la rue, a lieu un changement de régime accepté par une large partie du peuple et quand, suite à ce changement de régime, s'opèrent dans la société et dans l'Etat des changements notables. C'est, me semble-t-il, ce qui a eu lieu en Tunisie. Qu'il y ait eu, du 17 décembre au 14 janvier, pression de la rue cela est indiscutable. Que le départ de l'ancien régime ait été bien accueilli par une très large part de la société tunisienne, cela est évident. Mais quels sont les changements survenus? Une nouvelle Constitution et un nouveau système politique, cela est clair, mais j'ajouterai, et cela me semble le plus important: un nouveau rapport de la société à l'Etat et une nouvelle culture politique.

4. Cette révolution marque une rupture dans le rapport de la société à l'Etat. Elle met fin, me semble-t-il, à l'étape de l'Etat post-colonial. On ne peut prédire ce qui sera, mais on peut affirmer ce qui n'est plus. Et ce qui n'est plus a été à l'origine du paradigme et en même temps du syndrome qui a donné sens à la plupart des recherches, analyses et études qui ont porté sur les Etat arabes en général et la Tunisie en particulier. Nous avons, depuis les indépendances, conçu

l'Etat comme un être extérieur et supérieur à la société, moderne dans son apparence, amoindri dans sa réalité, autoritaire, voire dictatorial, dans tous les cas. Nous attendions de l'Etat qu'il se réalise, complète sa modernité et qu'il se démocratise. Nous pensions l'Etat comme une personne et du fait de cet anthropomorphisme, nous attendions ou espérions sa croissance.

Cet Etat à mon sens n'existe plus, cet Etat a été définitivement balayé par la révolution et quelle que soit l'évolution à venir nous ne reviendrons pas à cet Etat postcolonial moderniste et autoritaire. La peur de l'Etat n'existe plus, le Léviathan a été mis à mort. Le clivage principal n'oppose plus l'Etat à la société, il traverse désormais la société et a précisément pour enjeu l'Etat. Il en résulte que revendiquer de l'Etat un volontarisme moderniste n'est plus à l'ordre du jour. L'Etat n'agit plus, il est en jeu.

L'Etat était le lieu de l'expression d'une contradiction, d'une déchirure qu'il n'a pas pu dépasser et qu'il s'est contenté d'exprimer: sollicité par la modernité sans jamais vouloir l'atteindre et rappelé par la religion sans jamais vouloir s'y rendre, l'Etat postcolonial s'est installé dans la contradiction et la société et son élite ont, jusqu'à la révolution, tenté de le tirer vers l'un ou l'autre des termes de la contradiction. Cet Etat n'est plus, mais la contradiction qui le travaillait n'a pas disparu, elle s'est simplement déplacée et elle est aujourd'hui au cœur de la société civile. Et une partie de la société civile ne croit ni dans la nature moderne de l'Etat, ni dans la nature autonome du droit, une partie de la société civile veut un «Etat inachevé» et un droit désétatisé. Elle a peut-être tort, mais là n'est pas la question, la question est dans la coexistence de deux cultures politico-juridiques contradictoires dont la dialectique déterminera l'avenir de la Tunisie.

5. Cela signifie-t-il que, nécessairement, que cet avenir, que l'ordre nouveau à venir sera meilleur que l'ancien? Cela signifie-t-il que toute révolution est un progrès? Une telle vision procède d'un historicisme optimiste, de la conviction que l'histoire a un sens dans les deux sens du mot: une direction et une signification, que cette direction est la bonne et que ce sens est le progrès. Une telle attitude relève de la conviction, non de la science et elle est forcément subjective. Certes, toute révolution est, comme l'écrit Emmanuel Kant, «nécessitée par les vices du gouvernement», mais il n'est pas certain qu'elle mène toujours «à un meilleur ordre de choses», ce qui est certain par contre, c'est qu'il ne sera «plus permis de rétrograder le peuple vers son ancienne constitution».

6. Le présent recueil réunit des textes écrits au fil des dix dernières années. Nombre d'entre eux n'ont pas été publiés. Tous sont en rapport avec la révolution et ses effets politiques et juridiques. Ne figurent donc pas dans ce recueil mes écrits académiques portant sur d'autres questions. J'ai classé les textes ici publiés en trois catégories. Des écrits politiques qui ne prétendent toutefois pas au statut d'écrits en science politique et des écrits en droit constitutionnel classés eux-mêmes en deux catégories: des écrits de théorie du droit qui relèvent de ce que, dans les divisions académiques, on nomme «*théorie générale du droit*» et des écrits qui relèvent de ce qu'on nomme «*dogmatique juridique*» et qui traitent soit de l'ordre constitutionnel en général, soit de questions particulières. Certains de ces écrits marquent un temps désormais révolu, d'autres traitent de questions encore en suspens. ■



## Latifa Lakhdhar

# Une révolution et son contraire

Sa lecture d'historienne s'intéressant à la question religieuse autorise Pr Latifa Lakhdhar à examiner de près la situation en Tunisie, notamment depuis 2010. Vice-présidente de la Haute Instance Ben Achour, en 2011, ministre de la Culture dans le gouvernement Habib Essid (2015-2016), elle est au cœur d'une actualité riche en rebondissements. Dans son nouvel ouvrage intitulé *Une révolution et son contraire* paru aux Editions Nirvana, elle explique ce qui s'est passé en Tunisie depuis le 17 décembre 2010, pour comprendre ce qui interviendra depuis lors.



**Une révolution et son contraire**  
de Latifa Lakhdhar  
Editions Nirvana, 2020, 176 pages, 20 DT



L'analyse est approfondie : l'Islam et nous : l'impossible décolonialité, l'Occident et l'Islam : altérisation et culturalisme, des islamisants américains et français en soutien aux islamistes, entre une révolution contraire et le contraire d'une révolution, la plus déterminante des révolutions : la révolution des femmes, les sources d'un potentiel de résistance, l'Universel et les fragments et au-delà des cultures, par-delà le colonial : le patriarcat...

Latifa Lakhdhar, professeure à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, est l'auteure d'ouvrages de référence. Elle a publié notamment *al Islam at-tourouqi wa al qadhia al watania* (L'Islam confrérique et la question nationale) ; *Imraatu al-Ijmà* (Les femmes au miroir de l'orthodoxie islamique) et *De quoi demain sera-t-il fait ? Le monde arabo-musulman fait sa révolution.*

## Bonnes feuilles

L'histoire de la révolution tunisienne se raconte comme un témoignage, une passion, un vœu, un désir de progrès et de dignité, un rêve qui doit s'exaucer jusqu'à l'accomplissement, une apparition céleste qu'on voudrait transformer en réalité.

Elle se raconte, en même temps, comme une incertitude, un corps menacé, une angoisse, comme une peur qu'elle soit mise à mort et qu'elle rende l'âme.

Ma conviction, au terme de cette réflexion, est que cette révolution était portée, au départ, par une détermination populaire à « abattre le pouvoir pour libérer l'Etat », car, comme le note Samir Aita, avec « des républiques verrouillées, par des présidents à vie... », un pouvoir suprême s'est érigé au-dessus de l'Etat et des institutions bâties à l'indépendance, se donnant le moyen de durer ». Ce pouvoir qui était aussi toxique et dangereux pour la société que pour l'Etat lui-même a installé le pays dans une révolte en latence.

La révolution surgit pour libérer l'Etat, à la fois, de l'autoritarisme politique et du système d'inégalités sociales que ses orientations économiques n'ont cessé de générer depuis la fin des années soixante-dix du siècle dernier, en vue de le mettre dans un horizon de vrai changement vers la liberté, la dignité et la justice.

Cependant, au bout d'une dizaine d'années de révolution en crise, il semble qu'à part une parenthèse rapidement fermée où un parti politique a pu en 2014 accéder au pouvoir, à la faveur du slogan épidémique à la demande réelle de rendre à l'Etat sa prestance et sa majesté -parenthèse pendant laquelle l'idée même a très vite fait de s'évaporer d'ailleurs -, une large coalition d'acteurs anti-Etat a pu se constituer, regroupant aussi bien des acteurs politiques que des acteurs qui s'activent sur la scène socioéconomique. Cette congrégation dont les composants dominent la scène de la révolution agit de manière absolument contraire à sa visée, et chacun de ses membres prouve que son programme consiste bien à viser le pouvoir pour abattre l'Etat.

D'abord, les islamistes qui, au gré du rapport de force et des failles démocratiques, reviennent à leur projet de se venger d'un Etat qui a ébranlé leur schéma de référence et qui, cédant à la « peur stratégique » de perdre leur âme théocratique, prouvent par leur comportement politique que le consentement au modèle de l'Etat démocratique s'arrête à la dimension tactique et que « l'intéressant » pour eux se trouve ailleurs.

Ensuite, les populistes, qui font miroiter le projet d'enterrer l'idée d'un Etat de droit, idée encore à un niveau presque embryonnaire, pour celle d'une société de droit, à savoir « un transfert de l'Etat dans le peuple », alors même que

ce dernier n'a de réalité ni sur un plan sociologique, ni sur un plan politique, n'étant qu'une chimère qu'on dresse contre l'Etat et ses élites par une mobilisation de l'affect et du ressentiment.

Et enfin, les nostalgiques d'un pouvoir qui a déjà lui-même consacré ce que les spécialistes en sciences politiques appelle « l'Etat effondré caché », à savoir un Etat dont l'ébranlement réel était masqué par un pouvoir autoritaire incapable de répondre aux demandes sociales autrement que par la répression et dont les conséquences sont perceptibles jusqu'à présent sur le plan de la santé, de l'éducation, de l'emploi, du transport...

Sur un autre plan, à la faveur même de son affaiblissement, l'autorité de l'Etat se trouve de plus en plus entamée par les effets d'une recombinaison sociale parasitaire, où les sources de richesses et de promotion sociale se déplacent en grande partie vers l'économie informelle, vers celle de la contrebande et vers la sphère de la corruption, produisant des acteurs qui ne peuvent s'activer qu'au prix de sa déstabilisation et de son délitement.

Cette coalition a réussi à mener la révolution vers un Etat failli, qui arrive difficilement à imposer son autorité et qui aussi déséquilibrant et dangereux qu'un Etat autoritaire, fait régner par sa faiblesse une ambiance de désespoir qu'on peut saisir à travers une quantité de phénomènes : la migration des compétences, la migration illégale des jeunes, la délinquance et la violence sociale, la défiance par rapport à l'école ...

En regardant autour de nous, il est facile de constater que là où l'Etat a été abattu, la révolution a échoué et de saisir que si pour les autres pays arabes ayant connu un début de révolution, celui-ci a été exécuté dès le commencement, il est pour la révolution tunisienne un acte en cours qui diminue de jour en jour les chances du pays d'accéder au bonheur public.

Aussi est-il permis de conclure que s'il y avait un programme prioritaire et urgent pour la Tunisie d'aujourd'hui et de demain, il serait celui de sauver la révolution du naufrage en libérant l'Etat de ses vieux démons, mais aussi de ceux qui visent le pouvoir dans le but de l'abattre. ■

DANS UN MONDE QUI CHANGE,  
OÙ QUE VOUS SOYEZ,  
RESTEZ CONNECTÉS À VOTRE BANQUE.



## UBCI MOBILE

- Accès direct à vos comptes via Mobile et Tablette.
- Gratuité pour les clients détenteurs d'UBCINET.
- Téléchargez l'application sur App Store ou Google play.
- Bénéficiez de la gratuité d'adhésion à UBCINET jusqu'au 30 juin 2020.

www.ubci.tn | Centre de Relations Clients : 70 000 050



La banque  
d'un monde  
qui change

## Nation C'est déjà **demain**



• Par Habib Touhami

Selon certaines projections des Nations unies effectuées à partir des résultats du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) de 2014, la population de Tunisie atteindrait 11,8 millions en 2029 (hypothèse basse) ; 12,5 millions (hypothèse moyenne) et 13,2 millions (hypothèse haute). En 2044, la population tunisienne atteindrait 11,726 millions (hypothèse basse) ; 13,085 millions (hypothèse moyenne) et 14,487 millions (hypothèse haute). Le temps où la population du pays doublait d'effectifs en à peine un quart de siècle et triplait en un demi-siècle est donc révolu. Toutefois, le pays aura à faire face malgré tout à des évolutions démographiques dont les conséquences socioéconomiques et environnementales seront lourdes pour le milieu, la santé, la protection sociale et l'économie.

**P**ourtant, aucun débat national sérieux n'a été initié à ce sujet révélat, si besoin est, l'incapacité du politique à préparer l'avenir. Il est vrai que la confusion des termes entre l'économique et le démographique perdure encore bien qu'elle ait conduit le pays par le passé à très mal gérer les problématiques de l'emploi, du chômage et des équilibres financiers de la sécurité sociale.

En effet, 2029 ce n'est pas du long terme démographique qu'il s'agit mais bien du court terme. Certes, aucun « standard » reconnu ne définit précisément la durée du court, du moyen et du long terme en démographie. Le fait est qu'elle diffère sensiblement de la durée du court, du moyen et du long terme en économie. Si l'on prend l'exemple du court terme en économie, six mois à un an, cela pourrait avoir un sens (surtout en finances), mais ce n'est nullement le cas en démographie. Que la population d'un pays augmente ou diminue en un an, trois ou même cinq, mérite que l'on s'y attarde, mais aucune conclusion pertinente ne peut en être tirée. Ainsi, l'augmentation de l'ISF entre 2004 et 2014 est-elle palpable, mais elle n'a pas signifié pour autant un retournement définitif des tendances de la fécondité dans le long terme démographique. Treize ans après, l'ISF est revenu à son niveau de 2004-2005. L'INS note à ce sujet, avec juste raison, que la hausse de l'ISF entre 2004 et 2014 ne résulte pas d'une modification significative des normes et des comportements sociaux, déterminant capital de la natalité à long terme, mais de la pyramide des âges, d'un changement du calendrier de la nuptialité et aussi de l'augmentation du nombre de mariages suite à l'entrée en nombre des cohortes nées il y a trente ou quarante ans.

### Projection des Nations unies (population en 1000)

Année	Basse fécondité		Moyenne fécondité		Haute fécondité	
	Population	ISF	Population	ISF	Population	ISF
2014	11.032	2,46	11.117	2,46	11.202	2,46
2019	11.418	2,36	11.680	2,42	11.942	2,43
2024	11.665	2,18	12.151	2,28	12.637	2,37
2029	11.803	1,98	12.504	2,09	13.205	2,30
2034	11.849	1,83	12.752	1,96	13.656	2,25
2039	11.823	1,75	12.937	1,92	14.062	2,22
2044	11.726	1,72	13.085	1,91	14.487	2,21

Source : INS

# LE TIVOLI COMME VOUS NE L'AVEZ JAMAIS VU !



[www.ssangyongtunisie.com](http://www.ssangyongtunisie.com)



## TIVOLI EXPRESS YOURSELF!

 SsangYongTunisie.Officielle

**TUNIS** - Rte de Sousse, GP1 Km7 2033 - Mégrine  
Tél. : (+216) 70 130 070 - 70 130 060  
Fax : (+216) 71 425 253

**SOUSSE** - Rte de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse  
Tél. : (+216) 70 130 040 - 70 130 050  
Fax : (+216) 73 343 233

**SFAX** - Rte de Gabes, bvd de l'environnement, Km 2,5 - Sfax  
Tél. : (+216) 70 130 020  
Fax : (+216) 74 281 020

**GABES** - Rte de Tunis Km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabès  
Tél. : (+216) 70 130 090  
Fax : (+216) 75 274 151

**AUTOMOBILES ZOUARI**  
CONCESSIONNAIRE / SAV VÉHICULES DE TOURISME

### ISF et naissances

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Naissances	177632	182478	183807	192401	196874	198012	204288	206403	217738	222962	225887
ISF	2,16	2,17	2,15	2,20	2,22	2,20	2,22	2,21	2,31	2,41	2,46
Années	2015	2016	2017	2018	2019	2020					
Naissances	222534	219441	208000	202694	188806						
ISF	2,30	2,31	2,21	2,17							

Source : INS

Quoi qu'il en soit, la population tunisienne a été estimée au 1er Juillet 2019 à 11.658.341, ce qui situe l'estimation plus près des résultats des projections de l'hypothèse moyenne que celles des hypothèses basse ou haute. Et pour remettre les choses dans leur contexte, on notera que la population de Tunisie a continué à s'accroître depuis le recensement de 1921, passant de 2,094 millions à 2,411 millions en 1931 et à 3,231 millions en 1946 (10% d'étrangers en moyenne). En 1956, date de l'Indépendance, la Tunisie comptait déjà 3,783 millions d'habitants (9%

d'étrangers). Malgré le départ massif de la population étrangère entre 1956 et 1966 et la première vague d'immigration, la population de Tunisie a continué à s'accroître pour atteindre 4,533 millions en 1966 (1,5% d'étrangers), 5,588 millions en 1984, enregistrant lors de la période 1975-1984 le taux d'accroissement le plus élevé jamais enregistré (2,5%) dans le pays. Or ce taux n'a été que de 1,03% au cours de 2004-2014 contre 1,21% au cours de la période 1994-2004, annonçant ainsi le déclin relatif du croît démographique comme l'indique le tableau ci-dessous.

### Evolution de la population de Tunisie depuis 1966 en 1000

Année	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Population en 1000	4533,3	5588,2	6966,2	8785,4	9910,9	10982,5
Croît démographique annuel moyen		117,2	153,1	181,9	112,6	107,2
Taux d'accroissement	1,8%	2,3%	2,5%	2,3%	1,2%	1,03%

Source : INS

S'agit-il d'une tendance qui pourrait s'inverser dans le long terme démographique, c'est-à-dire au-delà de 15 ans et plus, à l'horizon 2029 ou 2044 par exemple? La réponse est non, et quoique pensent les tenants irréductibles d'une natalité « dirigeable » ou retournable, le croît démographique annuel moyen sur une longue période de la population tunisienne ne pourra pas revenir à son niveau moyen de 1956-1994 et ce en dépit de la hausse de l'ISF à certaines périodes. Avec le vieillissement de la population, le nombre annuel de décès a fini par peser sur le croît démographique annuel pendant que le nombre annuel de naissances

a vu son influence diminuer relativement. D'autres constats viennent réconforter cette analyse.

1- Dans la société tunisienne telle qu'elle est, le mariage reste le seul cadre légal, accepté socialement et culturellement pour la procréation. Même dans les milieux sociaux les plus « évolués », les mentalités et les réflexes sociaux n'ont pas évolué au point d'accepter le concubinage et les enfants nés hors mariage. De ce fait, l'âge au premier mariage reste le déterminant fondamental du niveau de la fécondité. Plus il augmente, moins est la fécondité.

### Evolution de l'âge moyen au premier mariage (en années)

Année	1966	1975	1984	1994	2004	2014
Hommes	27,1	27,2	28,1	30,3	32,7	33,0
Femmes	20,9	22,6	24,3	26,6	29,1	28,6
Ecart	6,2	4,6	3,8	3,7	3,6	4,4

Source : INS

2 - L'âge au premier mariage des femmes est dépendant essentiellement de leur niveau d'instruction. Une différence subsiste encore par milieu, certes,

mais plus le niveau d'instruction s'élève, moins importante est cette différence.

**Age moyen au premier mariage des femmes en 2014 selon le niveau d'instruction et le milieu**

Milieu	Néant	Primaire/Equiv.	Secondaire et 2 <sup>ème</sup> cycle de base	Supérieur	Total
Communal	20,7	22,6	23,4	25,6	22,8
Non communal	20,9	22,5	22,7	25,5	21,7
<b>Total</b>	<b>20,8</b>	<b>22,6</b>	<b>23,3</b>	<b>25,6</b>	<b>22,5</b>

Source : INS

**Sur quoi faut-il conclure à ce stade ?**

1 - La natalité et la fécondité sont des phénomènes démographiques dont l'évolution doit être regardée dans le long terme. Elles sont en effet multidimensionnelles et multifactorielles par nature et complexes à analyser dans le court et le moyen terme. Croire comme certains le pensent qu'on peut les influencer durablement par des mesures de nature matérielle ou doctrinale est une hérésie. A moins d'interdire aux Tunisiennes l'accès libre à l'enseignement et au travail, l'ISF ne pourra pas revenir à son niveau de 1966 (7,2), ni à son niveau de 1975 (5,8), 1984 (4,7) ou 1994 (2,9).

2- Il existe une relation solide entre la fécondité et le niveau d'instruction des femmes. Certes, le nombre moyen d'enfants augmente en fonction de l'âge de la mère, mais on constate que le niveau d'instruction de la femme interfère sur son rythme d'évolution. Au total, plus élevé est le niveau d'instruction, moins élevée est la descendance finale. Toutefois, on constate qu'entre 2004 et 2014, la descendance finale des femmes a baissé partout mais c'est dans le gouvernorat de Kébili qu'elle a baissé le plus. Ceci n'est pas sans rapport avec le célibat et l'âge du premier mariage à Kébili.

3 - Les migrations intérieures jouent un certain rôle dans le vieillissement prématuré de la population dans certaines régions en manque de développement socioéconomique et le maintien de la fécondité à un certain niveau dans certaines régions plus développées et ce en raison de la composition par âge et du niveau d'instruction des migrants.

4 - Les polémiques qui perdurent depuis une dizaine d'années sur le célibat, l'âge du premier mariage et la polygamie apparaissent d'autant plus irrationnelles et nocives qu'elles empêchent de se pencher avec sérieux sur des problématiques plus déterminantes pour l'avenir du pays : la répartition spatiale de la population, le vieillissement, le taux de dépendance, etc.

« ...En 2044, la population tunisienne atteindrait 11,726 millions (hypothèse basse) ; 13,085 millions (hypothèse moyenne) et 14,487 millions (hypothèse haute). Le temps où la population du pays doublait d'effectifs en à peine un quart de siècle et triplait en un demi-siècle est donc révolu.... »

## Avec le service E-Business, gérez le compte de votre entreprise à tout moment et en toute sécurité.

QNB met à votre disposition le service E-Business, un package à multiples avantages qui vous permet de :

- Consulter le solde et les opérations du compte.
- Télécharger le relevé de compte en ligne sous : Excel, PDF et Word.
- Effectuer des virements multiples instantanés de salaires et autres règlements.
- Bénéficier du système « Exécutant / Contrôleur », grâce à l'outil de sécurité "Token".



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez [qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)

# wininti

by BH ASSURANCE

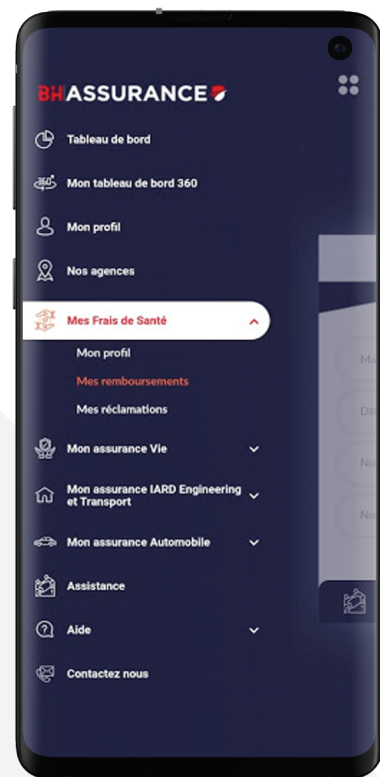
## تقضي شورك ل'application

إلي تعمل بيها كل شئى وين ما تكون

# #1

Première application mobile omnicanale dans le secteur des assurances en Tunisie

100% en ligne Payez moins cher Votre protection à portée de main



LA DÉCLARATION DE SINISTRE **AUTOMOBILE EN LIGNE.**



**SOUSCRIPTION 100% EN LIGNE DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE ET MULTIRISQUE HABITATION.**



LE PAIEMENT SÉCURISÉ DE VOS ÉCHÉANCES.



LA SIMULATION DE TARIF DE VOTRE ASSURANCE **AUTOMOBILE ET MULTIRISQUE HABITATION.**



LE SUIVI DE VOS **FRAIS DE SANTÉ ET DE VOS SINISTRES.**



RDV sur [bit.ly/wininti](https://bit.ly/wininti)

BH ASSURANCE

Nation

## «La stratégie de Shahrzade» d'Abir Moussi



Par Slaheddine Dchicha

S'il est aujourd'hui admis par tous que le colonialisme a été un épisode violent, souvent féroce et toujours humiliant dans l'histoire des relations entre les pays, les peuples et les cultures, il arrive encore que l'on occulte ou néglige le caractère agressif de la pénétration étrangère durant les années qui précédèrent de peu l'occupation directe. L'attention se limitant généralement à la description des difficultés d'un pouvoir local en proie à des difficultés budgétaires et leur cortège d'errements, d'incurie et de corruption. Or, l'arrivée des troupes coloniales ne fut, si l'on ose dire, que l'aboutissement politico-militaire d'un impérialisme occidental qui se manifesta d'abord sous la forme d'une agression à caractère économique et financier menée par des banquiers et des industriels «bon teint» mais aussi par une nuée d'affairistes et d'aigrefins.

# A

en croire les sondages, le Parti destourien libre (PDL) d'Abir Moussi, qui depuis 2019 compte modestement 17 députés, est désormais la première force politique en Tunisie. En effet, après avoir été accrédité en juillet dernier de 28% et en septembre de 36% des intentions de vote, le voici à la fin novembre, selon le même institut de sondage Emrhod Consulting, augmentant son avance et confortant sa première place avec 38% des intentions de vote.

Même si les sondages, on le sait, ne font que refléter l'état de l'opinion à un moment donné et même si de l'intention au vote effectif, la distance est grande, il s'impose de s'interroger

sur les raisons de l'ascension fulgurante et désormais continue de cette formation politique.

### Astar is born

A ses débuts sous une autre appellation et une autre présidence, ce parti était modeste et n'a obtenu en 2014 que des résultats insignifiants. En 2016, il s'est donné un nouveau nom et une nouvelle présidente et depuis, il n'a cessé de progresser et de gagner en importance.

A cela différentes raisons dont la première est le contexte politique. En effet, le paysage politique tunisien se trouve sinistré par l'effritement continu des partis politiques. Effritement dû d'une part à la forte abstention et à la multiplicité des formations politiques estimées à plus de 200, d'autre part



à la déception des citoyens par les différents gouvernements qui se sont succédé depuis la Révolution, à la peur et au sentiment d'insécurité qu'ils éprouvent et à la nostalgie d'un régime autoritaire et répressif mais désormais perçu comme rassurant et protecteur. Le deuxième facteur qui favorise le succès de Madame Moussi, c'est le dense réseau de soutiens dont elle bénéficie, constitué de personnalités de l'ancien régime encore très influentes et disposant d'une expertise et d'un savoir-faire certains.

Quant au dernier facteur, il tient à l'intéressée elle-même. Abir Moussi est dotée d'un physique imposant et à la fois avenant qui, ajouté à une personnalité forte et à un verbe haut, lui donne une aura et un charisme indéniables.

البنك  
التونسي

BANQUE DE TUNISIE

# CARTE JEUNESSE



**Avec la carte Jeunesse...  
jamais votre enfant ne sera à court d'argent.**

**Par un simple clic sur votre smartphone vous pouvez instantanément alimenter la carte jeunesse de votre enfant via BTMobile, BTNET 24/24 et 7/7.**

- Carte pré chargée
- Carte rattachée au compte du parent
- Carte de retrait de tous les distributeurs BT et autres banques
- Carte de paiement auprès de tous les commerçants affiliés au réseau VISA et MasterCard
- Carte permettant le chargement instantané du GSM quel que soit l'opérateur

**Un conseiller clientèle en agence sera à votre écoute pour vous accompagner.**



Centre de Relation Client Banque de Tunisie  
Email : [callcenter@bt.com.tn](mailto:callcenter@bt.com.tn)  
Tél : 81 10 12 12

[www.bt.com.tn](http://www.bt.com.tn)

Cependant, tous ces éléments n'appartiennent pas exclusivement à Abir Moussi et se trouvent partagés, dans des proportions certes variables, par plusieurs membres du personnel politique tunisien. Alors pourquoi est-elle la seule à les mettre à profit?

## Raconte-moi une histoire

C'est là qu'intervient le storytelling, cette technique de communication qui semble être pratiquée, consciemment ou pas, par le PDL et sa présidente et qui consiste à mettre en récit tout acte politique tel qu'une campagne électorale, une réforme ou une loi... Cependant, cette mise en récit se doit de prendre impérativement la forme narrative du conte et requiert donc, comme tout conte, outre une quête dont la réalisation se heurte à des obstacles, des protagonistes bien caractérisés et stylisés jusqu'à la caricature.

Ainsi à en croire Abir Moussi, à la lire, l'entendre et surtout la voir agir, le narratif pourrait être reconstitué comme suit : «kan ya makan...un merveilleux petit pays nommé Tunisie où régnaient le calme et la prospérité grâce à la sagesse de ses dirigeants jusqu'au jour où des traîtres se sont associés à des malfaiteurs étrangers pour semer le trouble, le chaos et la violence...

Ces factieux auraient été menés par un méchant vieillard qui s'est très tôt opposé au fondateur de la nation et à son héritier et successeur. Il aurait profité de la confusion générée par le complot pour prendre le pouvoir et s'atteler à l'instauration d'un régime théocratique, remettant ainsi en cause et altérant l'identité et l'exception tunisiennes. Il aurait, par ailleurs, dépêché de nombreux jeunes au jihad et serait même impliqué dans le terrorisme, voire dans des assassinats politiques...

Face à ces marchands de religion, à ces «khwenjias» s'est dressée une jeune et jolie avocate d'origine modeste qui, à force de travail et d'obstination, est

parvenue à la tête d'une formation politique et depuis lutte pour la préservation de l'héritage de Bourguiba et surtout n'hésite pas à afficher courageusement sa fidélité au dictateur déchu, Ben Ali.»

On le voit donc, cette femme moderne et émancipée s'oppose farouchement à Rached Ghannouchi, président à la fois de l'ARP et du parti islamiste Ennahdha. Et leur opposition va jusqu'à la langue. Alors que le «Cheikh» utilise un arabe proche-oriental connoté étranger et «frériste», la jeune «passionaria», en digne fille du peuple, «houmania» et moderniste, manie l'arabe dialectal connoté national même s'il est citadin et tunisois plutôt que tunisien.

Ainsi, dans ce récit, le monde se trouve simplifié et schématisé. Il y aurait d'un côté, la jeunesse, la modernité, la tunisianité laïque et fidèle à l'héritage bourguibien, et de l'autre, la vieillesse, la tradition obscurantiste, le passéisme salafiste et la nostalgie du khalifat... vision binaire et manichéenne!

## Une série nommée Abir

Mais il ne suffit pas de raconter des histoires, encore faut-il captiver sans cesse l'attention et sans cesse susciter et entretenir l'émotion chez l'auditeur-cible, ce qu'a parfaitement réussi à faire Shahrazade puisque, comme chacun le sait, elle est parvenue à entretenir le désir et à relancer le suspense durant mille et une nuits. Ce savoir-faire ancien a été récemment revisité et théorisé aux Etats-Unis par Ira Chernus<sup>(\*)</sup>, professeure à l'Université du Colorado, et en France par le chercheur Christian Salmon<sup>(\*\*)</sup> et depuis, son usage s'est répandu en marketing et dans la communication politique.

Et c'est ce même savoir-faire que l'on voit appliqué par le PDL et par sa présidente. En effet, Abir Moussi est omniprésente : au Parlement, sur les plateaux de télévision, à la radio, devant le siège de l'Union internationale des savants musulmans (Uism) à Tunis, à la

Cité de la culture pour soutenir les artistes...partout!

Maîtresse des horloges, elle impose son agenda et ses thématiques à ses adversaires politiques : elle multiplie les déclarations, les dénonciations et les motions, intente des procès, organise les interventions, les manifestations, les grèves, les sit-in...Le tout sous le regard de ses concitoyens qu'elle rend témoins de ses actions par la parole, l'écrit et l'image. Cet activisme incessant et répétitif est administré quotidiennement à l'instar des épisodes d'un feuilleton ou d'une série dont raffolent les Tunisiennes et les Tunisiens. Cependant, afin que l'addiction s'installe, il faut éviter la lassitude et la banalisation et donc entretenir le clivage, voire le conflit, en suscitant la polémique, et en provoquant le «clash», ce en quoi excelle Madame Moussi dont la marche vers le pouvoir peut sembler inexorable.

Inexorable, tant que les citoyens lui prêtent confiance mais au moindre doute, la magie s'évanouit et le charme cesse d'opérer. Or certains éléments portent au scepticisme : le ralliement de Mohamed Ghariani, le dernier secrétaire général du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) comme conseiller de Rached Ghannouchi fait voler en éclats la vision manichéenne et binaire qu'entretient Abir Moussi entre les destouriens modernes et progressistes et les kwenjias obscurantistes et réactionnaires. D'autant qu'ils présentent plus d'un point commun. Ainsi sont-ils tous les deux contre l'égalité dans l'héritage et contre la dépénalisation de l'homosexualité sous prétexte de préserver la famille. Par ailleurs, le PDL et Ennahdha ne sont-ils pas l'un comme l'autre sous influence étrangère même si le parrain de l'un est le Qatar et celui de l'autre les Emirats arabes unis !... Bonnet blanc, blanc bonnet !.■

S.D.

<sup>\*</sup>Ira Chernus, «Karl Rove's Scheherazade strategy», 7 juillet 2006, Tomdispatch.com.

<sup>\*\*</sup>Christian Salmon, *Storytelling, La Découverte*, 2017

Nation

# Développement du Sahara

## Un levier de croissance et de création d'emplois pour la région de Tataouine

«On montre ce qu'on peut faire et non ce qu'on doit faire...»

La reprise du rythme normal de la production de pétrole et de phosphate passe essentiellement par le développement des régions productrices de ressources naturelles (principalement Gafsa et Tataouine), afin de répondre aux attentes et aspirations de la population locale. Pour réussir la mise en œuvre de ce développement dans les meilleurs délais, il est impératif d'avoir pour chaque région une vision globale basée sur une approche participative et d'appropriation, à travers quatre axes principaux, à savoir le développement humain, le développement social, le développement économique et le développement écologique.



• Par Khaled Kaddour

**D**ans ce qui suit, je propose un aperçu des projets à mettre en œuvre dans la région de Tataouine et qu'on a initiés par le lancement, début 2018, du plus grand projet de production d'électricité à partir de l'énergie solaire dans la région de Borj Bourguiba (délégation de Remada). Malheureusement, il n'y a pas eu de continuité pour la réalisation des autres composantes de cette première phase du projet.

Le développement intégré du Sahara tunisien est un projet structurant pour une relance économique durable par l'énergie renouvelable. Il permet de concilier les transitions économiques, énergétiques et écologiques. De même, il offre à la Tunisie un potentiel de croissance et de création d'emplois. L'objectif principal de ce projet stratégique multidimensionnel est de valoriser les potentialités de la région, de promouvoir un développement durable et de renforcer la sécurité des frontières sud du pays. C'est un nouveau levier de croissance pour le pays.

Ce projet a été présenté à l'ancien Chef du gouvernement lors de notre première rencontre le 23 août 2017. Il a été annoncé, pour la première fois, devant l'Assemblée des représentants du peuple lors de la séance de vote de confiance au nouveau gouvernement d'union nationale le 11/9/2017 et lors de la déclaration du gouvernement relative au budget de l'Etat pour l'année 2018.

### Une capitalisation des expériences

Ce projet vise un développement intégré d'une zone frontalière entre l'Algérie et la Libye, qui s'étend sur environ le 1/5e de la superficie totale du territoire national (voir carte). C'est une région vierge qui, d'une part, regorge de ressources hydriques abondantes (nappe continentale intercalaire) et, d'autre part, possède un taux d'ensoleillement parmi les plus élevés au monde (irradiations solaires d'environ 2 000 kwh/m<sup>2</sup>/an).

Il concerne le gouvernorat de Tataouine (environ 39 mille km<sup>2</sup>) et pourra s'étendre aux gouvernorats de Kébili (22 mille km<sup>2</sup>) et Médenine (9 mille km<sup>2</sup>). Totalisant 70 mille km<sup>2</sup>, soit 40% environ du territoire national.

La réalisation de ce projet structurant dans la partie sud du Sahara conforte la position de la Tunisie, qui s'est intégrée résolument dans les objectifs d'un développement durable respectueux de l'environnement et des dispositions énoncées par la Convention cadre sur les changements climatiques de Paris (COP 21). A mentionner aussi la capitalisation



des expériences menées, depuis 30 ans, à Rjim Maatoug (2 500 ha irrigués, profitant directement à plus de 1 500 familles) et à El Borma (50 ha en plein désert perchés entre deux dunes de sable). La lutte contre la désertification s'ajoute en atout de valeur. Le retour en investissement est édifiant. Autant d'acquis qui nous ont incités à concevoir ce nouveau projet de développement du Sahara.

### Une vision globale

Ce projet s'inscrit dans une vision globale de développement durable. Sa gouvernance se base sur une approche participative impliquant la population locale et favorisant un partenariat public-privé pour la réalisation des différentes composantes. Son pilotage pourrait être attribué à une société d'intérêt économique qui bénéficie des facilités nécessaires

pour le marketing du projet, la mobilisation des partenaires et la négociation avec les investisseurs. Les principales retombées du projet sont au nombre de sept, à savoir :

Le renforcement de la sécurité de cette zone frontalière, sensible du point de vue stratégique, afin de la prémunir contre les menaces terroristes et les réseaux de contrebande.

La fixation de la population locale des zones frontalières et reculées du pays.

Le développement des énergies renouvelables en valorisant l'énergie solaire abondante dans le désert pour la production d'électricité.

La promotion de l'agriculture saharienne biologique par l'aménagement des terres agricoles

et la création de nouvelles oasis aux alentours des localités, à savoir Remada-Borj Bourguiba, Dhehiba, Maghrouga, El Borma et Borj El Khadhra. L'exploitation des pâturages présente aussi des atouts pour la région.

L'impulsion du tourisme désertique par la mise en place d'une infrastructure permettant la promotion d'activités touristiques et de loisirs, notamment le développement de circuits touristiques et culturels, la promotion du tourisme écologique par la création d'une réserve naturelle et la mise en valeur du patrimoine naturel.

La création de zones protégées dans les zones arides pour préserver la diversité biologique et l'équilibre écologique, en l'occurrence en présence d'un certain nombre d'animaux sauvages rares capables

de s'adapter et de coexister dans des conditions naturelles difficiles telles que (l'outarde houbara - Chlamydotis).

L'intégration de cette région frontalière au corps du territoire national par la mise en place d'une infrastructure routière et la connexion aux réseaux électrique et de télécommunications. Et enfin, l'implémentation des nouvelles technologies désertiques à travers la création d'un centre

international d'application et d'expérimentation des technologies adaptées au désert. Ce centre pourrait être une station d'observation, de mesure et d'essai de technologies innovantes.

**Un partenariat à consolider**

Il est à signaler que des démarches ont été entreprises auprès des institutions internationales (Banque mondiale, Pnud, AFD, GIZ...) afin de

solliciter leur appui à ce projet stratégique pour le pays. Une série de réunions a été organisée avec ces institutions pour leur présenter le projet et prospector leur prédisposition pour l'accompagnement. La BM a proposé un financement pour la finalisation des études et le Pnud a apporté son soutien pour l'accompagnement et l'organisation des ateliers de réflexion et de concertation. Le premier a été organisé le 2 août 2018 avec la participation

## Composantes du projet

- **Composante A :** aménagement des périmètres publics irrigués et infrastructures de base (580 ha d'oasis, désenclavement de la zone du projet, infrastructure d'accueil des exploitants et locaux administratifs).
- **Composante B :** plantations arboricoles oasiennes (acquisition de plants...).
- **Composante C :** appui institutionnel et mesures d'accompagnement (équipements à affecter aux structures liées à la gestion du projet, aux études, à la formation et aux mesures de soutien et d'appui à la production et à la commercialisation des dattes et autres produits de la région).
- **Composante D :** entretien et fonctionnement des biens du projet.

Schéma de développement agricole : agriculture oasienne en trois étages (palmier dattier, arboriculture fruitière et cultures annuelles) plus intégration de l'élevage ovin.

**La superficie des périmètres concernés par cette phase s'élève à 1 000 ha répartie entre 2 tranches**

- 400 ha aux alentours de Remada,
- 600 ha à Borj Bourguiba à affecter aux bénéficiaires comme suit,
- 20 lots aux diplômés de l'enseignement

- **supérieur et à des techniciens sur une superficie de 150 ha,**
- **150 lots au profit des petits exploitants à raison de 3 ha par lot, soit environ 450 ha.**

**Coût du projet :** 120 millions de dinars.

L'installation d'une centrale photovoltaïque à Borj Bourguiba d'une puissance de 200 MW

Ce projet a été inscrit par le ministère de l'Energie dans le programme de l'accélération de la mise en œuvre du Plan solaire tunisien et de la diversification des sources de production d'électricité à travers la promotion des énergies renouvelables. Un appel d'offres a été lancé le 23 mai 2018 dans le cadre des concessions, et ce projet a été octroyé à la société Scatec Solar avec un prix très compétitif d'environ 70 millimes/kwh. C'est la seule composante du projet qui a été initiée. Ce projet s'étend sur une superficie de 400 hectares.

**Composantes du projet**

Conçu pour être réalisé en mode Partenariat public-privé (PPP), ce projet couvre les études, la fabrication en usine, la fourniture, le transport à pied d'œuvre, le montage sur site, la pose, les essais et la mise en service industriel des équipements électromécaniques, ainsi que les ouvrages de raccordement au réseau électrique (225 kV) et l'évacuation de l'énergie produite.

## Les étapes du projet

**La 1ère phase (2018-2021)** a été dédiée principalement à la mise en œuvre de la première tranche de la route en partant de la localité de Remada pour atteindre Borj El Khadhra, le renforcement des réseaux électriques et de télécommunications jusqu'à Borj Bourguiba, l'aménagement de 5 000 hectares de terrains agricoles et à l'installation de 200 MW d'énergie solaire ainsi que la création du Centre international d'application et d'innovation pour accompagner le projet.

**La 2e phase (2022- 2025)** sera réservée à l'aménagement de 15 000 hectares supplémentaires de terrains agricoles,

à l'installation de 500 mégawatts d'énergie solaire avec stockage et à la poursuite de l'extension des infrastructures.

**La 3e phase (2026-2035)** sera dédiée à l'aménagement de 30 000 hectares de terrains agricoles, à l'installation de 1 000 mégawatts d'énergie solaire avec stockage et au renforcement des infrastructures.

Au total, il est prévu de développer 50 000 hectares, l'installation de 1 700 MW d'énergie solaire en des infrastructures.

**Coût du projet**

Le coût estimatif du projet s'élève à 600 millions de DT répartis comme suit : 550 millions de DT pour la centrale photovoltaïque, 25 millions de DT pour la connexion au réseau électrique et 25 millions de DT pour la station d'évacuation de l'énergie produite.

**Délais de réalisation**

La durée de réalisation du projet est estimée à 18 mois.

La production d'énergie électrique annuelle prévue est de 320 gigawattheures et l'économie annuelle en gaz naturel est évaluée à 70 Tep. Le taux d'intégration locale est estimé à 40 %.

**Le développement des infrastructures**

Le développement des différents réseaux d'infrastructures routières et de télécommunications et la construction d'un village.

Extension du village de Borj Bourguiba par la construction d'un village de 225 logements et la mise en place d'infrastructures de base (eau potable, électricité, école, dispensaire, mosquée, café, mini-souk, maison des jeunes, local administratif...) et ce, pour fixer la population.

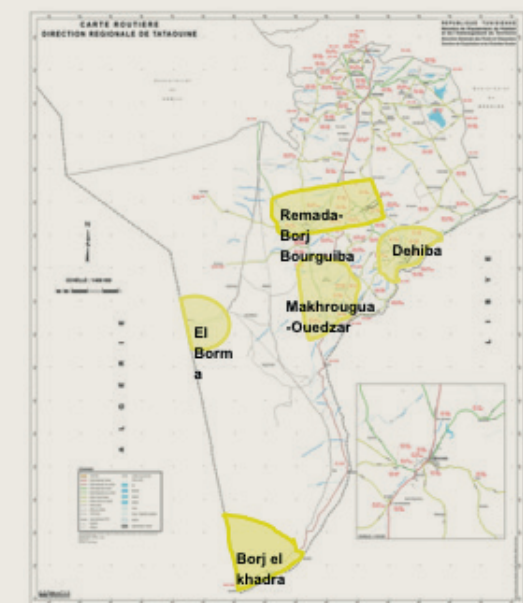
Le coût global est évalué à 20 millions de DT.

**Construction de la route reliant Remada à Borj Bourguiba**

L'aménagement de la route reliant Remada à Borj Bourguiba d'environ 30 km. Le coût s'élèverait à 15 millions de DT.

Il est nécessaire de voir autrement le développement des régions productrices de ressources naturelles et d'accélérer la mise en œuvre des projets économiquement rentables pour créer de la richesse et des emplois stables et durables.

**Carte - Situation géographique**







des départements concernés, le gouvernorat de Tataouine, les organismes de développement et la société civile.

La diplomatie tunisienne a joué un rôle important pour faire connaître ce projet auprès de nos partenaires, notamment européens et asiatiques, qui ont témoigné un intérêt particulier pour soutenir la réalisation de ce projet. Plusieurs réunions ont été organisées à Tunis et à l'étranger en présence de hauts responsables. Il y avait une dynamique diplomatique qui malheureusement n'a pas été poursuivie.

#### Plan d'action à court terme 2018 - 2021

Ce plan d'action concerne le développement de la région entre

Remada et Borj Bourguiba et englobe les composantes suivantes:

#### La création d'un nouveau pôle d'oasis et périmètres irrigués aux alentours de Borj Bourguiba et Remada

Le projet est basé sur l'étude réalisée par le Centre national d'études agricoles (Cnea, 2018). Elle consiste en la création de périmètres irrigués et d'oasis dans les zones de Remada-Borj Bourguiba, Lorzot et Oued Zar, moyennant la mobilisation des ressources en eau du Continental intercalaire.

#### Objectifs du projet

- Diversification de l'économie régionale,

- Création d'emplois ou de sources de revenus dans le gouvernorat de Tataouine caractérisé par un taux de chômage élevé,

- Peuplement des zones frontalières et reculées du pays.

- Mobilisation rationnelle des ressources en eau du Continental intercalaire,

- L'intégration de l'énergie solaire dans le pompage au niveau des 7 puits programmés.

- La réalisation des travaux de lutte contre la désertification et de sauvegarde du milieu naturel à travers le reboisement, la mise en place de brise-vent, etc..

R.Z.

## CESSION DE 100% DU CAPITAL DE LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN « JNAYNA »

### Objet de l'appel à manifestation d'intérêt :

Al Karama Holding informe que les associés de LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN « JNAYNA » (la « Société » ou « Jnayna-Sarl »), envisagent de céder, sur Appel d'Offres, 100% du capital de la Société (les « Parts Sociales »), opérant dans le secteur de la promotion immobilière et l'aménagement urbain.

Le cabinet ECC Mazars a été retenu par Al Karama Holding comme conseiller exclusif (le « Conseiller ») pour l'assister dans la réalisation de l'opération de cession (l'« Opération »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (l'« AMI ») a pour objectif 1- d'informer les investisseurs de cette Opération, 2- de décrire le processus de cession décidé et 3- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de participation à l'Opération.

### Présentation de la société :

LA SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET D'AMENAGEMENT URBAIN « JNAYNA » est une société à responsabilité limitée (SARL) opérant dans le secteur de la promotion immobilière et d'aménagement urbain constituée courant l'exercice 2000. Son capital social actuel est de 4 600 000 dinars tunisiens.

La société est propriétaire d'un terrain nu constructible d'une superficie de près de 2704 mètres carrés situé au boulevard Mohamed V juste en face de la Cité de la Culture dans la prestigieuse zone urbaine polyfonctionnelle en plein quartier d'affaires de Tunis

Le terrain est de forme rectangulaire Il peut être destiné à un bâtiment administratif à étages pouvant aller jusqu'à R+15 avec un CUF de 4,4.

### Processus de cession :

Le processus de cession comprend une phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières ouverte à tous les candidats pré-qualifiés.

#### Retrait des dossiers de pré-qualification :

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer un dossier de pré-qualification, relatif à la Société, qui définit le processus et les critères de participation et de pré-qualification, à partir du **lundi 28 décembre 2020 à 10h00** auprès de Al Karama Holding, sis à la Rue du Lac d'Annecy, passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac, Tunis.

Pour plus d'informations, les candidats intéressés peuvent prendre contact avec :

M. Walid MASMOUDI  
ECC Mazars  
@ walid.masmoudi@mazars.tn  
+216 71 963 380

Le retrait est conditionné par la signature d'un engagement de confidentialité téléchargeable sur le site de Al Karama Holding ([www.alkaramaholding.com](http://www.alkaramaholding.com)) et par le paiement d'un montant non restituable de trois cent dinars tunisiens (300 DT) en espèces, par virement bancaire ou par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding.

#### Phase de Pré-Qualification :

Tout investisseur, personne physique ou morale, intéressé par le terrain et par la Société désirent participer à ce processus peut se présenter (i) seul ou (ii) en consortium constitué par des personnes physiques et/ou morales et dirigé par un chef de file.

Al Karama Holding se réserve le droit, à tout moment du processus, de ne pas retenir un ou plusieurs investisseurs pour participer au processus de cession, en cas de non-respect par le/les investisseur(s) intéressé(s) des dispositions du dossier de pré-qualification, de la réglementation en vigueur ou des règles d'ordre public.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt directement par porteur contre décharge ou par courrier express (le cachet du bureau d'ordre ou celui de la poste faisant foi) et ce au plus tard le :

**Jeudi 18 février 2021 à 17h**

à l'adresse suivante :

**Al Karama Holding,  
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi, Les  
Berges du Lac, 1053 Tunis.**

#### Phase des offres financières :

Les candidats pré-qualifiés seront notifiés par écrit et pourront dès lors retirer un Dossier d'Appel d'Offres composé (i) du règlement de l'appel d'offres incluant le projet d'acte de cession (ii) du règlement de la Data Room et (iii) d'un memorandum d'information.

Les candidats pré-qualifiés pourront (i) accéder à une Data Room pour effectuer les travaux de Due Diligence (ii) visiter le terrain, (iii) rencontrer le management de la Société, (iv) poser des questions par écrit et (v) proposer des amendements au projet d'acte de cession selon un calendrier et des modalités qui seront définis dans le Dossier d'Appel d'Offres.

M. Karim BLANCO  
ECC Mazars  
@ karim.blanco@mazars.tn  
+216 53 206 830



■ Mohamed Wassel Belhaj, Directeur central des systèmes d'information

## Tunisie Telecom renforce son passage à la 5G avec des infrastructures digitales consolidées

La 5G est une nouvelle technologie de communication permettant plus de bandes passantes, moins de latence et une grande portée, tout en gardant l'aspect sécuritaire. Les enjeux de la 5G ne sont pas uniquement la bande passante et la rapidité. A la clé, une urbanisation et des services à très grande valeur ajoutée. L'enjeu est certes stratégique mais surtout national et souverain. La 5G est donc un écosystème qui se construit autour du réseau et qui se base essentiellement sur la Data.

**A**cet effet, Mohamed Wassel Belhaj, Directeur central des systèmes d'information (Chief Information Officer) chez Tunisie Telecom, revient sur le premier appel Data 5G en Tunisie. Aussi, esquisse-t-il les nouvelles tendances liées au Cloud, à l'intelligence artificielle et au système de stockage récemment adopté par Tunisie Telecom

**Tunisie Telecom a annoncé récemment le test du premier appel Data 5G. En tant que Directeur central des systèmes d'information, quels sont les grandes tendances et les défis que vous devriez relever ?**

En tant que directeur informatique, je vois que l'enjeu est essentiellement axé sur la digitalisation et les services à valeur ajoutée à offrir aux clients. Avec l'évolution de la 5G, les industries seront sans frontières. Les sociétés de télécommunications pourront orchestrer des services à valeur ajoutée avec des partenaires de l'ensemble du marché, au bénéfice ultime du client qui se trouve au cœur de la nouvelle ère.

Pour faire face à ce nouveau paradigme, les DSI doivent travailler sur la digitalisation disruptive et la déclinaison de la stratégie business sur les systèmes. Ils se doivent aussi de se concentrer sur l'ouverture standardisée, l'automatisation maximale, la collaboration efficace, la convergence rationalisée et l'élasticité sécurisée des services innovants. Pour ne citer que quelques-uns des défis à relever.

La pandémie de Covid-19 a ajouté des défis plus saillants comme l'adoption du travail à distance ainsi que des contraintes budgétaires sévères.



Étonnamment, le principal défi auquel sont confrontés les DSI n'est ni technologique ni financier. Il s'agit principalement du changement culturel à opérer en bienveillance au sein des équipes.

**Quel est l'avenir des services informatiques et des tendances en matière de développement de l'infrastructure dans le secteur des télécommunications ?**

En tant qu'opérateur télécom, nous vendons de la communication entre des personnes, la mise à proximité des utilisateurs, pour créer un échange. C'est très similaire à ce que fait Facebook, Instagram, etc. Cet échange est de plus en plus délégué au consommateur. Nous ne sommes que des facilitateurs.

La 5G est un sujet inévitable pour les opérateurs, induisant ainsi une persistance des services informatiques à travers les périphéries et le cœur comme ceux que nous construisons dans l'IOT (Internet des objets). De manière inhérente, les gens passeront d'un monde traditionnel connecté d'homme à homme à un monde numérique connecté «d'homme à machine» et «de machine à machine».

L'intelligence artificielle (IA) et les grandes données (Big Data) seront les pierres angulaires de cette évolution. Cela s'est déjà produit dans de nombreux pays comme la Chine, le Japon, la Corée, l'UE, etc. et la vague est en cours en Tunisie.

Par conséquent, l'impact de la 5G sur les architectures doit être précisément pris en compte avant de décider de l'acquisition de nouveaux systèmes d'information et de nouvelles

infrastructures. Cela permettrait certainement de protéger nos investissements.

La 5G est un monde où tout est connecté et où les données prolifèrent. Les systèmes d'information doivent traiter d'énormes quantités de données de plus en plus rapidement. Par conséquent, nous devons concevoir une architecture de centre de données évolutive pour faire face à tout moment à des surcharges de services.

À mon avis, la cloudification et le découplage en couches sont les tendances futures des centres de données. La cloudification permet aux opérateurs de déployer des ressources matérielles et logicielles dans des pools partagés, évolutifs, autonomes et sécurisés. Le cloud computing favorise l'optimisation des ressources ainsi que l'efficacité opérationnelle tout en réduisant le coût total de possession (TCO). Le découplage par couches permet d'utiliser les ressources à la demande. Lorsque des ressources informatiques sont nécessaires, seuls des composants d'infrastructure limités seront sollicités.

Cela aiderait les opérateurs à répondre rapidement aux demandes du marché et à réaliser une allocation des ressources à la demande. Il donnera également la possibilité de réduire le temps de mise sur le marché et d'optimiser le TCO tout en permettant l'évolutivité et l'efficacité des infrastructures et des centres de données.

À l'ère du numérique, les données sont au cœur de la transformation. L'infrastructure de données des opérateurs exige une résilience 24 heures sur 24, 7 sur 7, ainsi qu'une élasticité inopinée.

Le Covid-19 a révélé notre dépendance, en tant qu'êtres humains, aux services numériques. Par conséquent, les données seront hébergées et traitées par la meilleure infrastructure de stockage consolidée et hautement performante.

Nous cherchons à mieux connaître les habitudes de nos clients pour pouvoir les servir de manière adéquate, pertinente et personnalisée. Pour cela, il faudrait une segmentation plus précise et détaillée permettant de cibler à travers les offres les plus adéquates spécialement conçues pour la tranche d'âge représentée et les différents attributs qui les qualifient au mieux.

#### Quelles sont les principales exigences qui vous incitent à opter pour la consolidation de votre système de stockage?

Tunisie Telecom est orientée client. Nos abonnés ne représentent pas des lignes au niveau du système d'information, au niveau d'une infrastructure quelconque. Nous essayons de mieux

le connaître afin de leur octroyer le meilleur de nos services. L'émergence du Covid-19 a déclenché un sentiment de force majeure dans toutes les entreprises, incitant fortement à la transformation numérique. La pandémie a de ce fait révélé l'importance d'une infrastructure de données consolidée soutenant les systèmes d'information performants, sécurisés et hautement disponibles.

L'infrastructure de données favorise l'interopérabilité entre des systèmes tels que les points de vente en ligne, le marketing en ligne, la vidéoconférence, la gestion des clients, l'assistance à distance et d'autres services. Cela permet de réduire les silos de données et donc de promouvoir la nécessité d'une infrastructure de données homogène.

Nous devons mettre en place une infrastructure de données qui soit à la fois élastique, évolutive, orientée vers le cloud, à haute disponibilité et sécurisée, afin de relever tous ces défis.

En outre, l'orientation stratégique du libre service va radicalement remodeler les entreprises en faisant de l'expérience client un critère essentiel dans toute prise de décision. La convergence, l'automatisation et la sécurité constitueront les fondements, tandis que le Cloud + IA + 5G/IoT seront les catalyseurs de cette évolution.

Comme nous le savons tous, si des systèmes commerciaux critiques tels que la facturation, la gestion de la relation client ou les portails sont interrompus, les opérateurs subiront d'énormes pertes de revenus et d'image de marque. Par conséquent, une infrastructure Active-Active optimale à haute disponibilité est nécessaire pour assurer la fiabilité des données et l'équilibrage des charges. Des performances élevées et une faible latence sont indispensables pour une expérience client complète.

En outre, je pense que l'IA pourrait améliorer l'efficacité de l'exploitation et de la maintenance (O&M) et exécuter l'analyse de manière intelligente pour fournir une assistance automatisée précieuse et un soutien opérationnel simplifié.

Enfin et surtout, l'infrastructure de données devrait permettre une évolutivité en douceur ainsi que des mises à niveau faciles afin de protéger les investissements et d'optimiser la rentabilité (ROI).

#### Quelles sont les orientations de Tunisie Telecom en termes de plateforme ?

Tunisie Telecom a déjà adopté la transformation numérique, et nous sommes déterminés à continuer à prendre la tête de la transformation numérique sur le marché tunisien des



TIC et à contribuer au développement de l'économie numérique.

Le cœur de l'économie numérique est d'obtenir de la valeur à partir des données, ce qui motive la prise de décision et l'innovation au sein des entreprises. En fait, un grand volume de données dispersées dans des systèmes cloisonnés est de faible valeur. Ce n'est qu'une fois que des données massives sont agrégées et que des informations clés et précieuses sont extraites que la valeur des données est réellement palpée. Par conséquent, la mise en place d'une chaîne de valeur complète des données «collecte, stockage, analyse et exploration intelligente» est une condition préalable à l'obtention de dividendes numériques.

La meilleure des infrastructures pour stocker nos données de manière sûre et efficace est le fondement du système de la chaîne de valeur des données mentionné ci-dessus.

Tunisie Telecom a l'habitude de traiter avec les principaux acteurs du marché du stockage (trois fournisseurs parmi les cinq premiers). Cependant, nous hébergions nos données dans une architecture dispersée, ce qui limitait les performances et l'évolutivité, tout en faisant face à l'explosion imprévisible de la prolifération des données.

Nous avons donc décidé d'opter pour une acquisition centralisée et consolidée de solution de stockage haut de gamme.

Pour ce faire, nous avons lancé un défi aux différents fournisseurs référencés par le «Gartner Leaders Quadrant». La solution choisie est un stockage haut de gamme entièrement en technologie flash, adapté à nos services critiques hérités de notre industrie des télécommunications, et qui présente des avantages uniques en termes de fiabilité, d'élasticité, de sécurité et d'intelligence artificielle.

Au-delà de ces qualités techniques exceptionnelles, nous cherchions un partenaire plutôt qu'un fournisseur. La différence réside dans un cadre de collaboration gagnant-gagnant à long terme, le transfert de compétences et l'engagement sur nos accords de niveau de service (SLA) rigoureux ainsi qu'une feuille de route claire pour les produits.

Le partenaire qui a réussi à remplir ces critères était Huawei.

#### Quelles sont les valeurs les plus avancées de la solution Huawei qui satisfieront la consolidation de stockage de Tunisie Telecom?

Nous étions dans un chantier de transformation du socle Infrastructure Data. Notre choix a porté sur un partenaire stratégique car il apporte la dimension pérenne d'investissement.

Huawei a le mérite d'avoir une IA intégrée dans presque tous les composants matériels et logiciels, ce qui confère à TT un avantage concurrentiel tout en protégeant notre investissement de manière durable.

Par conséquent, le stockage haut de gamme entièrement flash de Huawei est un bon choix pour les activités critiques dans l'industrie des opérateurs télécoms. Il s'applique également à d'autres domaines ayant des exigences élevées en matière de données, tels que l'industrie financière, l'industrie de l'éducation, l'industrie du détail, etc.

Tunisie Telecom coopère avec Huawei depuis plusieurs années en tant que partenaire stratégique. Grâce à cette coopération, nous avons identifié Huawei comme une société qui non seulement nous apporte des équipements, mais aussi fournit des solutions avancées, ce qui satisfait nos besoins, et ce, grâce à ses fortes capacités de recherche-développement en matière de TIC.

Le changement culturel apporté par le transfert de connaissances entre le personnel de TT et les experts de Huawei pendant l'exécution du projet est très bénéfique.

Dans le domaine du numérique, nous avons besoin de partenaires solides et nous sommes ouverts à poursuivre toutes coopérations favorisant notre stratégie gagnant-gagnant, visant à accélérer la transformation digitale de Tunisie Telecom et de notre chère Tunisie. 🇹🇵



Depuis la création de Huawei en 1987, il n'y a jamais eu d'incident de cybersécurité lié à notre technologie. Un bilan dont nous sommes très fiers.

Wish you a happy and safe new year 2021



Building a Fully Connected, Intelligent World

Psychiatrie

# Criez en silence ! Covid-19 et folies collectives !



Par Dr Sofiane Zribi

**Naïma parle à voix basse, le souffle coupé, entre deux quintes de toux et une bouffée d'oxygène. Cela fait quinze jours qu'elle a été diagnostiquée positive au terrible virus qui fait trembler l'humanité. Ses mains tremblantes tiennent à peine le mince tuyau d'où diffuse le précieux gaz qui la tient en vie et éveillée. Les urgences l'ont renvoyée, elle n'est plus contagieuse et a reçu le traitement adéquat : antibiotiques et anticoagulants ! Et puis, les médecins ont mieux à faire que de s'occuper de cette grand-mère de soixante-quinze ans qui n'a dorénavant besoin que d'oxygène et qui a de la famille pour s'occuper d'elle.**

**M**algré la maladie, la souffrance, elle reste digne. Elle me regardait droit dans les yeux comme pour réclamer quelque chose à laquelle elle a droit et qu'elle ne trouve pas. Ses yeux, rougis par les larmes provoquées par la toux incessante, semblaient implorer ma mansuétude et ma pitié comme si elle avait peur de moi. Peur de toutes ces blouses blanches, gantées, enveloppées, masquées qui se sont relayées pour la soigner, peur de cette maladie qui terrifie son entourage et dont elle n'a jamais entendu parler, peur de continuer à souffrir alors que plus personne ne l'embrasse ni l'enlace. Peur de ce vide qui soudain a pris place autour d'elle. Qu'a-t-elle fait pour mériter tout cela ? D'habitude, quand elle tombe malade, c'est la famille tout entière qui accourt pour la soulager. Aujourd'hui, mis à part son aîné qui a pris son courage à deux mains, tous ses proches se sont murés dans un profond silence et une insoutenable absence.

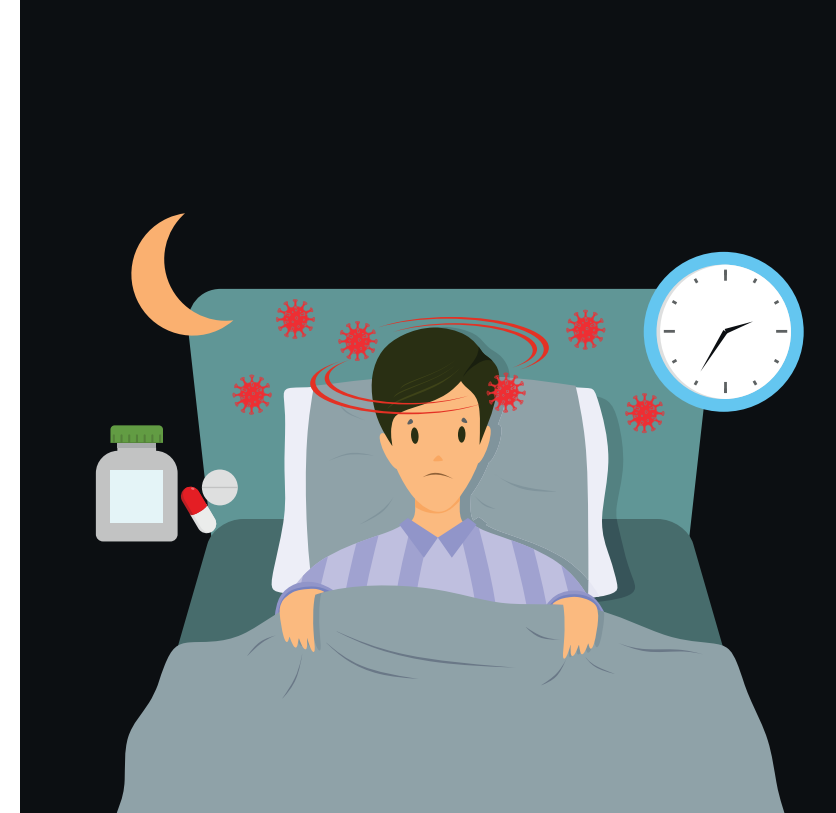
Je demande à son fils pourquoi il l'emmène chez le psychiatre. « Elle ne dort plus, docteur, elle pleure tout le temps et plus aucun médecin ne veut la recevoir. Ses tests sont maintenant négatifs, mais elle continue à mal respirer et à avoir besoin d'oxygène. Je ne sais plus quoi faire. J'ai envoyé ma femme et mes enfants chez mes beaux-parents et je suis seul avec elle à la maison. Je n'ai pas les moyens de la mettre en clinique, c'est à peine que je peux payer les charges quotidiennes du concentrateur d'oxygène, il lui faut quelque chose pour qu'elle s'apaise et s'endorme, sinon elle va s'épuiser davantage... »

## L'insomnie d'abord, le premier visage de la souffrance

Comme Naïma, la principale plainte des malades du Covid-19 en dehors des symptômes, c'est l'insomnie. Ce manque terrible de sommeil qui épuise et vide le corps de toutes ses forces. Les patients Covid-19 ont plus d'une raison pour ne pas dormir, l'anxiété et la peur d'abord, la perplexité devant la soudaineté du mal qu'ils n'ont pas vu venir, la panique devant le sentiment d'abandon et de solitude et puis et surtout, cette sensation affreuse qu'on devient soudain un pestiféré que personne ne veut approcher et que les hôpitaux rejettent. Plus de place à ce qu'on a été ou à ce qu'on est, plus de place à la dignité, en une fraction de seconde on devient un objet repulsant, menaçant pour les autres. Cette peur fait monter l'adrénaline dans le corps, elle enserre les poumons et ajoute son lot de peines à ce que le virus provoque déjà. On ne dort plus car on ne respire plus ! On ne dort plus car le cerveau est en alerte maximale et l'instinct de survie à la peine. On ne dort plus car la peur étrangle et on s'épuise à petit feu.

## La dépression, le stress et la dissociation mentale ensuite

La chercheuse danoise Nina Vindegaard a étudié l'impact des infections Covid-19 au travers d'une revue détaillée de la littérature médicale. Le fait saillant est que les patients atteints de Covid-19 ont révélé un niveau élevé de symptômes



de stress post-traumatique (ESPT) (96,2 %) et un niveau significativement plus élevé de symptômes dépressifs. Les patients présentant des troubles psychiatriques préexistants ont rapporté, quant à eux, l'aggravation des symptômes psychiatriques.

Les symptômes de l'ESPT s'installent en général un mois après la maladie, souvent même après sa guérison, et sont extrêmement invalidants. Ils associent des cauchemars et des répétitions de souvenirs angoissants qui peuvent prendre la forme de flash-backs de la période de réanimation ou de soins, ainsi qu'un état de vigilance permanente avec des sursauts à la moindre stimulation. Tout ce qui a trait à la médecine et aux soins est activement évité et la vue d'une simple blouse blanche peut déclencher un immense malaise.

Ce qui est frappant chez les patients en phase aiguë de la maladie, c'est la présence de symptômes dissociatifs : sentiment de dépersonnalisation et sentiment de déréalisation qui accompagnent la peur d'être atteint du Covid-19, alors que les symptômes physiques peuvent être bénins ou légers. Ils peuvent s'accompagner de symptômes comportementaux imprévisibles comme l'agitation, l'errance ou les déambulations.

L'américaine Emily Troyer de l'Université de San Diego (Californie) rapporte qu'en plus de la détresse psychologique associée à une pandémie, les effets directs du virus lui-même (plusieurs coronavirus du syndrome respiratoire aigu ; le SRAS-CoV-2), et la réponse immunologique subséquente de l'hôte, sur le système nerveux central humain et les résultats connexes sont inconnus.

En réalité, nous ne savons que peu de choses sur l'état mental et psychologique futur des personnes qui sont atteintes du virus, surtout à moyen et à long terme. Pour mémoire, les effets de la grippe espagnole qui a frappé le monde après la Première Guerre mondiale sont restés perceptibles chez les rescapés plusieurs dizaines d'années plus tard et bien des maladies neuropsychiatriques invalidantes ont été observées, notamment des maladies auto-immunes et des inflammations du cerveau (encéphalite).

## De la nécessité de l'intervention psychologique en première ligne

La désorganisation perceptible du système de santé tunisien face à l'afflux des malades, le peu de temps laissé aux médecins en première ligne pour parler, rassurer et humaniser la relation médecin-patient, l'importance de la détresse psychologique des personnes

contaminées, comme d'ailleurs celle de la population en général, imposent de ne pas laisser de côté un aspect essentiel de la santé qui est la dimension psychologique. Une maladie n'est pas une agression mécanique sur un corps organique mais un désordre qui perturbe tous les équilibres de la personne dont l'équilibre psychologique. Le rétablissement de ce dernier et sa prise en compte dans le programme de soins sont des facteurs non négligeables de la réussite de ces derniers et de l'adhésion du patient à ses ordonnances. Le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de Covid-19 était une urgence de santé publique d'intérêt international. Le virus a déjà eu un impact direct sur la santé physique de millions de personnes. En outre, il est censé représenter une menace pour la santé mentale d'une grande ampleur à l'échelle mondiale dans les mois et les années à venir.

Tous les experts soulignent la nécessité d'accorder une attention particulière à la fourniture des premiers soins psychologiques aux patients infectés. Cela représente un élément de soins essentiel et incontournable en même temps que les soins vitaux.

Dans le but de mieux faire face aux problèmes psychologiques urgents des personnes impliquées dans la pandémie de Covid-19, un nouveau modèle d'intervention en cas de crise psychologique est nécessaire. Beaucoup de pays cherchent à le définir et le mettre en forme. En Tunisie, nous ne devons pas rester à la marge et nos psychiatres, psychologues et autres travailleurs de la santé mentale doivent s'y impliquer davantage.

Naïma, la patiente qui nous a servi pour introduire cet article, souffrait certes des conséquences du virus, mais souffrait plus d'être seule, abandonnée, incomprise. Il aurait suffi de quelques précieuses minutes d'écoute, d'une attitude empathique et indulgente, d'une dédramatisation de la situation, d'une remise dans le contexte et d'une information claire et précise pour qu'elle se détende et se sente mieux. Le fardeau de la maladie à ce stade aurait certainement été moins lourd pour cette grand-mère digne. ■

S.Z  
Psychiatre

Histoire

# Investissements, combines et diplomatie en Tunisie à la veille du Protectorat

**S'il est aujourd'hui admis par tous que le colonialisme a été un épisode violent, souvent féroce et toujours humiliant dans l'histoire des relations entre les pays, les peuples et les cultures, il arrive encore que l'on occulte ou néglige le caractère agressif de la pénétration étrangère durant les années qui précédèrent de peu l'occupation directe. L'attention se limitant généralement à la description des difficultés d'un pouvoir local en proie à des difficultés budgétaires et leur cortège d'errements, d'incurie et de corruption. Or, l'arrivée des troupes coloniales ne fut, si l'on ose dire, que l'aboutissement politico-militaire d'un impérialisme occidental qui se manifesta d'abord sous la forme d'une agression à caractère économique et financier menée par des banquiers et des industriels «bon teint» mais aussi par une nuée d'affairistes et d'aigrefins.**



• Par Mohamed-El Aziz Ben Achour

**T**ous trouvaient auprès des consuls une protection d'une redoutable efficacité au détriment des pouvoirs locaux soumis à une inlassable et insolente pression diplomatique et à la menace toujours brandie d'une intervention des

marines de guerre qui croisaient au large. L'historien américain David S. Landes, dans un remarquable ouvrage sur la finance internationale et l'impérialisme économique dans l'Égypte du XIXe siècle (*Bankers and Pashas*, Harvard, 1958, Albin Michel, 1993) traitant de la collusion entre hommes d'affaires et diplomates

à l'époque féroce qui précéda l'occupation coloniale, écrit : «*Les Occidentaux apprirent rapidement (...) à exploiter leur puissance non seulement pour leur propre défense mais aussi pour soutenir les procès qu'ils intentaient aux indigènes ou au gouvernement. Le trésor du vice-roi [Ismail Pacha] était une proie particulièrement tentante et chaque consul rivalisait avec les autres pour appuyer les créances les plus fantastiques, les plus importunes et les plus folles – en faveur de leurs ressortissants ou de leurs protégés – moyennant un dédommagement ou une part du butin. C'était là une aubaine pour les spoliateurs. Toutes les excuses étaient bonnes pour piller la bourse du vice-roi.*». Dans Les

*Origines du Protectorat français en Tunisie* (PUF, 1959), l'historien Jean Ganiage, malgré sa complaisance à l'égard de la politique coloniale et son antipathie tenace pour la Tunisie des beys, consacra cependant des pages dûment documentées sur l'avidité des hommes d'affaires européens venus sur nos rivages tenter de s'enrichir sur le dos du pays. Il montra notamment comment les consuls européens mirent à profit leurs projets pour exercer encore plus de pressions sur l'État tunisien, accroître leur influence et mettre à exécution les plans d'une intervention directe de leur nation dans un avenir qu'il souhaitait le plus proche possible; tout en oeuvrant à contrecarrer les manœuvres de leurs homologues et rivaux.

L'atmosphère qui accablait la malheureuse Tunisie dans les années qui précédèrent de peu le Protectorat a été décrite avec verve et éloquence par un brillant journaliste et homme politique, hostile à la politique coloniale de Jules Ferry, Camille Pelletan (1846-1915). Cédons-lui la parole : «*Pour comprendre les origines du conflit tunisien, il faut savoir ce que c'est, en Orient, que le potentat qu'on appelle un consul. (...) Pour le pays près duquel il est accrédité, le consul est une puissance indépendante; tout ce qui est sous sa protection forme un Etat dans l'Etat. La police, le*

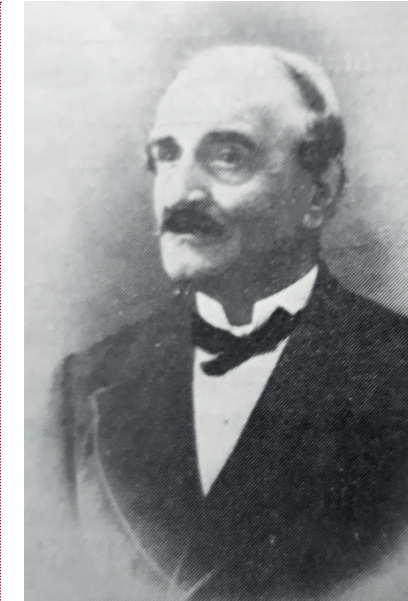


■ Théodore Roustan

*gouvernement du pays, je dirais presque ses lois, s'arrêtent là où s'étend l'action du consul. Et cette action s'étend là où il veut. D'un mot, il peut faire un de ses protégés de l'homme qui était la veille Turc, Égyptien ou Tunisien. Il peut soustraire à l'empire du souverain du pays, le sujet, le ministre de la veille. Avec ce pouvoir exorbitant, il est mêlé à toutes les intrigues de palais... A la moindre difficulté, il peut montrer en rade un cuirassé allongeant ses formidables gueules d'acier, que regardent de la ville quelques pauvres canons ... (...) [Un consul], en Orient, n'est pas seulement dans une lutte perpétuelle avec le gouvernement local, sur lequel il veut étendre son influence; il est en rivalité incessante avec les autres consuls. (...) On se frappe avec rage, et c'est le gouvernement local qui reçoit tous les coups.* » (Gallica, BnF.fr) A Tunis, trois consuls dominaient la scène diplomatique : le consul de France, le consul d'Angleterre et le consul d'Italie.

Le représentant de la France, Théodore Roustan, nommé à Tunis en décembre 1874, était un diplomate habile, fin connaisseur du monde oriental (il fut en poste à Beyrouth, à Smyrne, à Alexandrie, au Caire et à Jérusalem). Il ne cessa d'œuvrer depuis son arrivée afin de barrer la route à ses homologues italien et anglais et de renforcer considérablement l'influence, déjà ancienne, de son pays sur le Bardo. Ses rivaux Richard Wood (1855-1879), le consul d'Angleterre, grand connaisseur du monde arabe et musulman (et, semble-t-il, lui-même Levantin), et les Italiens Giuseppe Pinna (1865-1878) puis Licurgo Maccio (1878-1881) n'étaient pas en reste et la chasse aux concessions était ouverte. C'était à qui obtiendrait le plus d'avantages à ses nationaux. En termes de relations internationales, le consul de France disposait d'un atout inespéré. En effet, depuis le Congrès de Berlin (juin-juillet 1878), le cabinet britannique, autant que le chancelier Bismarck, s'étaient engagés à laisser la voie libre à la France. En termes d'investissement, le Royaume-Uni n'avait d'ailleurs pas de raison particulière de faire de la surenchère dans la compétition entre les consuls accrédités auprès du Bey. L'échec de la compagnie anglaise exploitant la

■ Richard Wood

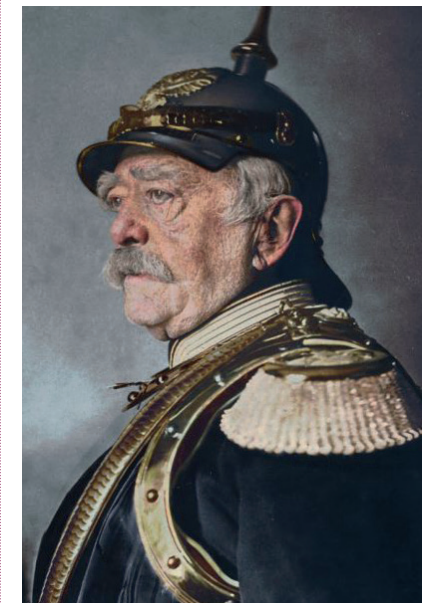


ligne de chemin de fer de Tunis à La Goulette inaugurée en 1872 et les difficultés de la compagnie Foreign and Colonial Gas, créée la même année, n'arrangeaient guère les choses et d'autres projets économiques firent long feu. De toute façon, les capitalistes britanniques les plus entreprenants, lorgnant l'Égypte n'étaient pas spécialement intéressés par la Régence et malgré son habileté, Wood céda du terrain. L'Italie, en revanche, par sa proximité géographique et l'importance numérique de ses ressortissants, souhaitait obtenir des concessions, et les consuls Pinna puis Maccio firent tant et si bien qu'ils portèrent ombrage à l'influence française. En 1869-1870, après l'échec d'un homme d'affaires anglais qui en 1856 envisageait d'y introduire la culture du coton, le vaste domaine agricole de Djedeïda fut cédé à un ressortissant italien, originaire de Livourne, proche de la Cour du Bardo, le docteur Castelnuovo. Ce dernier créa à Florence une société par actions ayant pour but rien de moins que la réalisation de projets commerciaux, industriels, agricoles et financiers. Castelnuovo et ses associés se proposaient même de détourner les eaux de la Medjerda afin d'irriguer les terres situées à la périphérie de la Djedeïda. Las! une rentabilité décevante et deux mauvaises années consécutives eurent raison de leurs chimères. Et il fallut bientôt songer à se débarrasser de cette mauvaise affaire. Un incident opposant le

■ Licurgo Maccio



gérant du domaine à son intendant ayant dégénéré, les policiers tunisiens, chargés de mener une enquête, pénétrèrent dans le domaine et procédèrent à l'arrestation de quelques gredins. Castelnuovo, appuyé par Pinna, trouvant là un prétexte pour obtenir du gouvernement beylical une indemnité conséquente et se débarrasser à bon compte d'une exploitation peu rentable, protesta pour «*violation d'un domicile italien*». L'intransigeance qui, en guise de dédommagement, réclamait du Bey des mesures exorbitantes en faveur



■ Otto Von Bismarck, 1871

des Italiens ne manqua pas de susciter l'inquiétude des Anglais et des Français. L'affaire de la Djedéda allait bientôt prendre l'ampleur d'une crise internationale, lorsqu'en avril 1871, Florence menaçait d'envoyer une escadre devant La Goulette. Le gouvernement ottoman, rappelant que Tunis faisait «*partie intégrante des Etats du Sultan*», réagit vivement. De même que la France et la Grande-Bretagne. L'Italie fit machine arrière mais l'Etat tunisien, rendu responsable de l'échec de l'entreprise de Castelnuovo, dut payer, en 1873, une somme qui compensait largement les spéculations hasardeuses de Livournais. «*La concession qu'il avait obtenue*, écrit J. Ganiage, *n'avait été pour lui que l'occasion de se faire payer une belle indemnité, grâce à l'appui de son gouvernement. La leçon ne devait pas être oubliée par les aventuriers européens, chercheurs d'affaires et candidats aux concessions qui accouraient dans la Régence.*» Cette compétition alimentait la rivalité qui opposait les consuls accrédités à Tunis. La désapprobation de la politique italienne par les chancelleries française et britannique n'empêcha guère leurs consuls, dans le cadre de la course à la prépondérance, d'adopter les mêmes méthodes.

En juillet 1880, Licurgo Maccio réussit un grand coup en faisant acheter le chemin de fer anglais du TGM par la compagnie Rubattino de Gênes, qui allait le garder jusqu'en 1898. C'était là une sorte de



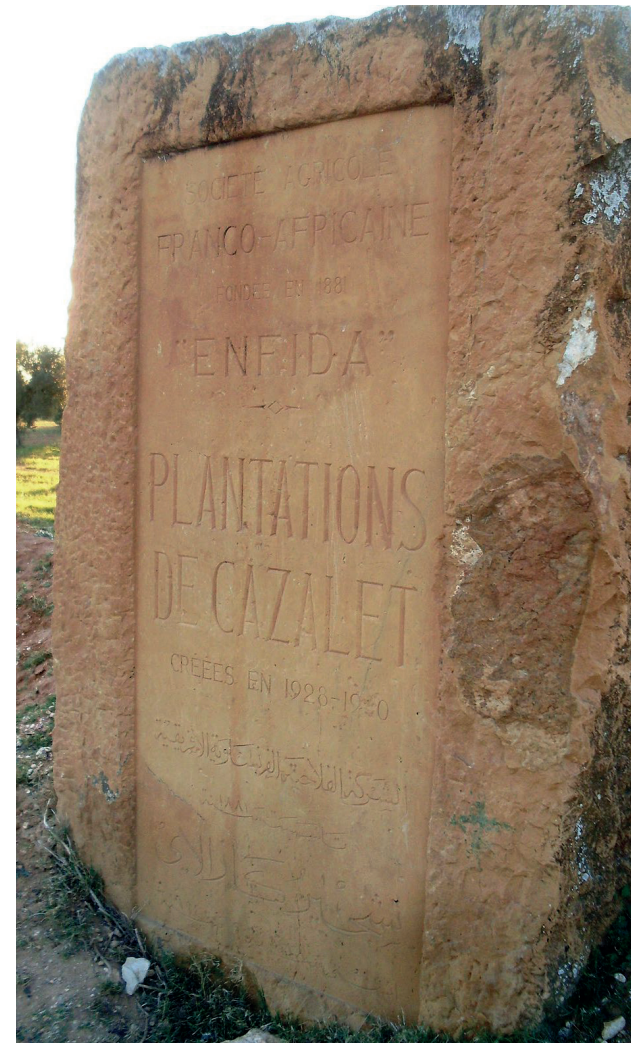
■ Camille Pelletan (1846-1915) (détail d'un tableau de Fantin-Latour, 1872)

baroud d'honneur car l'habileté de Roustan allait servir les intérêts de son pays et la stratégie du Quai d'Orsay qui consistait désormais à ne pas retarder davantage l'incorporation de la Tunisie dans l'empire colonial français. L'efficacité du réseau cosmopolite du consul de France ne contribua pas peu à renforcer le pouvoir de ce dernier et son rôle dans diverses opérations politico-financières. Le plus représentatif de ces personnages à la fois orientaux et méditerranéens venus nombreux dans la Régence dans cette période trouble et qui gravitaient autour de la Cour du Bardo et des consulats était Elias Mussali. Ce fonctionnaire beylical, interprète aux Affaires étrangères, était né au Caire dans une famille chrétienne originaire de Syrie. Venu dans la Régence vers 1847, il y épousa une belle Génoise de Tunis, Luigia Traverso, dont la liaison amoureuse avec Roustan avait contribué à l'efficacité du réseau mondain constitué par le consul. Outre ce caractère romanesque, il faut dire que Théodore Roustan avait su mettre à profit les avantages d'une prépondérance française ancienne et devenue encore plus forte depuis la conquête de l'Algérie. Les entreprises françaises prospéraient. Le télégraphe installé en 1847 était administré par des Français. En avril 1879, la compagnie du chemin de fer Bône-Guelma et prolongements inaugurerait une ligne de 100 km. Des établissements de crédit hypothécaire concurrençaient les officines



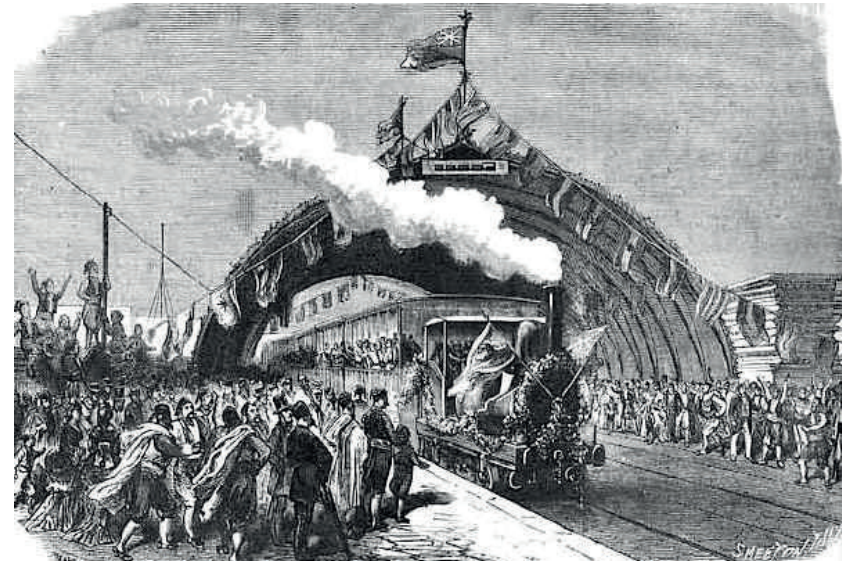
■ Sancy

■ Borne délimitant le domaine de l'Enfida au temps de la Société Marseillaise de Crédit (photo actuelle)



locales et italiennes. Mais le consul voulait développer davantage les entreprises et concessions françaises. Par ses entrées au palais du Bardo, alors siège du gouvernement beylical, il n'avait cessé de donner son appui à des compatriotes venus tenter l'aventure de s'enrichir. Le premier épisode d'appropriation à bon compte de la terre tunisienne fut l'affaire de Sidi Thabet. Au temps du consul Léon Roches, un soi-disant comte de Sancy, de son vrai nom Ferdinand Veillet-Deveaux, arrivé à Tunis en 1863, mit à profit ses relations haut placées à Paris pour obtenir des crédits et soumettre – par la curieuse entremise du futur Premier ministre Khéredine – au gouvernement beylical un projet de concession d'un domaine agricole, situé à 30 km de la capitale, à des conditions

■ Inauguration du chemin de fer anglais de La Goulette (1872)



avantageuses, notamment une exemption d'impôts directs, à charge pour lui de le mettre en valeur et d'y développer un élevage de chevaux. En 1866, Le Bardo accepta le projet selon les conditions prévues dans le contrat. Au bout de quelque temps, les clauses du contrat n'ayant pas été respectées, le

Bey prit des mesures en vue de récupérer le domaine. Sancy cria au scandale, prétendant jouir d'une exemption de taxes indirectes qui ne lui avait pas été accordée par le bey et exigea des indemnités. Les personnes influentes qui depuis Alger et Paris le protégeaient lui avaient assuré l'appui du Quai d'Orsay,



■ Commission d'arbitrage de l'affaire de Sidi Thabet (1878) On voit en turban, Bayram V, président de l'Administration des habous et Th. Roustan en chapeau melon (coll. de l'auteur)

malgré les réserves de Charles de Vallat, alors consul à Tunis (1873-1874) quant au bien-fondé des prétentions de Sancy. L'affaire s'éternisait mais, en 1879, craignant une intervention militaire de la France, le Bey finit par céder aux pressions exercées par Théodore Roustan. Sancy obtint la révocation de sa déchéance de concessionnaire et, en mai 1880, s'empressa de céder son exploitation à une banque française, la Société marseillaise de crédit industriel et commercial et de dépôts.

C'est cette même société qui allait jouer un rôle central dans l'opération sans doute la plus spectaculaire de cette alliance entre la diplomatie et la haute finance au détriment de la souveraineté tunisienne, l'affaire de l'Enfida. Elle eut pour origine la décision de l'ancien vizir Khéredine, alors définitivement installé à Constantinople, de vendre l'immense patrimoine qu'il possédait en Tunisie (le domaine de l'Enfida représentait à lui seul 100 000 h, auquel s'ajoutaient le henchir Merja-Khéredine de 10 000 h et trois palais à Tunis et ses environs) Or, à la même époque, la puissante Société marseillaise de crédit jetait son dévolu sur de riches terres tunisiennes. Elle fit en 1880 une offre au dignitaire pour l'acquisition de tous ses biens qu'il accepta, malgré l'opposition du gouvernement beylical. Dans cette affaire, la position du Bardo était à l'honneur du gouvernement tunisien. En effet, «*le Bey, écrit Roustan à son ministre à Paris en décembre 1880, «a fini par me déclarer que lorsqu'il a donné l'Enfida à Khéredine, c'était pour qu'il en jouît tranquillement ici et non pour qu'il le vendit à des étrangers*» (cité par J. Ganiage).

Malgré l'opposition du Bey à cette vente, Khéredine ne revint pas sur sa décision en dépit d'une contre-offre tunisienne et malgré la tentative, soutenue par le consul d'Angleterre Thomas Reade, d'un israélite de Sousse, Youssouf Lévy, sujet britannique et riche propriétaire foncier au Sahel, d'exercer son droit de préemption en tant que voisin immédiat de l'Enfida. Dans une ultime tentative d'intimidation, Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des Affaires étrangères, avait obtenu de son gouvernement l'envoi dans les eaux tunisiennes du puissant cuirassé Friedland, suscitant du même coup le

mécontentement puis la riposte du cabinet britannique sous la forme d'une démonstration navale. En mai cependant, la tension entre Londres et Paris n'était pas apaisée que, déjà, les troupes françaises entraient en Tunisie. Le 12 mai 1881, la signature du Traité du Bardo était imposée par la force des armes à Sadok Bey et Roustan devenait, dès lors, l'homme le plus puissant du pays avec le titre de Ministre Résident (le titre de Résident général n'allait apparaître qu'en

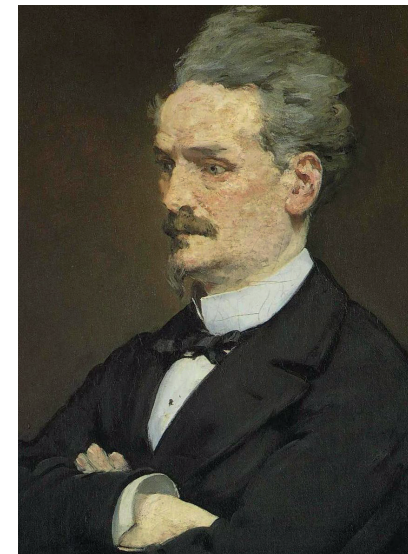
juin 1885 sous le proconsulat de Paul Cambon). Il quitta la Tunisie en février 1882 lorsqu'il fut promu ambassadeur à Washington.

La conquête française et la mise en place du régime du Protectorat étaient l'aboutissement d'une politique d'expansion impérialiste guidée par des considérations de haute stratégie depuis la prise d'Alger en 1830. Mais l'atmosphère mercantile et de spéculations financières qui enveloppait,



■ Sadok Pacha Bey de Tunis (1859-1882). Ce prince a été accablé de reproches par la Tunisie républicaine, mais il faut lui reconnaître qu'il n'a jamais manifesté la moindre complaisance à l'égard des hommes d'affaires soutenus par les consuls. (Tableau de Moynier, coll. de l'Etat)

■ Henri Rochefort (1831-1913) (par Edouard Manet, 1881)



en quelque sorte, l'action diplomatique n'a pas manqué, aux yeux de beaucoup de politiciens, d'intellectuels et de journalistes de France métropolitaine, de considérer l'expédition militaire comme une opération, coûteuse en vies et en argent, entreprise sur le dos des contribuables au profit des seuls intérêts de spéculateurs et de corrompus. Ces critiques acerbes s'exprimèrent plus largement en juillet 1881, lors du soulèvement des tribus du sud tunisien qui mit en difficulté les troupes d'occupation. A la Chambre des députés, des tribuns comme Clémenceau attaquèrent la politique du gouvernement tandis qu'une campagne de presse entretenait cette hostilité à l'expédition. Le fameux polémiste Henri Rochefort publia ainsi en septembre, dans son journal *L'Intransigeant*, un article dans lequel il alla même jusqu'à définir l'intervention française comme un «*vol qualifié compliqué d'assassinat*».

Si l'expédition militaire sonna le glas de la souveraineté toute relative du pays, les dix ou quinze années qui précédèrent l'installation du protectorat ne furent donc pas moins destructrices. La collusion entre des intérêts mercantiles souvent abjects et des manœuvres diplomatiques cyniques et arrogantes, dont Tunis fut le théâtre, contribua à saper les fondements d'un Etat tunisien miné par le surendettement et la corruption et à aggraver les traumatismes qui affectaient une société exsangue. ■

Md. A. B.A.

## Abonnez-vous

ne ratez aucun moment de vous recevez  
votre Magazine mensuel  
et gagnez un livre offert de la collection  
Leaders de votre choix

12 numéros 50 DT + Un livre offert

Offre spéciale

Des valeurs, du savoir, de l'innovation et une vie au service de la nation

Regards froids sur une révolution inédite

Le droit au rêve est le devoir de vigilance

Gouverner n'est pas promettre, mais choisir

Et pourtant, il va falloir voter

La Tunisie, la Méditerranée et l'Orient au miroir de l'histoire

Sortie de crise et union nationale Pour quoi et comment

Mélanges d'histoire ancienne

## Oui je m'abonne

**12 exemplaires**

~~60 DT~~
**50 DT**

**+ un livre offert**

Nom et prénom ou Raison sociale : .....

Adresse de livraison : .....

Code postal : [ ][ ][ ][ ]

Tel : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

**Je joins mon règlement au nom de PR Factory**

Chèque bancaire

Virement

CBB : TN59 08 008 000671001274071

Date et signature

Rue Abdelwaheb Jilani, Ennour Building,  
Cité des Sciences, 1082 Tunis - Mahrajène  
Tel +216 71 232 111 / Fax : +216 71 750 333  
[www.leaders.com.tn](http://www.leaders.com.tn)

www.leadersbooks.com.tn



Histoire

## Le sacré

Je n'ai pas pu retrouver, parmi mes livres, celui très vieux de Roger Caillois, *l'Homme et le Sacré* que j'avais lu à l'époque lointaine de mes études ; mais je viens de parcourir une contribution de cet auteur au tome XIX de l'Encyclopédie Française, à laquelle cet article est en partie redevable. Le sacré y est présenté comme la catégorie fondamentale de la sensibilité religieuse, l'idée-mère de la religion, celle qui lui confère son caractère spécifique. C'est ce sentiment du sacré qui impose au fidèle un respect singulier, une vénération particulière, qui prémunit sa foi contre le doute, l'esprit d'examen, qui le place dans une sphère située au-delà de la raison. Les manifestations de la vie religieuse, plurielles et diverses, apparaissent alors comme autant de rapports entre l'homme et le sacré : dogmes, croyances, mythes qui développent ces rapports, les détaillent, rites qui en rassurent la pratique.



Par Ammar Mahjoubi



**L**e sacré se manifeste comme un attribut fixe, stable, ou seulement comme une vertu éphémère, provisoire. Il concerne et affecte certains objets, comme les instruments du culte chrétien, certaines personnes, l'imam conduisant la prière, ou le prêtre prononçant la messe, quelques espaces, comme la mosquée, l'église ou le temple, certaines journées enfin ou certains temps, comme le vendredi ou le dimanche, le jour du Moulded ou de Noël, le mois de Ramadan. Une grâce mystérieuse leur confère, par moments ou durablement, une qualité transcendante qu'ils ne possèdent pas en eux-mêmes. Tous, objets, êtres, temps et espaces sont parés par le fidèle ou sa communauté d'un prestige inégalable. Ils s'en trouvent transfigurés et on se comporte différemment à leur égard.

Suscitant un sentiment de respect, mêlé d'effroi, ils apparaissent comme un interdit, un haram, dont on n'approche pas sans appréhension. Malheur à celui qui forcerait l'interdit ! Le don de fascination du sacré est tel que la suprême tentation qu'il inspire recèle en même temps le plus grand des périls, commandant ainsi la prudence et invitant pareillement à l'audace.

Mais la force que recèlent l'être ou la chose consacrés est toujours prête à se répandre, à se décharger. Aussi faut-il protéger le sacré du profane, de son atteinte souillante, qui altère son être, détruit ses qualités spécifiques, l'absorbe à le vider de la vertu puissante et fugace qu'il recèle. Certes, le profane est aussi inconsistant que le néant en face de l'être, mais un néant actif, qui se dégrade et avilit. Aussi faut-il dresser une cloison étanche pour protéger

le sacré. «*Les deux genres ne peuvent se rapprocher et garder en même temps leur nature propre*», note Durkheim, mais tous deux sont indissolubles, indispensables au développement de la vie, l'un en tant que milieu de son déploiement, l'autre comme source inépuisable qui la crée, assure son maintien et son renouvellement.

Le croyant attend du sacré tout secours véritable, toute réussite accomplie. Il lui impute son bonheur, ses succès. Quant aux malheurs, aux échecs, il les attribue au diable, ou à quelque principe qu'il s'efforce d'infléchir, ou même, par la prière ou les incantations, de contraindre. Peu importent les origines de cette grâce ou de ces épreuves ; le Dieu omnipotent des religieux monothéistes, les divinités païennes, les âmes des morts, la force diffuse et indéterminée, qui donne à chaque objet la maîtrise de sa fonction, ou encore

l'aliment approprié, qui sont tous des réceptacles de cette force sacrée, de cette force redoutable. Cette force qui, dans sa forme élémentaire, est une énergie dangereuse, incompréhensible, mais extrêmement efficiente.

Alors que dans le domaine du profane les actes individuels ou collectifs sont libres, dans les limites des lois humaines, on est dans le domaine religieux face à une multitude de prohibitions dont beaucoup sont plus ou moins arbitraires, ou même totalement inexplicables. Les interdits du profane sont d'ordre juridique et, plus ou moins rationnels, ils sont généralement justifiés par l'intérêt du groupe. Ceux du religieux sont, par contre, toujours primordiaux, transcendants, que ce soit dans la religion la plus fruste, ou dans celles où les subtilités théologiques sont les plus complexes. La Bible ne commence-t-elle pas par un interdit

fondamental : celui de manger le fruit d'un certain arbre ?

Les rapports du sacré et du profane doivent être sévèrement réglés : c'est la fonction des rites. Positifs, ils transforment la nature du profane ou du sacré selon les besoins de la société ; négatifs, ils empêchent tout contact inopportun entre le sacré et le profane. Les positifs sont les rites de consécration, qui introduisent l'être ou la chose dans le monde du sacré et les autres, des rites d'expiation qui, à l'inverse, rendent l'être ou l'objet pur ou impur au monde profane. Quant aux prohibitions, qu'on désigne par le nom polynésien de tabou, elles élèvent entre sacré et profane une barrière isolante, susceptible de prévenir les catastrophes. «*On appelle de ce mot (tabou), écrit Durkheim, un ensemble d'interdictions rituelles, qui ont pour effet de prévenir les dangereux effets d'une contagion magique, en*

empêchant tout contact entre une chose ou une catégorie de choses, où est censé résider un principe surnaturel, et d'autres qui n'ont pas ce même caractère, ou qui ne l'ont pas au même degré.»

Destiné à maintenir l'intégrité du monde organisé, ainsi que la bonne santé physique et morale de l'être qui l'observe, le tabou est un impératif catégorique négatif, car il est toujours interdiction et défense et n'est jamais prescription. Il ne faut pas l'enfreindre parce qu'il définit de façon absolue le licite et l'illicite, ce qui est permis et ce qui ne l'est pas, sans aucune justification morale. Chaque transgression provoque maladies et catastrophes. Ce n'est pas la seule personne du coupable qui est mise en danger, mais l'ordonnance du monde dans son ensemble ; les désordres, les troubles occasionnés la détraquant de proche en proche. Dangereux, le domaine du sacré est ainsi celui de l'interdit ; on ne s'en approche pas sans risquer de mettre en branle des forces devant lesquelles la faiblesse de l'homme est désarmée. Mais sans leur secours, tout espoir, toute ambition sont voués à l'échec. Ces forces sont la source de toute réussite, de toute fortune, de toute puissance, mais tout en sollicitant, on doit redouter d'être leur victime.


Objet d'épouvante et de convoitise, le sacré exprime la pluralité religieuse en apparaissant sous les formes antagonistes du pur et de l'impur. Tour à tour attribués à tel être, à tel objet, à tel état, selon leur développement dans un sens bénéfique ou maléfique, ces qualifications leur conviennent même et soulignent ainsi l'ambiguïté du sacré. Aussi suscite-t-il, à la fois, chez le fidèle, la peur que ce sacré survienne pour son malheur et l'espoir qu'il s'empresse à son secours. Ambivalence fortement soulignée dans le mot arabe حرام, qualifiant en particulier le «Saint des Saints», l'édifice sacré de la Ka'aba بيت الله الحرام. Tant qu'elle demeure virtuelle, cette force du sacré est toujours ambiguë ; mais en passant à l'acte, elle devient univoque et on sait alors qu'on est face à l'impur, qui pénètre au tréfonds de l'être, ou à l'inverse face à la pureté, synonyme de santé et susceptible d'atteindre la sainteté. Souillure et sanctification qui sont les deux

pôles même dans les civilisations les plus avancées. C'est ainsi qu'à l'exemple du mot arabe haram, qui qualifie même ces deux pôles, le mot agos signifie en même temps, à l'époque grecque archaïque, la souillure et le sacrifice qui efface la souillure. A Rome, sacer désigne «celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller». Lorsque le peuple assemblé déclare quelqu'un sacer, il le retranche de la communauté, car il a commis un crime à l'encontre de la religion de l'Etat, mais il y a toujours risque mystique à le tuer. Avec un double sens de « sacré » et de « maudit », le coupable est voué aux dieux des enfers.

Plus la force du sacré est intense, plus son efficacité est prometteuse. Il en découle la tentation de l'invoquer pour changer la souillure en bénédiction, avec un recours au prêtre, au Saint, qui peuvent approcher l'impureté sans crainte et qui connaissent les rites qui les préservent de ses méfaits, possédant seuls le pouvoir et connaissant les moyens de transformer une menace de mort en garantie de vie. Mais l'impureté, à l'inverse, peut aussi procurer une force mystique à l'être qui s'est exposé victorieusement au sacrilège : Œdipe, après le parricide et l'inceste, après ces abominations, apparaît, lorsqu'il met le pied sur le territoire d'Athènes, comme paré, nimbé de sacré et devient source de bénédiction. Par sa violation de la loi la plus sainte, il s'est acquis le dangereux concours des forces surnaturelles.

Obéissant à la maxime quieta non movere, la vie religieuse est d'ordinaire paisible et routinière ; mais à cette quiétude s'oppose l'effervescence de la fête. Ses manifestations extérieures sont, dans toutes les civilisations, identiquement récurrentes : un paroxysme de vie et le grand concours d'un peuple agité et bruyant, qui favorise la propagation d'une exaltation intense, exprimée par des gestes et des impulsions irréflechies. Oubliant les soucis de la vie quotidienne, les fêtards vivent des instants d'exception. Dans les sociétés primitives, ils sortent les masques, qui les transforment en dieux, esprits, ou en animaux-ancêtres, dotés de forces surnaturelles terrifiantes ; forces fécondantes qui sont censées revigorer la société et revivifier la nature. Le porteur

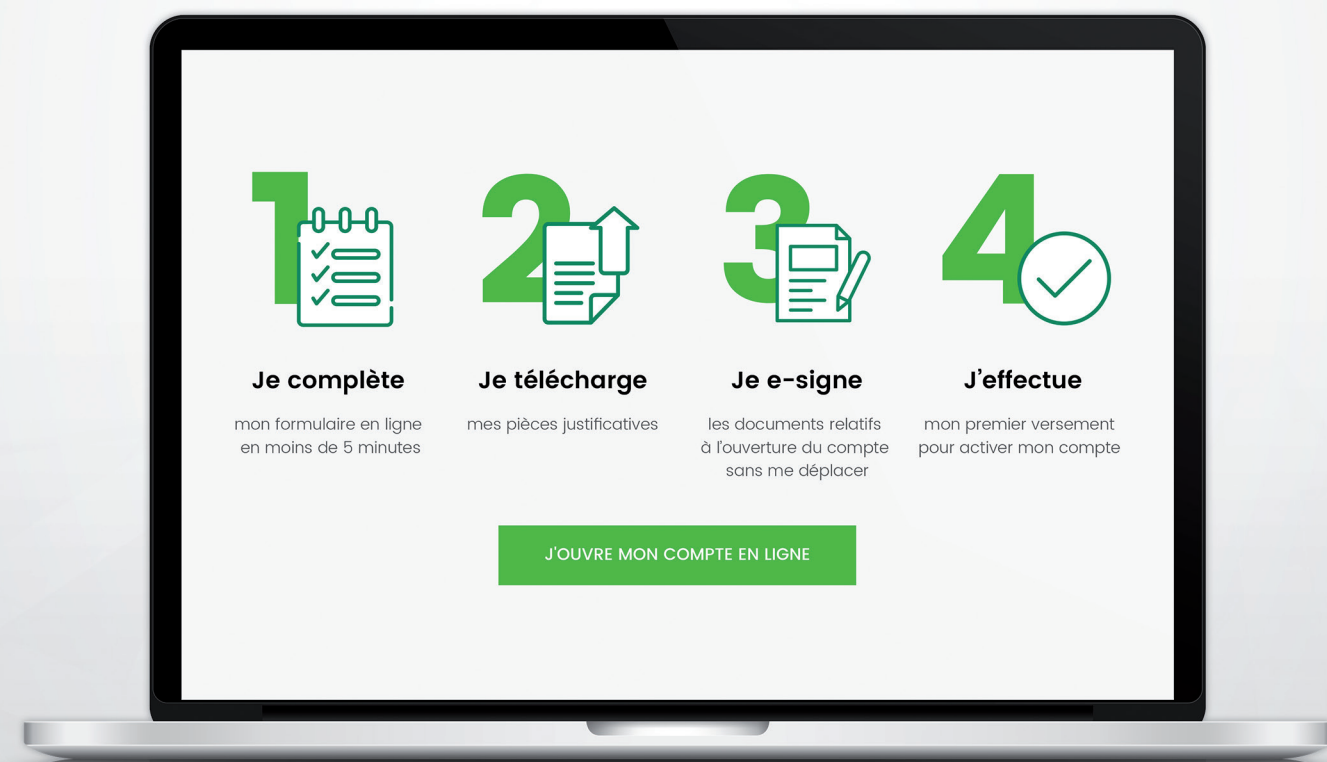
de masque s'incarne à ces puissances, il les mime au point qu'aliéné, en proie au délire, il se croit véritablement le dieu dont il a pris, par ce déguisement puéril, l'apparence. C'est lui le dieu qui fait peur, la puissance inhumaine et monstrueuse. La simulation aboutit à une possession qui n'est pas simulée. Dans un passé récent, un vague souvenir de ces fêtes primitives avait survécu dans notre pays. Il advenait alors aux fêtards, dans des quartiers populaires, d'organiser des Aïssaouia ou des Stanbali, dont les officiants, blancs dans les premiers cas et toujours noirs dans l'autre, étaient saisis, dans leurs délires, d'un égarement tel qu'ils avalaient des clous et se taillaient le corps. Après ce délire, cette frénésie, l'acteur émerge dans un état d'hébété et d'épuisement, qui ne lui laissent qu'un souvenir confus de ce qui s'était produit en lui, sans lui. Les invités de la fête sont complices de ces convulsions sacrées et certains parmi eux participent à la danse, prélude à l'excitation ascendante, au vertige de l'aliénation.


Mais si, de nos jours, le sacré reste, dans nombre de civilisations, «la catégorie fondamentale de la sensibilité religieuse», la civilisation occidentale contemporaine a, pour une large part, réussi à le détourner du domaine religieux, à son remplacement, sa commutation en un sacré en quelque sorte laïque et purement humain. Le sacré traditionnel des religions est remplacé par la valeur suprême qu'on vénère, par ce à quoi on sacrifierait, au besoin, sa vie. La laïcité, en France, la liberté d'expression, érigées en valeurs universelles... Au sacré religieux a succédé un sacré profane. Ce sont ces valeurs qui sont devenues sacrées. C'est aussi l'être, la chose ou l'idée, qu'on n'accepte pas de mettre en discussion, de voir bafouer, de devenir objet de plaisanterie, comme le racisme, l'antisémitisme... C'est ce qu'on ne nierait ou ne trahirait à aucun prix. Même si le sentiment qui pousse l'homme à élever des temples est loin d'avoir disparu, même si l'islamisme d'un côté et le néo-évangélisme de l'autre ne sont que des exacerbations malades... mais qui perdurent et se répandent. 


A.M.


## OUVRIER UN COMPTE 100% EN LIGNE EN 4 ÉTAPES


Facile - Rapide - Sécurisé



- 

**Je complète**  
mon formulaire en ligne  
en moins de 5 minutes
- 

**Je télécharge**  
mes pièces justificatives
- 

**Je e-signe**  
les documents relatifs  
à l'ouverture du compte  
sans me déplacer
- 

**J'effectue**  
mon premier versement  
pour activer mon compte

[J'OUVRE MON COMPTE EN LIGNE](#)



# UN NOUVEL ÉLAN

## POUR LE PARTENARIAT



# ATB

البنك العربي التونسي



@ArabTunisianBank  
www.atb.tn



N° Centre de la Relation Client : 70 026 267

## Histoire Tunisie-Libye Le rêve de l'accord de Djerba

Le hasard voudra que Slah Ferchiou, proche de Bourguiba, assureur de profession avant de fonder un groupe alimentaire de référence dans les viandes, se retrouve, il y a dix ans, début janvier 2011 à Djerba, en vacances à l'hôtel Ulysse Palace. Le lieu est chargé d'histoire. N'a-t-il pas vécu la rencontre historique entre Bourguiba et Kadhafi, le 12 janvier 1974, et la signature de l'accord d'union entre la Tunisie et la Libye. A la radio, Mohamed Masmoudi, alors ministre des Affaires étrangères et artisan de cet accord, annonçait la naissance de la République arabe musulmane (RAM). «*Nous allons y ramener*», commentera-t-il avec son sens de la formule. Quand des journalistes français traduiront la nouvelle appellation en République arabe islamique (RAI), il acquiescera en répondant : «*Ça sera sur mis sur les rails.*»



• Par Slah Ferchiou

Slah Ferchiou est le fils du cheikh Abdeslam Ferchiou, un homme pieux, imam et notable respecté de Monastir et du Sahel, qui avait accueilli, lors de l'invasion italienne de la Libye, au début du siècle dernier, le roi du Fezzan et les siens. Patriote, généreux, aux nobles valeurs, il avait offert son hospitalité aux illustres voisins et frères réfugiés. Depuis lors, leurs relations ne se sont pas interrompues, se transmettant entre les générations montantes.

Slah Ferchiou a gardé un vif souvenir de cette relation et un grand intérêt pour la Tunisie-Libye. Consignant son émotion et ses réflexions à l'hôtel, il avait écrit le texte suivant, les 9 et 10 janvier 2011. Dix ans après, il le retrouve dans ses archives et le complète. Rapportant des propos qu'il tient de Bourguiba, il révèle une autre prémonition du "Combattant Suprême": «*C'est dommage, cette union n'a pas été comprise, refusée par certains militants...Kadhafi n'est pas éternel et il va disparaître un jour ou l'autre... Mais nos peuples seront toujours dans cette partie de l'Afrique du Nord...*»

**J**e viens de passer quelques jours à Djerba, et un désir pressant m'amena à loger à l'hôtel Ulysse Palace qui représente pour moi et pour les hommes de ma génération un lieu «mystique». Depuis l'antiquité et la légende du «*jus d'aloès*», breuvage qui amena Ulysse à séjourner durant plusieurs années sur cette île.

L'île regarde avec dignité le continent africain auquel elle est reliée par une voie bâtie par les hommes que les historiens attribuent aux Romains appelée "chaussée romaine". Je dirais «chaussée djerbienne». Elle abrite - faut-il le rappeler - une des plus anciennes synagogues de l'histoire de l'humanité : «la Ghriba». Un jardin haut en histoire, culture, légendes et rêves.

Mais l'histoire s'enchaîne-t-elle à des rendez-vous qui échappent sur l'heure mais qui remontent plus tard avec un impact profond - et je veux aujourd'hui rappeler aux concitoyens de mon âge (plus de 75 ans), aux jeunes Tunisiens, à mes enfants et à leurs enfants... la date du 12 janvier 1974. Elle marque la rencontre historique entre deux hommes hors du commun, le père de la nation tunisienne, le "Combattant Suprême" Habib Bourguiba, l'homme qui a consacré sa vie à l'instauration de la liberté et de la dignité pour son peuple, et le leader de la révolution libyenne Mouammar Kadhafi. «El Kaïed» est un combattant acharné depuis 40 ans du colonialisme et de l'injustice, partout où l'appelait sa conviction en Afrique, dans le monde arabe et même en Irlande, aux Amériques.

A l'hôtel Ulysse, durant trois jours, en ce début de janvier 2011, je m'installais sur la véranda au bord de la mer, et mon regard ne se détournait pas de la direction Sud-Est, au loin, je dévoilais la côte libyenne, à partir de Zarzis, Zouara, Ras Jedir... Des questions se posent à moi ! Mais, où suis-je ? Chez moi, ici et là-bas ? Qu'est-ce qui sépare les populations habitant dans toutes ces régions ? Rien ! Même langage, mêmes habitudes culinaires, bien sûr, mêmes croyances... mêmes légendes héritées de nos ancêtres... un commerce ancestral forcément bénéfique à tous.

# Avec QNB, disposez à présent de votre carte bancaire en 48 heures.

Pour mieux vous servir et faciliter vos transactions où que vous soyez, disposez en ce moment de votre carte bancaire en 48 heures.



Appelez le 36 00 40 00 ou visitez [qnb.com.tn](http://qnb.com.tn)



Mes souvenirs sur «l'acte» historique à Djerba se bousculent, oui, à quelques mètres du fauteuil où je suis installé face à la grande et merveilleuse bleue. Un événement extraordinaire a eu lieu le 12 janvier 1974 - l'acte de l'union de nos deux contrées signé par nos deux chefs d'Etat.

Permettez-moi de vous rappeler - à tous ceux qui n'ont pas vécu cet événement - que le président Bourguiba, qui m'a fait l'honneur de me recevoir très souvent, jouissait de toutes ses facultés intellectuelles et ne se laissait pas influencer à cette période de sa vie (70 ans).

Je pense, avec le recul, et en me rappelant tous les commentaires qu'il me faisait sur cette affaire, que Bourguiba n'a pas été

pris au dépourvu ce matin du 12 janvier, le rapprochement avec la Libye lui a toujours parcouru l'esprit. Il me rappelait souvent que sa famille a pour origines Misrata et m'a ordonné de changer le nom de la rue où est bâtie sa maison paternelle à Monastir pour lui donner le nom de «rue des Tripolitains» (حي الطرابلسية). Faut-il aussi rappeler qu'il a traversé cette contrée à pied au moment où il fuyait la police française, a été accueilli, protégé et soutenu par les Libyens durant les années 36?

L'Union du Maghreb est un rêve de plusieurs générations. Je citerais - pour ceux qui ont fait leurs études à Paris - l'Association des étudiants musulmans nord-africains, créée après la première guerre mondiale (Amena).



Cette association a regroupé, dans son local du 115 Boulevard Saint-Michel, plusieurs générations d'hommes et de femmes qui ont pris, plus tard, les destinées des pays du Maghreb. J'ai été, durant deux ans, membre du bureau et vice-président de cette association, et nos rêves, nos souhaits étaient d'entamer l'unité du Grand Maghreb dès l'avènement de nos indépendances.

Je reviens donc à l'événement et dois rappeler la proposition de projet d'union de la Tunisie et de l'Algérie, avancée par Boumediene au Kef. Bourguiba n'a pas dit non, mais a demandé dans une première étape de rattacher le département de Constantine à la République Tunisienne, se basant sur le fait que durant des siècles, cette région dépendait des beys de Tunis. Bien entendu, Boumediene changea de sujet.

En septembre 1973, lors de sa visite à Tripoli, Bourguiba s'est ouvert à Kadhafi, déçu par les positions égyptiennes sur une proposition d'union, et il lui a dit: «Non, pas...avec des Levantins, vous devez regarder l'Ouest et non l'Est. Venez en Tunisie, ce serait plus sérieux».

L'invitation est lancée par Bourguiba, il sait ce qu'il dit. A mon avis, il voulait, au fond de lui-même, un rapprochement très important avec la Libye, et pense que la Libye doit se détourner du Machrek pour s'intégrer plus dans le Maghreb.

Le bon grain est semé dans les têtes des hommes, Kadhafi et Bourguiba. Je suis sûr que les deux hommes y pensaient, en pesaient et soupesaient les avantages et les difficultés.

Bourguiba, durant ses longues promenades en solitaire, réfléchit. Il dévoile rarement ses plans, ses stratégies, lance un mot, une phrase... Ceux qui le connaissent bien sentent qu'il est loin et qu'il essaie de deviner ce que sera la Tunisie dans vingt ou trente ans, dans quel environnement le pays pourra avancer, se maintenir dans le peloton des pays émergents, avec ses cadres universitaires, ses hommes de valeur... Lorsque Kadhafi demanda à venir pour

discuter avec Bourguiba, il proposa comme lieu de rencontre Zarzis ou Médénine (où il se sent dans son environnement). Bourguiba, après réflexion, accepta la rencontre, mais à Djerba et à l'hôtel Ulysse qu'il connaît bien.

Je suis sûr que l'histoire et le passé de l'île ont brillé dans ses yeux d'un bleu méditerranéen.

Je suis sûr encore qu'il pensait à l'union avec la Libye, en allant vers Djerba. À titre de rappel, Bourguiba, Premier ministre du Bey au début de l'année 1957, s'est rendu à Dhibet (frontière libyenne) où il prononça les mots suivants : «*Nous sommes une seule nation réunie autour d'un même drapeau*».

Je suis sûr encore qu'il n'en a parlé à personne de son entourage. Tahar Belkhodja, ministre de l'Intérieur à l'époque, l'affirme.

La minute de vérité, de spontanéité - face à face entre les deux hommes - était suffisante pour qu'ils réalisent leurs rêves (pas forcément les mêmes niveaux), rêve pour leurs peuples, pour la géostratégie globale de la région, rêve enfin pour un début de réalisation du Grand Maghreb.

### L'union avortée

Le président Bourguiba était accompagné de Tahar Belkhodja, Mohamed Essayeh, Habib Chatti et Allala Laaouiti. Masmoudi et Hassen Belkhodja étaient arrivés à Djerba la veille du 12 janvier et se sont entretenus avec Kadhafi. L'acte d'union et la liste du futur gouvernement ont été écrits ce soir-là.

À leur retour de Djerba, au salon d'honneur, Bourguiba a reçu deux coups de téléphone, l'un de Hedi Nouira, le Premier ministre, qui était ce jour-là en Iran, et l'autre de Wassila Bourguiba qui était à Beyrouth.

Le président algérien Houari Boumediene a très mal accueilli ce projet. Lorsque Bourguiba lui a téléphoné, le lendemain, pour lui proposer de rejoindre les deux pays frères, il lui a répondu qu'il était contre

ce projet et qu'il ne prenait pas le train en marche.

Un nombre important de personnalités politiques s'opposait à une union complète avec la Libye tandis que d'autres ont bien accueilli cette initiative et y ont vu un avenir meilleur pour leur pays et leurs enfants. Par ailleurs, l'accord signé prévoit un référendum des deux peuples pour son application dans un délai de quelques jours, prévu le 18 janvier.

Or, la Constitution tunisienne de 1959 ne prévoyait pas de référendum. Cette disposition prévoit un délai de trois mois pour être votée définitivement. Cette situation a constitué un motif valable présenté à Kadhafi pour retarder l'accord. Après plusieurs consultations, Bourguiba a pris la décision de remettre ce projet à plus tard.

### Aujourd'hui, en ce début d'année 2021 que penser de cet acte d'union ?

On ne peut pas refaire l'histoire, mais on peut rêver.

La Libye a des richesses énormes, les plus importantes du bassin méditerranéen, en pétrole et en gaz. Son peuple est en train de s'entretuer pour le pouvoir. Mais je continue à croire que les Libyens font le jeu de très grandes puissances occidentales, de la Turquie, de la Russie et de leurs serviteurs.

La Tunisie, de son côté, est au bord de la faillite. Ses quelques richesses sont gaspillées et dilapidées par un système politique soi-disant démocratique, et fait le jeu d'hommes politiques incapables, irresponsables et opportunistes, alors que sa population est formée d'hommes et de femmes qui comptent parmi les meilleurs à l'échelle mondiale dans les domaines scientifique, médical, culturel et même financier. Le système politique actuel, issu d'une révolution « téléguidée » de l'étranger, est inapplicable à notre société arabo-musulmane.

Il suffit de faire la liste de tous les pays arabes, du Maghreb jusqu'au Golfe, et de

constater que les peuples n'ont pas assimilé la démocratie telle qu'elle est appliquée en Europe et en Amérique...

Les Tunisiens et les Libyens forment, depuis des siècles, une même population : la langue, la culture, les habitudes culinaires, le mode de vie, les traditions et les croyances sont les mêmes. Plusieurs villes tunisiennes ont des quartiers appelés «حي الطرابلسية», «quartier des Tripolitains». J'ai toujours présent à l'esprit que la famille Bourguiba a pour origine Misrata, située à une centaine de kilomètres à l'est de Tripoli.

La décadence de notre région, après la perte de l'Andalousie et la chute de la ville de Grenade, a eu pour résultat l'invasion de notre pays par les régimes du nord de la Méditerranée. Les derniers colonisateurs français, anglais et italiens ont imposé des frontières artificielles à nos pays. Celles-ci ne sont, à ce jour, toujours pas acceptées par les habitants des régions frontalières du sud tunisien et de l'est libyen.

Pour être fidèle à l'état d'esprit du leader Habib Bourguiba, je complète ce texte pour les historiens et pour nos enfants. Je répète mot à mot ce que m'a dit le Président lors d'une promenade dans le parc du Palais de Skanès à Monastir un an après :

«*C'est dommage, cette union n'a pas été comprise, refusée par certains militants. Si Hédi n'a vu dans cette opération que la nomination de Kadhafi comme vice-président de la Tunisie, cela est dû au fait qu'il ne l'apprécie pas.*»

Après quelques minutes de silence, Bourguiba ajouta :

«*Kadhafi n'est pas éternel et il va disparaître un jour ou l'autre... Mais nos peuples seront toujours dans cette partie de l'Afrique du Nord...*»

J'ai senti dans ces paroles beaucoup de regret et d'amertume.

Le rêve de Bourguiba, et de beaucoup d'autres Tunisiens, d'unifier nos deux pays se concrétisera un jour. Incha Allah. ■

S.F.

# Garanties Accidents de la Vie . سلامة بدنك .

## مسمار في حيط



# Hassib Ben Ammar

## Un démocrate sous Bourguiba

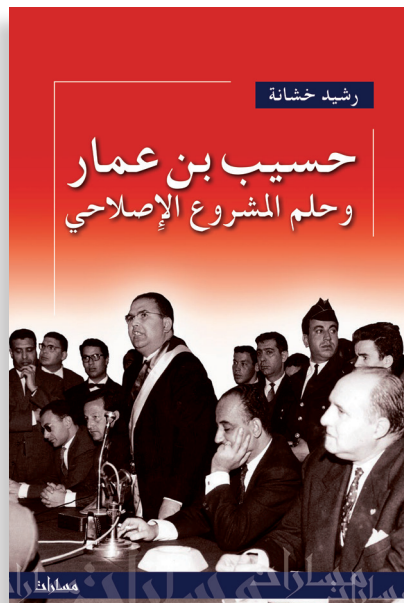
Lorsqu'il a démissionné de ses fonctions de ministre de la Défense nationale dans le gouvernement Hédi Nouira, Hassib Ben Ammar n'avait pas beaucoup changé son itinéraire quotidien. En arrivant tôt le matin à la Kasbah, au lieu de tourner à gauche pour regagner son département, il tourna à droite vers le lycée Sadiki, où il avait fait ses études et devait reprendre ses fonctions de professeur de physique-chimie. Sans le moindre regret. Si Hassib était de cette trempe de grands militants destouriens et hommes d'Etat pour qui servir la nation n'a pas de position prestigieuse autre que l'abnégation.

Quitte à s'opposer à Bourguiba, oser lui remettre sa décision, s'investir dans l'opposition démocratique pour le pluralisme politique et les libertés, fonder un journal d'opinion, Errai, puis l'Institut arabe des droits de l'Homme... Si Hassib était d'abord une conscience éveillée, un grand rassembleur. Son hebdomadaire couplé à un mensuel en langue française Démocratie, accueillait un large pan de l'opposition tunisienne : Maya Jeribi, Rachid Khechana, Néziha Rejiba et autres icônes. Décédé le 15 décembre 2008, à l'âge de 84 ans, il a laissé le souvenir d'un illustre patriote, aujourd'hui peu connu des jeunes générations.

Jeune lycéen, Hassib Ben Ammar, frère de Radhia Haddad, était déjà de toutes les manifestations politiques contre l'occupation française. Etudiant à Paris, il poursuivra son engagement destourien et rejoindra l'Uget. De retour à Tunis, il sera chargé de la Direction de la jeunesse et des sports, avant d'être porté gouverneur-maire de Tunis (1963-1969), député, ambassadeur à Rome, directeur du Parti socialiste destourien et ministre. Son franc-parler et ses valeurs fondatrices l'incitaient à porter ses convictions, sans concession. Quitte à en payer le prix politique et à encourir des dizaines de procès iniques.



C'est le portrait de cet illustre homme que Rachid Khechana brosse dans un ouvrage documenté sous le titre de Hassib Ben Ammar ou le rêve du projet réformateur. Pour l'avoir connu de près, ayant été coopté au sein de la rédaction d'Errai, et accompagné depuis lors son parcours,



# Boga mon Amour

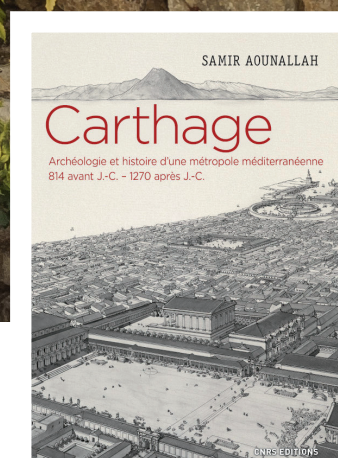


Variez les Goûts  
Variez les Plaisirs

## Samir Aounallah Revient à Carthage

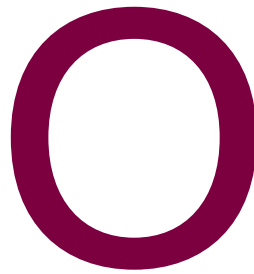
• Par Abdellatif Mrabet

Ces deux dernières années, coup sur coup, comme pour pallier la fermeture provisoire de son musée, Carthage a fait l'objet de deux importantes parutions. Ainsi, après une première, collective, de grand format, réunissant 22 contributions, en voici une seconde, toute récente –octobre 2020–, individuelle, œuvre de Samir Aounallah, historien-archéologue, celui-là même qui est le coauteur et l'éditeur scientifique de la publication précédente\*. Paru en France dans la collection «L'esprit des lieux», aux éditions CNRS, sous le titre de *Carthage. Archéologie et Histoire d'une métropole méditerranéenne, 814 av. J.-C.- 1270 ap. J.-C.*, ce livre de 240 pages est une synthèse généreusement illustrée de cartes, photos, plans et figures dont certaines, de remarquables visualisations, sont réalisées par J.-C. Golvin, directeur de ladite collection.



### **Carthage**

Histoire et archéologie d'une métropole méditerranéenne  
(814 avant J.-C. – 1270 après J.-C.)  
Samir Aounallah  
CNRS Éditions, Paris, 2020, 240 p.



Organisé en quatre chapitres, le texte du livre est fluide, savant à bon escient, conciliant la science avec le souci de la transmission, du partage et de la clarté de la réflexion. De quelle Carthage s'agit-il ? Pour répondre à cette question, S. Aounallah nous place d'entrée face à la chronologie du site, une épaisseur temporelle qui s'étend sur plus de deux millénaires et qu'il se propose de restituer au plus près des données littéraires et de l'observation archéologique.

Comme d'usage chez les historiens, après introduction, l'auteur présente ses sources, des dizaines d'auteurs, des Grecs et des Latins, dont les écrits – souligne-t-il – sont entachés d'une nette partialité. De même, revenant sur le récit légendaire qui attribue la fondation à Elissa, sœur de Pygmalion, roi de Tyr en Phénicie, il nous rappelle que Carthage est fille d'un contexte historique particulier et que sa naissance – non fortuite – participe d'une entreprise de colonisation phénicienne déjà bien inscrite dans le temps et l'espace méditerranéens. Née sur la colline de Byrsa – mot grec désignant la peau de bœuf censée correspondre à l'étendue du terrain acquis par Elissa auprès des indigènes –, Carthage connut sans doute de modestes débuts. On pense qu'elle fut un village fait de huttes et de structures légères, cela

avant de s'étendre peu à peu sur les premières pentes du site et évoluer en cité. L'archéologie nous apprend peu sur ces premiers temps sinon que la ville archaïque était entourée d'une enceinte qui délimitait une superficie estimée à plus d'une cinquantaine d'hectares où cohabitaient les vivants et les morts ainsi que les artisans. Cependant, aux siècles suivants, à partir du Ve, le terrain nous révèle une ville autrement plus riche dotée de nouveaux remparts ceignant une superficie nettement plus grande que l'initiale.

A cette grande Carthage, l'auteur consacre des développements d'autant plus intéressants qu'ils reposent sur des arguments d'archéologie, récemment obtenus et fort bien soutenus. Cependant, nous dit S. Aounallah, plus qu'une ville, Carthage fut aussi métropole. Elle le devint en s'affranchissant de Tyr, la colonie-mère, et en devenant à son tour une thalassocratie, une véritable puissance méditerranéenne dotée d'une marine marchande et militaire fort performante. Intense, riche en péripéties et en initiatives d'expansion et de colonisation, notamment en Sicile occidentale, en Sardaigne et à Malte, cette période fut



aussi un temps de conflits et de rivalités, notamment avec les Grecs. Si Carthage triompha souvent (exemple de la bataille d'Alalia, au large de la Corse en 535 av. J.-C. contre les Grecs Phocéens), elle n'en essuya pas moins de graves revers, notamment à Himère en 480 av. J.-C. et plus tard, toujours en Sicile, avec la débâcle d'Himilcon le Magonide face à Denys l'Ancien, en 396 av. J.-C. Après 480, forte des leçons de sa défaite, Carthage se tourna davantage vers le continent, si bien qu'à la fin du siècle suivant, son territoire y atteignait vers l'ouest Hippo Regius (Annaba) et qu'à l'Est, il touchait aux Autels des frères Philènes, point frontalier le séparant de celui des Grecs de Cyrénaïque. Cependant, alors qu'elle devait compter avec la montée en puissance de Rome – cette autre cité devenue empire –, Carthage échoua à mener une politique africaine utile sur le continent.

Face à l'impérialisme romain, passé un temps d'entente et de traités, un autre de remontrances et d'amendes, acculée à une troisième guerre (149-146 av. n. ère), Carthage finit par céder. Contrairement à toute attente, sur place, le vainqueur occupa le territoire plus pour se l'approprier que pour y éveiller vie. Ce fut un long non-événement, un temps si long que l'auteur le qualifie de « siècle sans histoire ». Toutefois, bien que morte, rasée sur terrain, Carthage n'en était pas moins un enjeu que se disputaient les factions politiques romaines. En 44, vainqueur des Pompéiens et de leur allié Juba à Thapsus – Ras Dimas –, César décide de ressusciter le cadavre. Dès lors, tel le phénix renaissant de ses cendres, Carthage retrouva peu à peu sa gloire d'antan. La vie y repartit de la colline de Byrsa, au-dessus du quartier Hannibal, où après écrêtement, la reconstruction succéda à la destruction. Malgré des débuts difficiles, la cité cumula assez vite les honneurs en étant successivement l'unique colonie libre de l'Occident romain, capitale de la première province romaine d'Afrique puis capitale du diocèse d'Afrique...

Sur le plan urbain, Carthage ne mit pas longtemps avant de redevenir la métropole qu'elle était et de se hisser au rang

de la plus grande ville de l'empire après Rome. Comme l'Urbs, elle était une cité modèle, d'une parure monumentale exceptionnelle dont les vestiges grandioses justifient aujourd'hui son inscription sur la liste du patrimoine mondial en tant que site culturel hors pair. C'est d'ailleurs pour cela qu'en ce troisième chapitre de l'ouvrage, outre une monographie de cette grandiose Carthage romaine, S. Aounallah nous propose un inventaire des principaux monuments du site qu'il nous décrit de façon concise mais ô combien essentielle. Cependant, l'archéologue étant aussi historien, l'auteur ne renonce pas à l'interprétation en y allant de sa propre lecture des événements et des évolutions si particulières en cette période dite d'antiquité tardive, cela tant au plan de la religion – le passage du paganisme au christianisme, le rayonnement de l'Eglise d'Afrique – qu'à celui de l'économie – déclin de l'évergétisme, maintien de la prospérité...

Toutefois, partie prenante de l'Empire, Carthage finit par en vivre les difficultés. Ce fut ainsi qu'en 439 ap. J.-C., la ville que Salvien qualifiait de Rome en Afrique (in Africano orbe quasi Romam) devint l'eldorado d'un peuple errant, des Germaniques Vandales et Hasdings qui, dix ans après avoir bravé les courants et les flots du détroit de Gibraltar (429), parvinrent à y élire capitale. Plus même, leur roi Genséric en fit le point de départ de ses expéditions maritimes en direction de l'Italie et des îles de la Méditerranée. En 455, ce fut de Carthage qu'il partit avec ses alliés maures piller Rome et la mettre à sac ! En cette période, malgré quelques signes de régression urbaine, la ville passait encore pour l'une des plus importantes villes au monde.

L'empire fit de son mieux pour la récupérer mais il y échoua par trois fois, soit en 460, en 468 et en 470 ! La quatrième fut la bonne, menée en 533 sous le règne de Justinien (527-565 ap. J.-C.), depuis Constantinople. Du coup, Carthage reprit de nouveau place dans le concert des grandes capitales impériales. En 610, monté au trône, Heraclius songea même à en faire la capitale de l'empire d'Orient en remplacement de Constantinople. A la fin du VIIe siècle, après avoir été épargnée par les premières expéditions arabes, Carthage fut prise par Hassan ibn Numán qui, ce faisant, en 698, tourna à jamais la page de l'antiquité dans le pays. Mais, à l'époque bien que restée symbole, la ville n'avait plus son éclat d'antan, son bel urbanisme ayant disparu sous des constructions de fortune érigées par les populations rurales qui s'y étaient réfugiées, parfois même en occupant les églises et en segmentant leurs nefs pour y tailler des logements de fortune ! Plus tard, évoqué par les géographes arabes du Xe et XIe siècle sous les toponymes de Qartagenna et de Mualliq, Carthage s'apparente plus à un territoire ruralisé qu'à une ville. ■

A.M.

Professeur d'histoire à l'université de Sousse, directeur du laboratoire LR13ES11, "Occupation du sol, peuplement et modes de vie dans le Maghreb antique et médiéval", Université de Sousse, Tunisie.





## لعزيز عليك إحميه

حتى 5 د  
ب في الشهر\*

\* حسب مساحة الدار وقيمة الي فيها

إنت ليّا و أنا ليك



## Hommage à... Abdelwahab Bouhdiba Le sociologue émérite

Avec la disparition du professeur Abdelwahab Bouhdiba, la Tunisie perd un grand penseur qui a formé plusieurs générations de sociologues à l'Université tunisienne. Son parcours scolaire, puis universitaire et scientifique, a toujours été marqué par l'excellence. Après le collège Sadiki et le lycée Janson-de-Sailly de Paris, il rejoindra la Sorbonne pour des études philosophiques et littéraires, couronnées en 1959 par l'obtention de l'agrégation de philosophie. En 1972, il décrocha son doctorat d'État. Sa thèse intitulée «Islam et sexualité», fut publiée en 1975 sous le titre de «La sexualité en islam».



• Par Khaled Ben Youssef



Cet ouvrage dont le succès a dépassé les frontières a été traduit en plusieurs langues, et il continue, jusqu'à nos jours, d'être réédité. Outre cet ouvrage important, le professeur Bouhdiba compte à son actif plusieurs autres publications de référence qui ont consolidé son image de grand penseur auprès des spécialistes et des intellectuels tunisiens et étrangers. La liste est bien longue, mais à titre d'exemple, je vais me contenter d'en citer quelques-uns : *L'islam: ouverture et dépassement*, *La culture du Coran*, *Criminalité et changements sociaux en Tunisie*, *Quêtes sociologiques: continuités et ruptures au Maghreb*, *L'expérience de l'altérité dans les sociétés musulmanes*, *Sur les pas d'Ibn Khaldoun* (avec Mounira Chapoutot), *Kairouan, la durée* (avec Mohammed Masmoudi), *L'information et la communication aujourd'hui : aliénation et libération* et *La culture du parfum en Islam...*

## RESIDENCE LA BRISE

### Jardins de Carthage

Vous invite à découvrir son nouveau projet "LA BRISE" sis aux jardins de Carthage. Résidence de très HAUT STANDING abritant 17 appartements S+1, S+2 et S+3 ainsi que 2 Duplex et un grand parking sous sol.



Professeur émérite à l'université de Tunis, Abdelwahab Bouhdiba a occupé plusieurs hautes fonctions. C'est ainsi qu'il a dirigé pendant plusieurs années le département de sociologie à la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, avant d'être nommé, de 1972 à 1992, directeur général du Centre d'études et de recherches économiques et sociales (Ceres). De 1991 à 1994, il fut nommé directeur général adjoint de l'Alecso. Il a également présidé l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts Beït al-Hikma pendant plus de 15 ans (de 1995 à 2011). Il était, par ailleurs, membre du Conseil supérieur islamique, membre du conseil scientifique de la Fondation nationale pour la traduction, l'établissement des textes et les études, et membre de l'École tunisienne de philosophie. Par ailleurs, il avait eu l'honneur de représenter la Tunisie au sein du Conseil exécutif de l'Unesco. Vu son envergure et son rayonnement international, le défunt a toujours joui de la confiance de plusieurs institutions scientifiques étrangères prestigieuses, d'où sa nomination en tant que Professeur invité à l'Institut universitaire de hautes études internationales de l'université de Genève, et en tant que membre de l'Académie de langue arabe du Caire, et de l'Académie arabe de Damas. Il fut, d'autre part, vice-président de l'Académie européenne des sciences et des arts.

Professeur Bouhdiba s'est vu décerner plusieurs distinctions à l'échelle nationale et internationale dont notamment le prix Unesco-Sharjah pour la Culture arabe, en 2004, et le prix Ibn Khaldoun pour la promotion des études et des recherches en sciences humaines et sociales, en 2015. Et si l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts Beït al-Hikma a reçu le prix du cheikh Zayed de l'édition en 2015, et celui du Roi d'Arabie saoudite l'année d'après, c'est en grande partie grâce aux différentes réalisations culturelles et scientifiques enregistrées au cours de la période faste et fructueuse de sa présidence de cette institution qui m'est très chère.

C'est à cette occasion que je l'ai connu. Pour l'avoir côtoyé de très près pendant 15 ans, et j'ai eu la chance d'être l'un de ses plus proches collaborateurs pendant toute cette période très riche en événements scientifiques et culturels. J'ai beaucoup appris de lui aussi bien sur le plan humain que sur le plan de l'organisation et de la culture. C'était un homme très intelligent et très cultivé. Il était un excellent orateur et il maîtrisait l'art d'improviser ses discours d'une manière impressionnante. Il avait le sens de la perfection et cela se reflétait sur sa méthodologie dans le travail et sur ses analyses scientifiques profondes et pertinentes. Malgré son immense savoir et sa grande culture, ce fut un homme

modeste et respectueux des autres. Notre relation ne se limitait pas au travail. Très souvent, il me faisait des confidences et me racontait des histoires très intéressantes qui m'ont permis d'enrichir mes connaissances culturelles et scientifiques. Malgré son sérieux et sa rigueur, il avait l'art et la finesse de me soulager et de détendre l'atmosphère en me racontant des anecdotes et des histoires drôles quand il sentait que le volume du travail commençait à me peser et à me stresser. En plus de son ouverture d'esprit et de sa grande générosité, il était fin et raffiné dans son comportement. Je n'oublierai jamais son intervention remarquable et intelligente lorsqu'il a sauvé une situation inconfortable lors d'un colloque scientifique organisé à Beït al-Hikma.

Ce jour-là, le professeur Abdelbaki Harmassi, alors ministre de la Culture, avait pris la parole pour annoncer l'ouverture du colloque en question. Seulement, il s'est contenté de donner une allocution en langue arabe, omettant de bonne foi la présence de plusieurs invités occidentaux. Devant cette situation gênante, Abdelwahab Bouhdiba, qui tenait profondément au respect de ses hôtes étrangers, avait retenu le ministre, qui s'appretait à quitter la salle en raison de son calendrier chargé, et l'avait prié, en toute délicatesse, de rester encore quelques instants afin de l'écouter dans



Pour plus d'informations, nous contacter au :

simpar@planet.tn  
www.simpar.tn



29 921 011 / 29 921 009



la traduction en langue française de son discours.

Le professeur Bouhdiba s'est mis alors à traduire instantanément et d'une manière magistrale le discours de monsieur Harmassi devant la stupéfaction de ce dernier. Cette traduction élégante et fidèle (presque) dans tous ses détails a suscité l'admiration de tous les invités qui ont apprécié ce geste à sa juste valeur au point qu'ils ont bombardé la salle d'applaudissements continus et chaleureux. Je garde le meilleur souvenir de cet homme exceptionnel qui a rendu d'énormes services à la science et à la culture tunisiennes, tant par ses ouvrages uniques que par ses participations toujours remarquables et distinguées aux nombreuses rencontres scientifiques auxquelles il a pris part tout au long de sa riche carrière de près de soixante ans.

Il a toujours su faire l'équilibre entre l'éducation classique qu'il a reçue au sein de sa famille à Kairouan, dans une ambiance plutôt très proche des principes religieux, et les fondements de la civilisation occidentale qu'il a reçus de par ses lectures et sa formation philosophique. Il a su

concilier les deux cultures pour défendre les valeurs universelles et prôner un islam modéré reniant le radicalisme et le repli sur soi, et appelant à l'amour et à la tolérance. Il croyait beaucoup en cette richesse que peuvent apporter le dialogue et le rapprochement des cultures et des civilisations. Il avait organisé plusieurs colloques et conférences traitant de ce sujet, tellement cette idée lui tenait à cœur.

Parmi les moments forts qu'il a pu éterniser à Beït al-Hikma, je peux citer: les Rencontres internationales de Carthage (avec une série de colloques traitant de sujets philosophiques et scientifiques d'une extrême importance), la célébration du sixième centenaire d'Ibn Khaldoun, le huitième centenaire d'Averroès, le neuvième centenaire d'Abu Hamed Al-Ghazali, les journées internationales de la calligraphie arabe, la grande manifestation «Kairouan: capitale de la culture islamique», les centaines d'ouvrages publiés dans différents domaines scientifiques dont notamment ceux rentrant dans le cadre de la stratégie nationale de la traduction; sans oublier l'établissement de nombreux manuscrits

importants à l'instar des œuvres d'Ibn al Jazzar.

Grâce à lui, l'Académie a noué des relations fructueuses avec des institutions internationales à l'instar de l'Union académique internationale, le Réseau des académies des pays européens, l'Unesco, l'Irsica, l'Isesco et bien d'autres. De par ses vastes connaissances et son rayonnement international, l'Académie a pu enrichir sa liste d'amis, ce qui lui a permis d'inviter plusieurs sommités d'envergure mondiale telles que Paul Ricœur, Edgard Morin, Georges Balandier, Salah Stétié, Dominique Chevalier, Raymond Daudel...pour ne citer que ceux-là.

Il va certainement manquer à toute la scène scientifique et culturelle qui continue à perdre, un par un, les grandes figures d'un temps révolu; mais son œuvre et son souvenir resteront gravés en nous. C'est notre seule consolation. ■

**K.B.Y.**

Ancien directeur général de l'édition à l'Académie tunisienne des sciences, des lettres et des arts (Beït al-Hikma).

# ATL Leasing, L'allié de votre succès



## ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.



Plus qu'un leasing...

# Younes Ben Jemaa

## Le promoteur, l'innovateur

**V**isionnaire ! Younes Ben Jemaa, qui vient de nous quitter, l'avait toujours été. De l'espace et de l'aménagement urbain, il avait un regard porteur, géographique, nécessairement, mais aussi sociologique et fonctionnel. En plus de 40 ans de carrière dans l'habitat, le résidentiel, le social et le commercial, il n'avait été que raffinement, bon goût et élégance. Si Habib Chaabouni et Larbi Mallakh, notamment, l'avaient précédé dans le secteur. Younès Ben Jemaa aura apporté une grande part d'innovation et de diversification. Pionnier dans sa catégorie, il aura créé des espaces de vie fort agréables et des lieux de travail et de commerce bien conçus.

A la tête de la société de promotion immobilière Edhamen, fondée au début des années 1980, Younès Ben Jemaa avait commencé par l'aménagement et le lotissement pour des logements sociaux.

Medjez el Bebb et le Kairouanais pour commencer. Le pied à l'étrier, il s'attaque à de plus grands projets. Avec son ami et compagnon d'aventure, l'architecte talentueux feu Foued Elleuch, il s'élance dans ce qui se conçoit de beau et se réalise de beau. Pour la construction, il faisait confiance à d'excellents entrepreneurs, mais aussi ingénieurs béton armé et autres corps de métiers, sélectionnant les matériaux, choisissant la quincaillerie, suivant au jour le jour chacun de ses chantiers.

A la Cité des Juges, ou celle des Pins, à La Marsa, au Carré du Lac, et dans les nouvelles zones de Carthage, ses empreintes sont posées en marque d'excellence.

Esthète, Younès Ben Jemaa était aussi un finisseur exigeant. Chaque détail comptait pour lui. Avec l'architecte, le dessinateur, les ingénieurs, les tâcherons, les poseurs carrelers, le décorateur et chacun des autres intervenants, il avait d'abord le sourire aux lèvres, l'amitié



pour tous et la bonté chevillée au cœur. Son vrai métier n'était pas pour lui de vendre, mais d'offrir le bâti du bien-être, pour le travail, le commerce ou l'habitat. Très élégant dès sa prime jeunesse, les cheveux devenus argent, des lunettes à monture fine, et le verbe toujours courtois, il avait le don de partager avec les siens, proches ou lointains, parents, amis, partenaires ou clients, la joie de vivre.

Son jardin secret, cet enfant de Sfax, passé par l'armée, puis la Trapsa, l'avait cultivé au bord de la mer, à Maamoura. Partageant sa semaine entre la capitale et son refuge ressourçant, il était devenu l'enfant adopté du village.

Younès Ben Jemaa laisse le souvenir d'une élégance, d'un raffinement, d'une vision et de beaucoup de bonté. Allah Yerhamou. 🇹🇳



**PAYEZ EN LIGNE EN TOUTE SÉCURITÉ**  
3D SECURE



Afin de mieux sécuriser vos paiements par carte bancaire sur Internet, La Banque de Tunisie met en place un système de sécurité basé sur le protocole 3D SECURE. Ce système consiste à authentifier toute transaction à l'aide d'un mot de passe dynamique à usage unique. Il vous sera envoyé instantanément par SMS sur votre GSM pour la validation de l'opération. En cas de changement de votre numéro de téléphone, nous vous invitons à contacter votre agence



FM

Jawhara

Diga  
DIGGA

DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 17H à 20H

جواهر

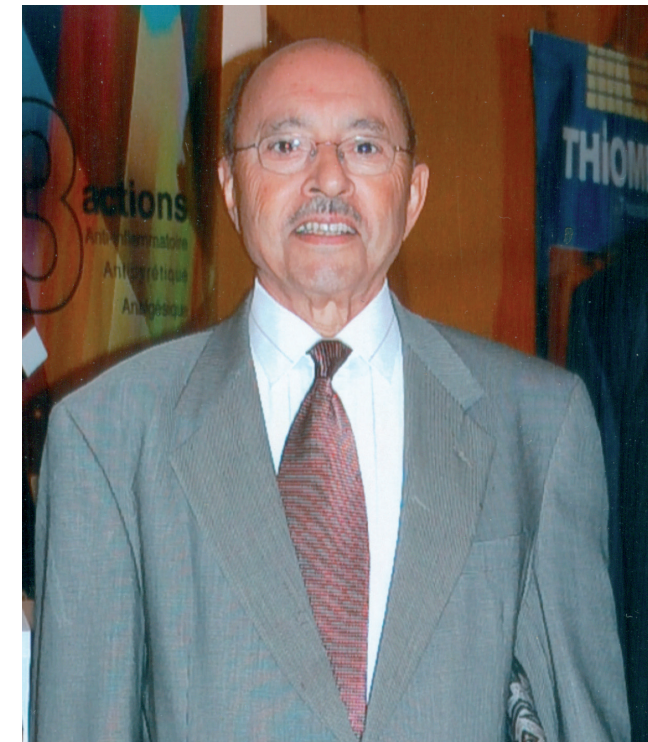


CREATED BY GTEAM 99289999

## Hommage à... Pr Abdelkrim Bettaïeb L'éminent neurologue et chirurgien

Le professeur Abdelkrim Bettaïeb nous quitte au bout d'une vie d'anthologie que le grand âge et une longue maladie ont pu affecter. Il avait gardé jusqu'aux derniers jours une prestance légendaire. La Tunisie perd en la personne d'Abdelkrim Bettaïeb un patriote et un rare neurologue et neurochirurgien de l'école de La Salpêtrière et de Lariboisière. Il a été l'un des premiers médecins tunisiens nommés au fameux Concours d'internat de l'assistance publique, après Zouhair Essafi, le premier Ancien interne des hôpitaux de Paris (Aihp), du monde arabe et de la Tunisie qui a été reçu au concours avant l'indépendance, traçant le chemin de la «voie royale» qu'avait imaginée Napoléon pour former une élite de médecins qualifiés au service de la Nation, et que nombre de nos compatriotes, anciens collègues et aînés, ont empruntée, donnant à la Tunisie le plus important contingent d' Aihp après la France !

• Par Pr Abdelaziz Annabi



Il avait répondu à l'appel du devoir national en juillet 1961 en renonçant à poursuivre son clinat dans le prestigieux service de neurochirurgie du professeur Raymond Houdart à l'hôpital Lariboisière, rejoignant, sur instruction de Driss Guiga, ministre de la Santé, les camarades médecins et chirurgiens qui œuvraient jour et nuit à l'hôpital Habib-Bougatfa de Bizerte dans la ville meurtrie, durant les heures dramatiques de la bataille de l'Evacuation. Il avait rejoint Tunis et contribué, durant ces années héroïques, à mettre en place la première unité de neurochirurgie de la Tunisie à l'hôpital de La Rabta. Il a participé dans le courant de 1962, conjointement avec les premiers médecins universitaires tunisiens reçus au professorat en France, à la création de la faculté de Médecine de Tunis où il a assuré seul, pendant une dizaine d'années, l'enseignement de la sémiologie neurologique et des maladies du système nerveux.



# RadioMed

*une vague de bonheur*

*Écoutez-nous sur :*

NABEUL  
HAMMAMET  
**100.0**  
FM

CAP BON  
GRAND TUNIS  
**104.1**  
FM



FM

@RadioMedTunisie



MOBILE



WEB

RadioMedTN



PODCASTS

Radio Med

Téléchargez notre application maintenant  
Sur Google Play !!



Cité El Wafa Nabeul Jadida 8000 Nabeul-Tunisie [www.radiomedtunisie.com](http://www.radiomedtunisie.com)

(+216) 72 32 85 00 (+216) 72 32 85 60 [marketing@radiomedtunisie.com](mailto:marketing@radiomedtunisie.com)

Abdelkrim Bettaïeb était à la base de la formation des premiers infirmiers et instrumentistes en neurochirurgie, en même temps que des premières promotions d'élèves-résidents et d'assistants, des futurs maîtres de conférences-agrégés et professeurs dans la spécialité, qui forment aujourd'hui le fleuron de la neurochirurgie en Tunisie et au Maghreb.

Il avait été contraint, en février 1988, à s'expatrier au Koweït où il a exercé jusqu'à l'invasion militaire de l'Irak en août 1990. Voilà un épisode tristement célèbre de sa carrière, fruit d'une basse conspiration. Le professeur Bettaïeb était habilité «à titre exceptionnel» à exercer des actes rémunérés dans l'enceinte du service de neurochirurgie qu'il dirigeait et où il procédait à la fois aux différentes interventions neurochirurgicales programmées pour les patients du secteur public et du secteur privé. Il était le seul neurochirurgien à l'époque exerçant de

facto dans le bloc opératoire spécialisé du service dans ce type de chirurgie où il avait réuni l'équipe chirurgicale, qu'il avait lui-même formée, ainsi que l'instrumentation nécessaire.

L'un de nous s'était rendu chez lui quelque temps après l'ingrate «révocation» ourdie au lendemain du 7 Novembre, pour l'avertir qu'un procès arbitraire se tramait au Parquet à son encontre et qu'il lui fallait quitter le pays le plus rapidement possible. Son épouse, Maggy, devait révéler au visiteur et jeune collègue que Si Abdelkrim était déjà parti, qu'il était sur place à Koweït et qu'elle s'apprêtait à le rejoindre. Il y était accueilli dans le système hospitalier au plus haut grade de l'échelle universitaire, tout en étant le consultant de la famille princière. Cet épisode est rapporté scrupuleusement dans son livre autobiographique intitulé *Le Médecin Le Despote*, publié après le 14 janvier 2011 et traduit en trois langues.

Il était bassement calomnié dans la position académique et la spécialisation neurochirurgicale qui le distinguaient dans l'échiquier hospitalo-universitaire. Voilà un procès d'intention qu'il était aisé de provoquer... mais l'art est difficile ! Je me souviens particulièrement d'un patient porteur d'un volumineux méningiome fronto-basal qu'Abdelkrim Bettaïeb avait opéré à ma demande, il y a près de 40 ans. L'intervention, à laquelle j'avais assisté, avait duré 12 heures sans interruption et s'était déroulée parfaitement, sans suites opératoires ! Un tel succès n'avait pas manqué de persuader les citoyens des progrès de la neurochirurgie en Tunisie, sous la conduite du Professeur Bettaïeb, et de réduire le nombre de transferts à l'étranger pour ce type d'intervention.

L'impact médico-social de l'intervention de ce patient était spectaculaire. On peut s'interroger sur le coût d'une telle intervention si elle avait conduit à la prise



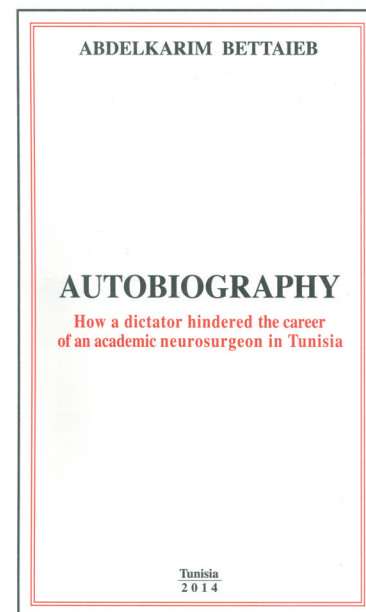


en charge du patient pour nécessité de soins à l'étranger par les caisses de l'Etat, sachant combien la procédure de transfert était courante en pareil cas au début des années 1980.

Au delà de l'hommage que nous lui rendons, le professeur Bettaïeb laisse derrière lui un art sémiologique de bénédictin au «lit du malade», instruit par Raymond Garcin qui dirigea la Chaire inaugurale de la clinique neurologique de La Salpêtrière dont Si Abdelkrim fut l'interne une année durant, au sein de la mythique division Mazarin. Le romancier Jérôme Garcin, petit-fils du dernier grand maître de La Salpêtrière après Jean Martin Charcot, a immortalisé sa mémoire dans son livre intitulé Le syndrome de Garcin. Mon maître Jean Lapresle, enseignant, neurologue et neuropathologiste d'exception, et qui fut son premier agrégé, m'a transmis son héritage spirituel. C'est à cette filiation qu'il faut rattacher l'esprit et la rigueur de fin clinicien qu'était mon grand aîné Abdelkrim Bettaïeb.

Quel parcours et quelle exemplarité, depuis l'enfance à Ben Guerdane où il se rendait à l'école à dos d'âne !

A.A.



تنجيس FM



**LA MATINALE** 06:00 - 10:00  
DU LUNDI AU VENDREDI

Durant 4 heures Hamza Belloumi entouré de Mokhtar Khalfaoui, Mohamed Boughalleb, Houcem Hamad, Malek Jlassi, Zina Zidi, Hassan Zargouni et Amine Bouneoues décryptent l'actualité : politique, économique, sociale, culturelle et insolite... Rien n'échappe à la vigilance de nos matinaliers !  
**Le tout dans la bonne humeur !**

# Il était une fois **une** révolution

# L'

année 2020 aurait pu être celle de la consécration de la révolution. Ce fut une annus horribilis, l'année de tous les échecs, de toutes les désillusions, dans la continuité des années précédentes. On a beau majorer les rares réussites, minorer les échecs, invoquer le Covid-19, devenu l'alibi idéal de nos malheurs, recourir à tous les sophismes pour donner le change, les faits sont là. Ils sont têtus. Le pays est déjà bien engagé

sur la pente savonneuse du déclin inexorable. Dès lors, on comprend cette ambiance mortifère qui a entouré la célébration du Xe anniversaire. Sauf miracle, notre révolution, à l'instar de la plupart de ses devancières, semble vouée à une mort certaine. Sur un ton désabusé, Le Monde a dressé d'ores et déjà son bilan. Le constat est terrible : «*La Tunisie est pratiquement en faillite technique*».

Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Les dividendes de la démocratisation tardant à venir, l'euphorie ne tardera pas à céder la place au désenchantement. Qu'il s'agisse d'insécurité, de corruption ou de terrorisme, les nouveaux maîtres du pays, pour la plupart des néophytes, ont été incapables d'y remédier. On n'a pas su éviter le travers dans lequel sont tombées d'autres révolutions : l'autosatisfaction et même la déréalisation à force de s'entendre dire qu'on était les plus beaux et les plus intelligents et qu'on venait de réussir la plus belle des révolutions. Gardons-nous des flatteurs. Ils vivent souvent aux dépens de ceux qui les écoutent.

Plus dure sera la chute. La Tunisie ne tardera pas à devenir le pays du «malgoverno». En dix ans, on a eu droit à dix gouvernements et près de 400 ministres qui ont été incapables de sauver l'économie tunisienne. Nous touchons ici du doigt le péché originel de la révolution tunisienne. Pendant une décennie, on n'a parlé que de politique, alors que l'économie était confinée dans sa subsidiarité. L'Union soviétique en était morte. Pendant 70 ans, ils ont négligé ce secteur. Il a fallu attendre Gorbatchev pour qu'ils s'y intéressent. C'était à la fois trop peu et trop tard pour sauver la seconde puissance mondiale. Les échecs de la révolution ne tiennent pas seulement à l'incompétence des nouveaux gouvernants mais aussi et surtout à leur erreur cardinale d'avoir fait table rase du passé et de chercher à façonner le Tunisien à leur image.



• Par Hédi Béhi

Elevés dans la haine de l'Etat, ils ont tout fait pour saper les fondements de l'Etat tunisien, décomposer son administration et démanteler son appareil sécuritaire.

La révolution a fini par détruire la Tunisie. On s'est complu dans les discussions sur le sexe des anges, la polémique sans fin sur notre identité (el hououiya) et fait l'impasse sur nos véritables problèmes, notamment l'économie, qui ne s'est jamais portée aussi mal avec trois ans consécutifs de récession. Ce qui devait arriver arriva. Les athlètes qui s'entraînaient en montagne pour soigner leur cholestérol (sic) se sont révélés être des terroristes. Nous sommes même devenus le plus gros exportateur de terroristes. L'Etat a été mis en lambeaux. Son prestige foulé aux pieds et les ministres de la République traités sans aucun égard pour leurs fonctions. Comme la nature a horreur du vide, le pays s'est retribalisé. Il n'est pas jusqu'à la liberté d'expression dont la Tunisie s'est singularisée dans la région qui n'ait pas sombré dans le naufrage à force d'en user et d'en abuser. Toute chose, parvenant à son terme, se retourne en son contraire. Trop de démocratie tue la démocratie.

En traversant la Méditerranée, la démocratie a muté pour se limiter à un flot de jurons et de gros mots, sans oublier les scènes de pugilat à l'ARP. Le surmoi a complètement disparu. On assiste aujourd'hui à l'ensauvagement de la violence. Du petit larcin, on est passé au vol à l'arraché, puis au hold-up à main armée, aux viols et enfin à l'homicide. Même les débats politiques se sont transformés en foire d'empoigne alors que l'ARP ressemblait de plus en plus à une cour des miracles. Pour le moment, on n'en est pas venus aux mains. Mais cela ne saurait tarder. La boucle sera alors bouclée.

J'aime mon pays. Je ne suis pas un pessimiste endurci ni un adepte de l'autoflagellation comme on peut le croire. Mais plutôt un lanceur d'alerte. La situation de notre pays est inquiétante pour employer un euphémisme. Elle n'est pas non plus catastrophique comparée aux pays qui ont été confrontés à cette épreuve. Le tableau que je viens de brosser se veut réaliste. Les erreurs dénoncées sont normales pour un pays convalescent comme le nôtre. On peut même les considérer comme des épiphénomènes en comparaison de ce que je considère comme gravissime : l'absence de patriotisme. Il faut reconnaître que les Tunisiens n'aiment pas ou assez leur pays et le sentiment d'appartenance s'est même ringardisé au profit de l'allégeance à des puissances étrangères. Et dire que de mon temps, on assimilait cela à une trahison. Reste à savoir s'il s'agit d'un sentiment passager ou d'une tendance lourde.

Pour le moment, une question me brûle les lèvres: Révolution, qu'as-tu-fait de ma Tunisie ?

H.B.